



2^{ES} ASSISES RÉGIONALES de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable

Parce qu'il n'y aura pas de Développement Durable
sans Education à l'Environnement vers un Développement Durable

Assises coordonnées par
le GRAINE Rhône-Alpes



Avec le soutien de :



1. Les Assises Nationales de l'EEDD	1		58
a. Principe directeur	1	b. Par Albert SOUSBIE,	58
b. Objectifs opérationnels	1	Délégué régional Jeunesse au Plein Air	59
2. Les Assises en Rhône-Alpes	1	c. Par Agnès DECOTTIGNIES,	59
a. Le groupe d'organisation	1	Directrice du CPIE Bugey Genevois	59
b. L'enquête	2	d. Par Dimitri DE BOISSIEU,	59
3. Les Assises et contributions Locales	3	Animateur et formateur à l'association Le Mât	59
a. Colloque drômois de l'EEDD	4	9. Clôture par Roland GERARD	59
b. Assises Locales Sud-Isère	7	10. Les Assises Régionales : l'affiche	60
c. Atelier « Co-construction d'un outil pédagogique sur la Gouvernance »	9		
d. Assises Locales FRAPNA Isère	10		
e. Atelier départemental « L'EEDD dans les Espaces naturels de Haute-Savoie »	12		
f. Restitution publique de l'enquête régionale « L'EEDD dans les accueils collectifs de mineurs. Enjeux et perspectives en Rhône-Alpes »	15		
g. Contribution écrite des FRAPNA	17		
h. Assises de la Maison Rhodanienne de l'Environnement	18		
i. 1es Assises Ardéchoises de l'EEDD	18		
4. 13 juin 2009 : Programme	22		
5. 13 juin 2009 : Discours et présentations	23		
a. Accueil par Hélène BLANCHARD	23		
b. Intervention de Bruno CHARLES	25		
c. Présentation de l'Espace Régional de Concertation EEDD par Emmanuel de GUILLEBON	26		
d. Présentation du GRAINE Rhône-Alpes par Frédéric MARTEIL	28		
e. Présentation de la dynamique nationale des Assises par Roland GERARD	29		
f. Présentation des sens et méthode de construction des Assises Régionales par Renée-Paule BLOCHET	31		
g. Présentation des principaux résultats de l'enquête régionale par Brigitte NARDIN	31		
6. 13 juin 2009 : Les ateliers	33		
a. Atelier n°1. Comment mieux travailler entre acteurs de terrain de l'EEDD en Rhône-Alpes ?	34		
b. Atelier n°2. Quelles modalités de concertation entre acteurs institutionnels et acteurs organisés de la société civile ?	36		
c. Atelier n°3. Comment éduquer à l'environnement et au développement durable tous les publics et à tous les âges de la vie ?	38		
d. Atelier n°4. Comment développer et renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre scolaire ?	40		
e. Atelier n°5. Comment favoriser l'engagement et l'action éco-citoyenne de chacun ?	43		
f. Atelier n°6. Comment renforcer la formation des acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes ?	46		
g. Atelier n°7. Entre marchés publics et subventions, comment pérenniser et développer le financement de l'EEDD ?	48		
h. Atelier n°8. Comment sensibiliser à l'environnement et au développement durable dans et avec le monde de l'entreprise ?	50		
i. Atelier n°9. Comment inscrire l'EEDD dans les ambitions et les dispositifs des politiques territoriales ?	54		
7. Les neuf propositions principales	57		
8. Conclusion et perspectives par le groupe d'organisation des Assises Régionales	58		
a. Par Frédérique RESCHE-RIGON et Stéphane MILLET,	58		
Administrateurs du GRAINE Rhône-Alpes	58		

1. LES ASSISES NATIONALES DE L'EEDD

Les 1^{es} Assises Nationales, portées et organisées en 2000 par la société civile représentée par le CFEEDD*, ont rassemblé plus de 1000 personnes autour de l'EEDD. De cette dynamique collective a abouti un plan d'action, document de référence en EEDD. Neuf ans ont passé depuis avec Planet'ERE, le Sommet de Johannesburg, l'intégration de l'EEDD dans les discours politiques et traduite en directives nationales.

Quelle est la vraie place de l'EEDD aujourd'hui dans les régions, dans la société?

Le CFEEDD a souhaité faire cet état des lieux en organisant les 2^{es} Assises Nationales de l'EEDD.

a. Principe directeur

Dans le cadre des 2^{es} Assises Nationales de l'EEDD organisées à Caen les 27, 28 et 29 octobre 2009, le CFEEDD a lancé un appel aux réseaux et collectifs régionaux intéressés pour organiser des Assises dans leurs territoires. Ces Assises doivent permettre à chacun en France de s'exprimer sur l'EEDD.

Il s'agit d'élaborer collectivement des orientations stratégiques et la méthode qui garantiront une mise en œuvre effective et cohérente à tous les échelons de territoire d'une politique éducative pour tous et à tous les âges de la vie qui réponde aux enjeux des crises écologique, sociale et économique. Ce processus collectif et participatif passe par un état des lieux des forces et faiblesses de l'EEDD, du niveau local au national.

Les Assises reposent sur l'existant qu'elles valorisent. Elles sont résolument tournées vers l'action concrète, en phase avec les dynamiques des territoires. Elles garantissent la participation active et collaborative des acteurs de terrain à l'effort général de développement et de reconnaissance de l'EEDD.

b. Objectifs opérationnels

- Montrer l'importance de l'initiative comme moteur du changement :
 - Valoriser les initiatives prises à tous les échelons du territoire pour le développement de l'EEDD.
- Renforcer la culture de la gouvernance et la pratique du partenariat :
 - Mobiliser tous les acteurs sur le chantier commun de l'EEDD et les aider à se structurer.
 - Renforcer le dialogue entre les parties prenantes.
- Engager collectivement une mise en œuvre ambitieuse de l'EEDD :
 - Faire l'état des lieux de l'EEDD en France.
 - Passer d'une stratégie de proposition à une stratégie d'action pour le développement de l'EEDD en France.
 - Produire des documents de référence utiles à tous les acteurs.
 - Offrir une visibilité à l'EEDD.

2. LES ASSISES EN RHÔNE-ALPES

En tant que réseau régional œuvrant au développement et la promotion de l'EEDD, le GRAINE Rhône-Alpes s'est porté volontaire auprès du CFEEDD pour coordonner l'organisation des Assises en Rhône-Alpes.

Il a ainsi mis en œuvre une démarche participative ouverte à tous les acteurs concernés par l'EEDD, en veillant notamment à :

- favoriser la diversité des acteurs et leur mobilisation ;
- favoriser les situations de rencontres, d'échanges, de recherche et d'élaboration de solutions collectives et partagées ;
- accompagner la mise en œuvre d'Assises et contributions Locales dans les territoires de Rhône-Alpes, en lien avec les problématiques des acteurs locaux.

Les 2^{es} Assises Régionales contribuent ainsi à la réflexion collective autour notamment des trois axes suivants :

- analyser les freins et les leviers au développement de l'EEDD sur l'ensemble du territoire régional ;
- exprimer les attentes de chacun vis-à-vis de l'Etat, des associations, des collectivités et des entreprises, pour faciliter la mise en œuvre de l'EEDD ;
- définir des propositions pour développer l'EEDD pour tous, partout et à tous les âges de la vie.

Des Assises Régionales en trois phases :

- Une phase consultative dans les territoires (Assises Locales, questionnaire auprès des structures, entretiens semi-directifs) : de décembre 2008 à juin 2009.
- Une phase de restitution des contributions, d'échanges autour de problématiques émergées dans la phase consultative, de coconstruction de propositions régionales : le samedi 13 juin 2009. Les objectifs de cette journée sont de :
 - valoriser la démarche et les contributions ;
 - échanger autour de problématiques partagées régionalement ;
 - coconstruire des propositions régionales en faveur de l'EEDD ;
 - valoriser les initiatives régionales, notamment l'Espace Régional de Concertation-EEDD.
- Une phase de mise en œuvre des propositions :
 - Poursuivre la valorisation des projets et initiatives actuelles dans les territoires.
 - Accompagner la concrétisation des propositions par des actions collectives.
 - Participer aux Assises Nationales à Caen les 27, 28 et 29 octobre 2009.

a. Le groupe d'organisation

L'organisation, la coordination et le suivi des Assises Régionales sont portés par un groupe d'organisation composé de représentants de collectivité, entreprise, association, syndicat. Différents acteurs sont représentés : EEDD, éducation populaire, éducation à la santé, solidarité internationale, enseignement, éducation scientifique, protection de la nature, sports de pleine nature, chantiers de jeunes, collectivités locales, entreprises.

Les membres du groupe d'organisation : Association de Gestion des Espaces Karstiques, Association Le Mât/Le Viel Audon, Association Rhône-Alpes Les Petits Débrouillards, DIREN Rhône-Alpes, Eclaireuses et Eclaireurs de France, Equi'Sol, Fédération Rhône-Alpes d'Education pour la Santé, FRAPNA Région, Fédération Syndicale Unitaire, GRAINE Rhône-Alpes, Grand Lyon, Les Amis de Circée, Ligue de l'Enseignement de la Loire, Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable, Réseau Drômois d'Education à l'Environnement, Réseau Empreintes 74, SEGAPAL, Union Régionale Jeunesse au Plein Air, URCPIE Rhône-Alpes.

Sa première mission a été de lancer un appel à mobilisation dans les territoires et les réseaux, auquel cinq territoires et quatre réseaux ont répondu en organisant des Assises Locales ou en apportant des contributions.

Un Comité de pilotage constitué des membres du groupe d'organisation et des partenaires de l'Espace Régional de Concertation-EEDD (Région Rhône-Alpes, Préfecture de Région, Rectorats de Lyon et Grenoble, ADEME, Agences de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse et Loire Bretagne, DIREN Rhône-Alpes, DRAAF, DRDJS) s'est réuni à trois reprises en mars, avril et mai 2009 pour définir les orientations stratégiques des Assises.

b. L'enquête

Dans le cadre de la phase consultative, le groupe d'organisation a initié la réalisation d'une enquête auprès des collectivités, services de l'état, associations, entreprises pour interroger la mise en œuvre d'actions d'EEDD en Rhône-Alpes, et en identifiant les freins et leviers.

L'enquête a été réalisée avec deux méthodes distinctes :

- Un questionnaire destiné aux structures et partenaires de l'EEDD.
- Des entretiens semi-directifs approfondissant la question du partenariat en EEDD.

Les résultats, enrichis des contributions des Assises Locales, ont alimenté la réflexion du groupe d'organisation pour l'élaboration des problématiques des ateliers des Assises Régionales.

Le questionnaire

• L'objectif :

- Recenser les freins et leviers d'un maximum d'acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes dans la réalisation de leurs actions.

• La méthode :

- Un questionnaire téléchargeable sur le site Internet du GRAINE Rhône-Alpes de mars à mai 2009 et destiné à l'ensemble des acteurs.
- Il est organisé en trois rubriques :
 - présentation de la structure,
 - freins et leviers rencontrés par les acteurs dans la mise en œuvre de leurs actions,
 - freins et leviers dans la pratique du partenariat en EEDD.

Les résultats :

- 61 questionnaires retournés. Plusieurs d'entre eux ont été remplis par des structures après une concertation en interne.

Les entretiens

Lors de la journée de lancement des Assises Régionales (17 décembre 2008), la question du « partenariat » a été reconnue comme une problématique partagée par les acteurs de l'EEDD présents.

Le groupe d'organisation a donc souhaité approfondir la réflexion sur ce sujet par la réalisation d'une enquête sous forme d'entretiens auprès des collectivités, entreprises, services de l'Etat et des associations.

La trame des questions a été validée par le groupe d'organisation. Les entretiens ont été menés de mars à mai 2009 dans les huit départements.

• Les objectifs :

- Identifier les freins et leviers dans les pratiques du partenariat en EEDD.
- Mieux connaître certains secteurs et leur positionnement en terme de partenariat en actions d'EEDD.

• La méthode :

- Sélection d'un échantillon d'acteurs le plus diversifié possible sur toute la région.
- Un entretien semi-directif, respectant l'anonymat et mené sur le lieu d'activité de l'interlocuteur ou par téléphone.

Les acteurs interrogés :

53 personnes ont été entendues (42 structures représentées) :

- Elus et techniciens de Communautés de Communes, syndicats mixtes, Conseils généraux, Conseil régional, communes.
- Responsables et chargés de mission de services de l'Etat.
- Elus et salariés d'associations d'éducation à l'environnement, associations naturalistes, associations d'élus, associations d'entreprises.
- Chefs d'entreprises, responsables de service DD, salariés chargés de DD.

Synthèse

En premier lieu, il est important de rappeler que ce travail n'aurait pas abouti sans la participation et la disponibilité des acteurs. Mobilisées dans un contexte inédit - leur contribution aux Assises Régionales de l'EEDD - les personnes interrogées ont accepté de jouer le jeu de l'ouverture. Toutes ont accepté de répondre sans détours à toutes les questions, parmi lesquelles certaines demandaient un positionnement affirmé.

La diversité des acteurs mobilisés par cette enquête, a mis en exergue que de nombreuses interrogations concernant l'EEDD convergent ou sont partagées : volonté de partenariat, manque de moyens, besoin de se faire reconnaître, de clarifier des positionnements, de cerner les missions des acteurs EEDD d'un même territoire.

Certains points soulèvent des paradoxes et des divergences d'un secteur à l'autre, pointant surtout la difficulté à se concerter : l'impact des appels d'offre sur la vie associative, le conflit

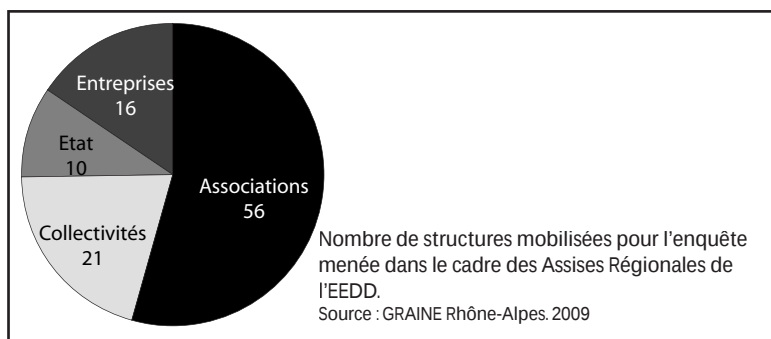
sémantique, les représentations d'un secteur envers un autre, le refus de projets collectifs. Les acteurs s'accordent à dire que ces freins entravent le principe de partenariat nécessaire aux actions d'EEDD.

Au-delà de ces aspects plus territoriaux, les réponses aux enquêtes laissent pourtant apparaître l'émergence d'une prise de conscience : chacun a sa part de responsabilité dans les grands enjeux environnementaux et sociétaux actuels et chacun doit réinterroger son secteur d'activité au regard du contexte actuel.

Tous confirment que l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable sont une réponse immédiate à l'accompagnement au changement de comportements et à la mutualisation des solutions. Mais tous interrogent les modalités de cette réponse, la place qu'ils ont aujourd'hui dans le paysage de l'EEDD et celle qu'ils construisent pour demain.

Pour les acteurs de l'EEDD, les Assises Régionales offrent un espace de rencontre pour aborder ces questions.

3. LES ASSISES ET CONTRIBUTIONS LOCALES



A Colloque drômois de l'EEDD - Page

«Comment travailler en concertation multi-partenaire?»

Organisé par Les Amis de Circée et le Réseau Drômois d'Education à l'Environnement

Le 3 avril 2009, à Valence, Hôtel du département (26)

.....

B Assises Locales Sud-Isère - Page

«Quelles perspectives pour l'EEDD en Sud-Isère?»

Organisées par La Bise du Connest

Le 8 avril 2009, à Champ sur Drac (38)

.....

C Atelier «Co-construction d'un outil pédagogique sur la Gouvernance» - Page

Organisé par Jean-Paul ROBIN

Le 30 avril 2009, à Grenoble, Lycée Champollion (38)

.....

D Assises Locales - Page

Organisées par le RENE FRAPNA Isère

Le 7 mai 2009, à Grenoble, MNEI (38)

.....

E Atelier départemental - Page

«L'EEDD dans les Espaces naturels de Haute-Savoie»

Organisé par le Réseau Empreintes 74

Le 26 mai 2009, au Grand Bornand (74)

.....

F Restitution publique de l'enquête régionale réalisée par la JPA - Page

«L'EEDD dans les Accueils Collectifs de Mineurs. Enjeux et perspectives en Rhône-Alpes»

Organisée par la Jeunesse au Plein Air

Le 26 mai 2009, à Saint-Etienne (42)

.....

G Contribution écrite des FRAPNA - Page

Organisée par la FRAPNA Région

En mai 2009

.....

H Assises de la MRE - Page

Organisées par la Maison Rhodanienne de l'Environnement

Le 3 juin 2009, à Lyon, MRE (69)

.....

I 1^{es} Assises Ardéchoises de l'EEDD - Page

Organisées par le Collectif PETALE 07

Le 3 octobre 2009, à Privas, Hôtel du département (07)

.....

a. Colloque drômois de l'EEDD

«Comment travailler en concertation muti-partenaire ?»

Le vendredi 3 avril 2009, de 9h à 17h, à l'Hôtel du Département, Valence (26).

Organisateur : Les Amis de Circée.

Animateurs : Renée-Paule BLOCHET, présidente des Amis de Circée et Benoît VINCENT, chargé de mission à la Maison de la Lance à Dieulefit.

81 participants parmi lesquels :

- 30 et un représentants associatifs ;
- 17 représentants de collectivités territoriales ;
- 14 représentants de services de l'Etat ;
- 12 individuels ;
- 6 représentants d'entreprises ;
- 1 journaliste.



Ce colloque constitue la troisième journée proposée par le Conseil général de la Drôme dans le cadre de la semaine nationale du Développement Durable. Elle fait suite à deux autres journées sur le thème du réchauffement climatique et de l'alimentation.

Programme

- Accueil en dialogue par Michèle RIVASI, Vice-présidente du Conseil Général de la Drôme et Michèle EYBALIN, conseillère régionale, représentant Hélène BLANCHARD, Vice-présidente déléguée à l'environnement et à la prévention des risques de la Région Rhône-Alpes.
- Mosaïque d'expériences.
- Réflexions en ateliers.
- Restitution des travaux.
- Invitation à un moment musical et poétique avec Philippe SÉRANNE.
- Clôture par Michelle RIVASI.

Mosaïque d'expériences

- EEDD et EDD dans la Drôme pour le premier degré.

Nicole CIRIER, inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Crest, responsable de l'EDD dans la Drôme.

- Travailler en économie sociale et solidaire : pourquoi, comment ?

Gérard BARRAS, directeur de l'entreprise Ardelaine à Saint-Pierre-Verdun, Ardèche.

- Pour une consommation eco-responsable.

Patrick MARCESSE, directeur de l'entreprise Bulle verte à Malataverne.

- « Habiter », ou comment (se) saisir des outils de territoire...

Benoît VINCENT, chargé de mission Maison de la Lance à Dieulefit, coprésident du Réseau Drômois d'Education à l'Environnement.

- La politique de l'EEDD de la ville de Romans.

Sylvie LEVASSEUR, chargée de mission à la ville de Romans.

- Professionnalisation, insertion des animateurs nature issus d'une formation diplômante.

Karim BOURAS, formateur en BTS Gestion et Protection de la Nature, MFR de Mondy.

- Gestion des déchets de cantine et compostage au Lycée agricole du Valentin Fabienne MONTEUX, professeur de zootechnie, chargée de mission EPL Lycée du Valentin.

- Le design et les enjeux éducatifs et environnementaux.

Samuel CATTIAU, consultant écodesign entreprise Etoile Azélie INEED à Valence.

Réflexions en ateliers

- 1 : Partenariat et Réseaux

Comment le travail en partenariat et en réseau peut-il favoriser l'EEDD ? Quelles en seraient les limites ?

Témoignage : Christophe BESSON, directeur de Couleur Nature.

Freins

- Complexité des dossiers : vocabulaire administratif, respect d'un temps donné qui ne correspond pas forcément au temps du projet, difficulté du compte-rendu formalisé.
- Il faut rentrer dans des cases plutôt économiques et on a souvent l'impression de ne pas prendre en compte le volet social ou culturel.
- Le problème de la gestion des ressources financières.
- Le problème aujourd'hui des têtes de réseau qui sont de plus en plus demandées par les instances nationales et régionales – notamment par les financeurs et qui pose celui de l'égalité entre les structures.
- Qui doit représenter les membres du réseau s'il n'y a pas de tête de réseau ? selon les compétences ? à tour de rôle ?
- Risque de cloisonnement du réseau. Il y a peu de culture du travail « avec » d'autres structures que celles qui s'intéressent au développement durable.
- L'animateur du réseau doit aussi être un professionnel en activité pour pouvoir rester en lien avec les impératifs du terrain.
- Trouver les financements pour faire fonctionner les partenariats (problème dans l'Education nationale).
- Trouver des lieux de rencontres pour travailler ensemble, échanger.
- Etre trop demandeur du réseau car si un des membres connaît des problèmes économiques (ou autre), il risque d'y avoir un déséquilibre des relations.

Leviers

- Un réseau, c'est une mosaïque d'associations et de différents partenaires mais aussi de bénévoles. Le côté humain est primordial.
- Le réseau est important car il permet d'agir comme un lobby auprès des différentes instances et d'être une référence concernant l'application et l'évolution des réglementations nationales.
- Les rencontres et le travail entre partenaires donnent une bouffée d'oxygène en allant voir hors de sa structure, et génèrent une intelligence collective et de la solidarité. Cela permet de mutualiser des ressources, de produire collectivement des outils et des savoir-faire, de faire de la recherche, d'être force de proposition.
- Pour l'Education nationale, avoir des partenaires, c'est pouvoir aller sur le terrain, sortir

de l'école, rencontrer des professionnels.

- Avoir une « culture réseau », c'est s'ouvrir aux autres.
- Le réseau sert de soutien, de conseil ; le côté humain est primordial mais apprécier le plaisir d'être ensemble, cela ne suffit pas ! Il faut aussi pouvoir travailler différemment.

Propositions

- Bien définir le cadre du réseau et des partenariats :
 - le sens et la raison d'être du réseau ;
 - la nécessité de la mise en réseau repose sur des relations plus humaines par le biais de rencontres régulières.
- Gérer le réseau de façon efficace :
 - éviter les têtes de réseau en mettant en place des « présidences tournantes » ou un collectif ;
 - un animateur de réseau qui fasse le lien et assure la diffusion des informations, ce qui nécessite la création d'un emploi ;
 - l'animateur du réseau doit être complice de l'activité, être en lien avec le terrain, se consacrer à la mise en œuvre des objectifs du réseau ;
 - le réseau doit rester un lieu de convivialité et d'acceptation des autres et de leurs différences.
- Travailler en partenariat :
 - à inventer : connaître les compétences de chacun, savoir gérer ensemble le collectif pour pouvoir parler ensemble ;
 - veiller à la diversité dans le réseau en favorisant le local et en facilitant l'accès : plus il est diversifié, plus il est riche. Aller au-delà des partenaires habituels en évitant les préjugés et en mutualisant les compétences ;
 - avoir des temps de rencontres et d'échanges entre différents mondes : entreprises, associatifs, agriculteurs, EN... ;
 - nécessité pour les réseaux et les partenaires de faire des choses concrètes ensemble pour une bonne dynamique ;
 - chercher à revitaliser la culture associative et celle du réseau pour sortir de l'individualisme.

• 2 : Territoire et relations aux collectivités

Comment les relations aux collectivités peuvent-elles favoriser un développement concerté et cohérent de l'EEDD ?

Témoignage : Cyrielle MARSALEIX, chargée de mission Région PACA.

Freins

- Le manque de vision globale, de lisibilité, et de lien entre les réseaux.
- Les différences d'objectifs entre acteurs.
- Le manque de coordination entre les différentes collectivités sur un même territoire.
- Les difficultés de cohabitation des objectifs, des logiques culturelles et des logiques de temps des différentes catégories d'acteurs : le politique, l'éduqué, et l'éducateur.
- Les confusions entre deux logiques : celle du projet fondée sur la participation active et concertée des acteurs et celle du programme centrée sur l'obligation de résultats.

- Le cloisonnement et la fragmentation des acteurs (outils, langage...).
- Les interventions partiales ou partisans de certains acteurs militants.
- Le militantisme et la bonne volonté qui ne sont plus suffisants.
- Les différences de qualité et d'expertise des intervenants.
- Le manque de capitalisation de l'acquis.

Leviers

- Forte volonté territoriale.
- Construction d'une culture à partir d'objectifs communs.
- Le militantisme qui permet de repérer acteurs et organismes.
- Dynamique de réseau qui regroupe intérêts et/ou champs d'intervention communs.
- Les actions collectives, menées en cohérence.
- Les professionnels repérés et soutenus.
- Les compétences et l'expertise des acteurs.
- Des outils de repérage des compétences professionnelles sur un territoire.
- Une question qui fait débat : comment repérer l'expertise ? Faut-il mettre en place un dispositif de labellisation ?
- Le nécessaire élargissement à d'autres publics que le scolaire.
- La place accordée à la coopération documentée entre les générations.

Propositions

- Des collectivités intervenant sur un même territoire qui s'organisent pour :
 - se coordonner à différentes échelles ;
 - se fixer des objectifs cohérents et compatibles ;
 - ne pas éterniser les phases de concertation pour organiser des actions ;
 - ne pas éterniser les actions dites d'expérimentation sur des compétences qui leur sont propres ;
 - se trouver en capacité de repérer des acteurs experts, fiables et compétents ;
 - s'ouvrir à des instances de jeunes et à des seniors ;
 - organiser une évaluation continue et participative.
- Développer, à partir d'éléments fiables, des actions pour informer et former tous les types de publics.

• 3 : Les métiers de l'éducation à l'environnement

Comment les métiers de l'EEDD peuvent-ils s'inscrire dans une perspective de reconnaissance institutionnelle et sociale ?

Témoignage : Michel BESSET, chargé de mission Accompagnement et professionnalisation au GRAINE Rhône-Alpes.

Freins

- Formation :
 - la banalisation du concept d'environnement ;
 - le manque d'éducation à la solidarité et à la coopération dans les formations ;
 - l'effacement des valeurs dans les processus de qualification au profit des compétences.



- A l'école :
 - paradoxe : urgence de changer de comportement alors qu'avancée lente à l'école ;
 - de moins en moins de fonctionnaires titulaires ;
 - l'éducation scolaire des enfants qui ne les prépare pas aux réalités du monde de l'entreprise mais leur ouvre l'esprit.
- Dans l'entreprise :
 - le manque d'adaptation, de polyvalence du personnel ;
 - le manque de temps pour la formation (notamment dans les petites entreprises) ;
 - la solvabilité.

Leviers

- L'urgence d'agir.
- Considérer la personne dans sa globalité et non seulement sa fonction.
- Les compétences internes en terme de partenariat, associant tous les acteurs de l'entreprise.
- L'éducation qui amène à un consommateur responsable.
- Le Droit Individuel à la Formation (la formation est une compétence de l'entreprise et non une charge pour elle).
- Le plaisir dans le travail par la reconnaissance sociale.
- L'équité sociale.
- La cellule familiale : lieu privilégié de l'éducation tout au long de la vie.
- La dynamique de projet.

Propositions

- Mettre en place des filières professionnelles adaptées.
- Echanger autour de guide des bonnes pratiques dans les établissements (déjà fait en termes de démarche en développement durable et de mode de fonctionnement) :
 - adaptation à l'emploi, alternance et tutorat ;
 - accompagnement ;
- Créer des liens plus forts entre les différents acteurs.
- Aider les salariés et responsables des associations et entreprises à mieux maîtriser les dispositifs de formation existant.

• 4 : Sensibilisation et formation des publics non scolaires

Comment communiquer sur l'EEDD auprès d'un public adulte non sensibilisé, parfois en difficulté, et pourtant potentiellement premières victimes des dégâts provoqués par le développement non durable ?

Témoignage : Fabienne TINGRY, la Ferme de Cocagne.

Freins

- L'information :
 - la profusion d'informations, la « mal information » : absence, insuffisance, manipulations, rumeurs...
- La réception
 - absence ou difficulté de saisir l'impact global du geste quotidien. Le « grand public »

n'est pas captif à l'enjeu DD – les familles ont d'autres priorités.

- L'exemplarité :
 - le positionnement des pouvoirs publics liés par des intérêts, influencés par le lobbying, déficit d'exemple social, politique.
- Les inégalités :
 - risque d'un « DD à deux vitesses », impression d'un jeu de dupes entre les consommateurs et les entreprises.

Leviers

- Ne pas culpabiliser.
- Conscientiser :
 - les prises de conscience liées aux événements de la vie ou à des enjeux sensibles ;
 - susciter le plaisir du geste écologique.
- Valoriser l'existant.
- Responsabiliser.
- Contraindre :
 - contrainte financière.
- Relier :
 - créer du lien avec les associations, les entreprises, les collectivités locales.

Propositions

- Informer :
 - élaborer des indicateurs écologiques simples ;
 - diversifier les formes de manifestations pour toucher le plus grand nombre : des événements festifs !
- Communiquer
 - sur la base d'actions concrètes ;
 - élaborer des outils de communication.
- Conseiller
 - les consommateurs en amont et pendant le tri.
- Eduquer
 - opérer une vraie réforme des rythmes scolaires ;
 - éduquer au goût.
- Agir :
 - manger « bio » à la cantine ;
 - élaborer des consignes de tri unifié ;
 - contraindre les entreprises à un processus de production d'emballages normalisés ;
 - acheter responsable : devenir un consomm'acteur.
- Sécuriser :
 - conforter la légitimité de la filière développement durable par la création d'un contrat aidé appelé « C2D » (contrat développement durable) pour pérenniser l'emploi des jeunes.



Ce colloque s'est déroulé

dans une ambiance très chaleureuse et conviviale. Les temps de rencontre et d'échanges furent nombreux, pendant les ateliers mais aussi durant les pauses animées par Artisans du monde et pendant le temps du repas bio de midi. Les approches à la fois conjointes et complémentaires des témoins ont amené chacun à des réflexions constructives et à une envie de poursuivre la route ensemble. Le souhait a été émis de réitérer cette rencontre chaque année.

Pour en savoir +

Actes du colloque en ligne sur le site du GRAINE.

b. Assises Locales Sud-Isère

«Quelles perspectives pour l'EEDD en Sud-Isère?»

Le mercredi 8 avril 2009 à Champ sur Drac (38).

Organisateur : La Bise du Connest.

Animateur : Jean-Paul BIESSY (éducateur à l'environnement, la Bise du Connest).

15 participants parmi lesquels :

- 7 élus locaux ;
- 2 membres du CDRA-CLD ;
- 4 représentants associatifs ;
- 2 individuels ;
- 1 enseignant ;
- 1 journaliste.

Ont été invités des collectivités, l'Education nationale, les chambres consulaires, les acteurs de terrain.



« Peut-on faire du développement durable sans éducation ? Quels partenariats entre collectivités, entreprises, écoles et acteurs de terrain ? »

Soirée inscrite dans le cadre de la semaine nationale du Développement Durable « Demain se construit aujourd'hui » (du 1^{er} au 8 avril 2009) sur le territoire Alpes Sud-Isère.

La territoire du Sud-Isère est intégré dans le dispositif d'un CDRA comprenant cent-huit communes (soit 65 000 habitants), financé par la Région et le Conseil général de l'Isère.

Les questions environnementales, sociales (emploi, économie) et de gouvernance sont des préoccupations du CDRA et exigent un gros travail des acteurs confrontés à un cadre limité et un petit budget.

A l'avenir, les CDRA vont se modifier en CDR dont la ligne motrice sera d'être un outil de « développement régional de développement durable » ; cela nécessite de la part des réseaux et des acteurs de se positionner.

Il s'agit aujourd'hui pour les acteurs de l'EEDD de tenter de répondre à la question « Quelle perspective pour l'EEDD ? ».

La réunion de ce 8 avril est, dans ce cadre, réflexive : pour mieux comprendre et définir la place qu'on donne à l'EEDD. Cette soirée s'inscrit également dans la démarche des 2^{es} Assises Régionales de l'EEDD.

Tout le monde est d'accord pour dire que sans sensibilisation, le Développement Durable n'avancera pas. Nous nous sommes réunis pour réfléchir sur le partenariat, sa forme, ses protagonistes. Quand on est isolé, on ne sait pas comment démarrer ce partenariat. Cette soirée est également faite pour permettre aux acteurs du territoire de se rencontrer. Et pour se faire, nous nous sommes également rapprochés du monde des entreprises.

Présentation d'actions concrètes

Les participants ont tout d'abord abordé les actions et dispositifs en cours sur le thème des déchets et d'éducation au tri et aux déchets, les difficultés logistiques, les questionnements,

les succès.

Il apparaît que les participants ne se connaissent pas, et ignorent ce qui se fait d'une commune à l'autre. Devant ce constat, les présents manifestent l'envie de mieux se connaître, mieux s'informer et de s'organiser en réseau. Une proposition est faite de monter une liste de diffusion, de mutualisation d'expériences et de communication.

Freins

- Peu d'élus sont impliqués dans des actions concrètes.
- Mauvaise réception de la logique DD : «les gens en ont par-dessus la tête du DD».
- Résistance au changement.
- Distance entre les réseaux (milieu rural).
- Découpage territorial freine la diffusion des informations.
- Durée des actions trop courte.
- Marge de progrès encore énorme.

Leviers

- Communication via les journaux municipaux.
- Le CDRA est un très bon outil pour faire avancer l'EEDD :
 - rôle des élus au sein du CDRA, allié à celui des citoyens (démocratie participative, apport de solutions concrètes).
- Mise en réseaux.
- Repérage de personnes ressources.
- Sensibilisation des habitants.
- L'EEDD et les spécialisations (le métier EEDD) sont fondamentales.
- Cohérence entre le « dire » et le « faire ».
- Montrer l'exemple à l'égard du public.
- L'implication des parents auprès de leurs enfants.
- Le potentiel des jeunes.
- Sincérité exigée de la part des acteurs.
- Connaître les représentations de chacun.

Questions posées :

- Comment motiver les élus, leur donner envie ?
- Comment centraliser les informations ? Les diffuser aux bons réseaux ?
- Comment aller plus loin que le geste technique ?
- Quel partenariat pour quel public d'action ?
- Comment accompagner le changement d'état d'esprit (sans déborder de ses limites) ?
- Comment rendre pérennes des partenariats effectifs et efficaces ?
- Comment intégrer dans le CDRA une action transversale aux réseaux du territoire ?

Propositions

- Réaliser une liste de diffusion pour les participants.
- Agir au niveau de tous les métiers.
- Informer les nouveaux élus de ce qui se fait sur leur territoire, mieux communiquer avec les élus.

- Mener des formations pour changer les comportements.
- Résoudre des problèmes à plusieurs, en concertation.
- Fédérer les acteurs autour d'un même espace/événement (ex : les dix ans du tri).
- Utiliser les commissions du CDRA pour faire des liens entre les gens et les actions.

Ex : ouvrir une communication vers les réseaux d'acteurs et une communication vers le grand public.

- Réaliser des formations du personnel d'entretien et des agents des collectivités.
- Valoriser les efforts des enfants, les mettre en situation d'expliquer, de faire avec.
- Maintenir la place et la valeur de chacun dans ses missions (l'éducation nationale n'est pas la collectivité, l'entreprise n'est pas une association, etc.).
- Financer une association pour renforcer la sensibilisation à l'environnement (temps dédié).
- Organiser une journée d'échanges et de mise en lien suite à une proposition ou une idée émise par les habitants pour provoquer des débats et solutions collectives.
- Intégrer les critères du DD à tous les niveaux de la communauté de communes.
- Accompagner l' élu à sortir de la logique électoraliste (court-termiste) et les électeurs à s'impliquer dans la cité.
- Concrétiser le concept du changement par une action exemplaire intégrée aux axes du CDRA, former les élus pour harmoniser la cohérence.
- Renforcer la pédagogie de l'engagement via le partenariat.



Peu de participants

ont assisté à la réunion, probablement en raison des vacances scolaires. Néanmoins, il est à noter l'implication de chacun dans les débats et l'envie de se connaître et de faire des choses ensemble.



Pour en savoir +
Compte-rendu des Assises
en ligne sur le site du
GRAINE.

c. Atelier

« Co-construction d'un outil pédagogique sur la Gouvernance »

Le jeudi 30 avril 2009, de 16h à 19h au Lycée Champollion, Grenoble (38).

Organisateur : Jean-Paul ROBIN.

28 participants parmi lesquels :

- 9 représentants associatifs ;
- 7 représentants de services de l'Etat ;
- 6 individuels ;
- 4 représentants d'entreprises ;
- 2 représentants de collectivités territoriales.

L'atelier s'inscrivait dans la perspective des 2^{es} Assises Nationales de l'EEDD en octobre 2009 à Caen et des 2^{es} Assises Régionales de l'EEDD en juin 2009 à Lyon.

Un atelier :

- pratique pour construire ensemble un outil pédagogique original.
- partenarial pour rassembler dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, les cinq acteurs de l'EDD : Etat, Collectivités territoriales, Entreprises, Syndicats, Associations.
- modeste pour faciliter les échanges et permettre un travail efficace.

Cet atelier visait à identifier quelques pistes pratiques pour une éducation à la citoyenneté... afin que, quel que soit son territoire, chacun puisse participer aux choix qui le concernent. Cet atelier se voulait ainsi force de proposition pour produire un outil de formation, tant dans les établissements scolaires que dans les animations associatives, la formation en entreprise, la formation syndicale, ou dans les collectivités territoriales.

- **1 : Présentation de trois ouvrages** sur le Développement Durable de façon à créer un minimum de « culture commune » sur le thème.

Faisons la paix avec la terre, Jérôme BINDE (Mention Ecole de la paix) Albin Michel, 2008.

A qui profite le Développement Durable?, Sylvie BRUNEL (Prix Champollion) , Larousse, 2008.

Nourrir l'humanité, Bruno PARMENTIER (Mention Club Unesco) , La Découverte, 2007.

Conclusion

Développement Durable, Environnement, Terre, Humanité...au cœur du propos c'est toujours « l'humain » qui est avant tout interrogé, dans toute sa complexité, sous ses différents aspects. Eduquer c'est émanciper l'Homme... Il s'agit bien d'humaniser ou de re-humaniser le monde.

- **2 : L'atelier de réflexion et de pratique**

Nous... cinq acteurs sociaux différents...des domaines, des objectifs, des méthodes, des valeurs...tous différents mais acteurs d'un même territoire.

Conclusion

Au-delà des mots différents, le lien au territoire exige que nous agissions ensemble puisque nous sommes parties prenantes des mêmes enjeux. Les enjeux sont toujours collectifs. Parce que vivre ensemble implique une régulation, agissons ensemble !

- **3 : Le conseil municipal d'Améthyste, jeu du Développement Durable**

Jeu, implication, argumentation, rires, débats, échanges, proposition, convivialité, conviction, éclats de rire...un moment de partage et de travail...entre les cinq acteurs et aussi les quelques étudiants présents...Déception lorsque le maître du temps « suspend le jeu »...

Conclusion

Unanimité sur ce jeu : c'est un outil fort intéressant qu'il convient de développer dans tous les milieux : scolaire, associatif, entrepreneurial, syndical, sur tous les territoires... Nous projetons de le développer ensemble. Une réunion de travail est programmée début juin 2009.

- **4 : Quels outils en EDD ?**

Echanges trop brefs sur ce point. Mais émergent des mots voisins et des valeurs communes : interdépendances, solidarité, action, créativité, échanges, respect, émancipation, responsabilité, système, éducation, agir, collectif, concrétiser...

Conclusion

Agir ensemble, nous, ici, dès maintenant.

Un atelier de suivi début juin.

Un atelier de bilan « Evaluation » en avril/mai 2010.

Pour en savoir +

Compte-rendu de l'atelier en ligne sur le site du GRAINE.

d. Assises Locales FRAPNA Isère

Le jeudi 7 mai 2009, de 13h30 à 16h30, à la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère, Grenoble (38).

Organisateurs : FRAPNA Isère et GRAINE Rhône-Alpes.

Animatrices : Carole TARDY et Brigitte NARDIN du GRAINE Rhône-Alpes.

7 participants parmi lesquels :

- 4 représentants associatifs ;
- 2 représentants de collectivités ;
- 1 représentant de service de l'Etat.

Dans le cadre des 2^{es} Assises Régionales de l'EEDD, une contribution locale à l'initiative du RENE FRAPNA Isère, avec l'aide du GRAINE Rhône-Alpes, a concerné l'agglomération grenobloise.

Programme

- Temps d'échange sur les freins.
- Temps d'échange sur les leviers.
- Atelier de co-construction de propositions.

Freins

- La difficulté à toucher de nouveaux publics :
 - l'EEDD est encore trop associée à l'école, à la fois pour le grand public, mais aussi dans nos propres structures. Le terme « éducation » renvoie systématiquement aux enfants même au sein des associations d'EEDD. Il s'agit surtout de toucher des publics autres que ceux qui sont déjà sensibilisés ou convaincus.
- Le manque de moyens financiers :
 - pour faire vivre les structures, pour développer ou pérenniser des actions, pour les transports...
- Une volonté politique qui n'est pas à la hauteur des enjeux :
 - paradoxe du discours omniprésent sur le DD par rapport au faible soutien des associations ;
 - dispersion politique sur les actions (l'objet vient avant l'objectif).
- La méconnaissance et la méfiance entre acteurs :
 - est causée par le fait que chacun a ses propres prérogatives ;
 - méfiance du politique vis-à-vis du milieu associatif. Paradoxe des associations considérées comme « poil à gratter » des politiques tout en étant perçues comme partenaires incontournables et sollicitées pour les actions ;
 - méfiance de l'Education Nationale vis-à-vis des associations et des entreprises ;
 - on assiste à un glissement de l'EEDD vers les Collectivités Territoriales et les entreprises qui se l'approprient.
- Le manque de temps :
 - pour connaître les autres acteurs, la place de chacun et définir comment travailler

ensemble ;

- pour toucher de nouveaux publics ;
 - pour communiquer sur nos actions ;
 - pour réfléchir entre acteurs et débattre sur les concepts.
- Malgré les deux circulaires, l'EEDD n'avance pas beaucoup à l'école :
 - manque de transversalité entre les disciplines, savoirs compartimentés (lié à une volonté politique nationale) ;
 - on dirait qu'aucune discipline n'ose s'approprier le DD, notion qui renvoie à des situations complexes. L'Ecole est encore trop soumise à un formatage disciplinaire. Si l'environnement/l'écologie sont plus facilement abordés, personne n'ose vraiment parler de social ou d'économique à l'école. Or, penser DD, c'est penser autrement, avoir une vision plus globale des choses ;
 - crainte de la polémique dans l'école, du militantisme, du prosélytisme de la part des familles et des enseignants.
 - La difficulté à mettre en œuvre le partenariat :
 - finalités différentes selon les acteurs ;
 - mésentente sur les mots, flou sémantique entretenu sur les termes d'éducation/environnement/DD ;
 - outils et dispositifs ressources nécessaires difficiles à repérer sur le territoire ;
 - manque d'échanges, de coordination entre les actions ;
 - le cloisonnement favorise la lenteur de mise en route des projets par une multiplication des contacts et relais ;
 - partenariat inconcevable sur certains territoires.
 - Des réseaux pas assez reconnus et soutenus :
 - difficulté à mettre en lumière le rôle joué par certains réseaux ;
 - multiplicité de réseaux oblige à faire des choix car le travail en réseau est chronophage ;
 - les réseaux sont aujourd'hui très spécialisés, besoin de s'ouvrir aux autres ;
 - un manque de reconnaissance du métier d'éducateur à l'environnement.

Leviers

- Une forte volonté politique en faveur de l'EEDD :
 - associée à un soutien financier ;
 - pour connaître la place de chacun ;
 - pour dédramatiser l'idée qu'on a de l'autre secteur ;
 - pour clarifier les termes ;
 - pour mutualiser des expériences et des outils ;
 - pour créer des expériences partagées.
- Les temps et lieux de rencontre et d'échanges entre les acteurs et les publics.
- Les actions menées par un comité de pilotage réunissant des représentants des quatre sphères d'acteurs :
 - actions plus cohérentes et plus partagées.
- La transversalité :
 - à l'école : oser parler « économique et social », oser parler de gouvernance ;
 - dans les collectivités : décroisonner les services.

- L'élargissement des publics.
- L'attachement au territoire :
 - s'attacher à son territoire plus qu'à son identité propre pour se soucier plus du devenir de son territoire que de son propre intérêt ;
 - sans tomber dans l'autarcie ou le repli identitaire.
- Le soutien aux réseaux existants :
 - travailler en réseau permet de se former, de partager des outils, de s'ouvrir aux autres. De plus, sur le plan financier, il permet une meilleure prise en compte par les partenaires.
- Les actions menées en partenariat :
 - définition : co-construction d'un projet entre acteurs. Chacun apporte quelque chose au projet. Travailler ensemble dans un objectif commun et dans le respect de l'identité de l'autre (complémentarité et synergie entre les acteurs).
- Les temps de formation :
 - professionnalisation dans les associations ;
 - la reconnaissance de la profession EEDD et de sa plus value ;
 - avancer dans les diplômes.

Propositions

- Pérenniser ou créer des lieux et temps de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs, entre les acteurs et les publics (ex : le Forum science et démocratie, les jeudis de l'Agglo, la Maison de l'autonomie, la MNEI, les journées de l'environnement, la semaine du DD, les Rencontres Départementales, etc.).
- Organiser des temps de rencontres réguliers (ex : un séminaire, des Rencontres), entre les quatre secteurs sur le partenariat pour porter à connaissance les actions locales réalisées en partenariat et réfléchir à la façon de développer cette façon de travailler.
- Créer un lieu ressource dans l'agglomération grenobloise ouvert au plus grand nombre (une nouvelle Maison de l'Environnement ?) et espace de mobilisation les différents réseaux locaux, de mutualisation d'outils.
- Créer un Comité de pilotage connecté à un territoire ou à un projet fédérateur réunissant les quatre sphères d'acteurs.
- Renforcer les réseaux existants et les ouvrir à de nouveaux secteurs.

Perspectives

En octobre 2009, la FRAPNA Isère organise des Rencontres départementales sur la question du partenariat. Elle participe aux Assises Régionales de l'EEDD le samedi 13 juin 2009 au Conseil Régional et aux Assises nationales de l'EEDD les 27, 28 et 29 octobre 2009 à Caen. Elle propose donc aux acteurs réunis ce 7 mai de se retrouver à nouveau après les Assises afin de réfléchir à la façon de poursuivre localement cette dynamique. Une nouvelle rencontre sera donc organisée avant la fin de l'année 2009.



Rencontre très positive, jugée constructive, efficace et bien organisée. Malgré le petit nombre de participants, la diversité était présente. Echanges décomplexés, riches et conviviaux. Il est à noter l'implication de chacun dans les débats, l'envie de mieux se connaître et de faire des choses ensemble.

Pour en savoir +
Actes du colloque en ligne sur le site du GRAINE.

e. Atelier départemental

« L'EEDD dans les Espaces naturels de Haute-Savoie »

Le mardi 26 mai 2009, de 9h à 17h, à l'Espace Grand Bo, Grand Bornand (74).

Organisateur : Réseau Empreintes 74, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie.

Quatre-vingt un participants répartis ainsi :

- 52 % d'acteurs de l'EEDD ;
- 17% d'élus ;
- 11 % de l'Education Nationale ;
- 11 % des services collectivités ;
- 9 % d'individuels.

Ont été invités à participer à cette journée :

- Les élus et les agents des collectivités territoriales, avec une place particulière pour le Conseil Général.
- Les agents de l'Etat et en particulier les enseignants de l'Education Nationale.
- Les bénévoles et professionnels des associations et des syndicats.
- Les dirigeants et les professionnels des entreprises.



1^{es} rencontres pour la mise en place d'une coordination des actions de sensibilisation à l'environnement en Haute-Savoie.

Ces rencontres s'inscrivent dans un processus de concertation souhaité par le réseau Empreintes 74 en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie. Celles-ci ont pour but d'éclaircir et de rassembler les idées et les propositions pour aboutir à une future coordination départementale des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en Haute-Savoie. Dans ce département, la coordination doit permettre à l'ensemble des acteurs de l'EEDD :

- de mettre en cohérence des actions de sensibilisation ;
- de mutualiser les moyens humains et matériels existant ou à créer ;
- d'établir un lien fort avec les acteurs de la connaissance et de la recherche scientifique ;
- de repérer les enjeux environnementaux et de les prioriser ;
- de permettre un engagement renforcé des partenaires.

Programme

- Mots de bienvenue et présentation de la journée par Christian PERRILLAT-BOITEUX, élu du Grand Bornand et Véronique DROUET, Présidente du réseau Empreintes.
- Introduction et présentation de la dynamique des Assises Régionales et Nationales de l'EEDD par Frédéric VILLAUMÉ, Directeur du GRAINE Rhône-Alpes.
- Enjeux des sites naturels de Haute-Savoie et place de la sensibilisation dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles par Christian JEANTET, Conseiller Général et Bruno GRAND, Chef du service Environnement au Conseil Général 74.

- Enjeux d'une coordination départementale des actions d'EEDD par Véronique DROUET.
- Données des structures membres du Réseau Empreintes sur l'utilisation des espaces nature en éducation à l'environnement par Agnès DECOTTIGINIES, Directrice du CPIE Bugey Genevois.
- Présentation des thématiques des ateliers et de la méthode de travail par Damien HIRIBAR-RONDO, Directeur de la FRAPNA Haute-Savoie.
- Ateliers 1, 2 et 3 :
 - partage d'informations et de points de vue/identification des contraintes et des dynamiques à l'œuvre pour chaque atelier ;
 - élaboration de propositions pour construire une coordination départementale en faveur de l'EEDD en Haute-Savoie.
- Restitution et synthèse des propositions.
- Mot de clôture par Christian MONTEIL, Président du Conseil Général de la Haute-Savoie.
- Visite de la Maison du Patrimoine du Grand-Bornand

Les ateliers

- 1 : Mieux prendre en compte la sensibilisation dans la gestion des espaces nature de la Haute-Savoie.

Témoign éclairant : Christine GARIN, Conservatoire Naturel de la Savoie.

Freins

- Manque d'outils :
 - pour le pédagogue : comment faire sans perturber les lieux fragiles, avoir accès aux informations, mettre en phase les objectifs de l'acteur de gestion et l'acteur de la sensibilisation? Comment dépasser la complexité du phénomène d'érosion de la biodiversité et la faire comprendre à tous, permettre l'appropriation des enjeux de la biodiversité par les éducateurs et partagé avec les acteurs de la connaissance ? Comment en parle-t-on à partir d'exemples simples et comment le mutualise-t-on sur la région ?
 - pour le gestionnaire ou la commune : comment faire pour sensibiliser le public avec la difficulté de changer les comportements, et sur quoi doit porter la sensibilisation?
 - pour tous : un inventaire des connaissances (mauvais relais entre toutes les instances) et le repérage des lieux y compris ceux qui ne sont pas exceptionnels mais qui sont proches.
- Manque de moyens dû :
 - à l'absence de volonté coordonnée de l'ensemble des acteurs du territoire ;
 - à des orientations des moyens qui ne répondent pas aux objectifs ;
 - à l'obligation de tenir compte des enjeux économiques liés au tourisme ;
 - à la difficulté à chiffrer l'intérêt et les retombées économiques de la sensibilisation.
- Freins culturels entre les pédagogues, les scientifiques et les habitants :
 - la représentation de la « fragilité » des milieux, la peur de la sur-fréquentation fantasmée, l'appropriation des espaces par une catégorie d'usagers ;
 - le « travailler ensemble » n'est pas acquis ;
 - il manque un niveau entre la connaissance scientifique et le pédagogue, médiateur qui repère ce qu'il y a à vulgariser ;

- il y a une subordination de la part « sensibilisation » à la « gestion » et à la « conservation » des espaces nature ;
- il y a une différence d'objectifs entre les acteurs de la sensibilisation et ceux de la gestion : faire du lien avec « l'espace nature » pour le pédago et garder de la biodiversité pour le gestionnaire.

Propositions

- Mettre en place une dynamique de rencontre entre les acteurs de la gestion et de la sensibilisation pour mieux parler de la biodiversité à partir des espaces nature de la Haute-Savoie (attention au décloisonnement des acteurs).

Constat : Il existe une difficulté à faire connaître et partager les enjeux de la biodiversité.

Proposition adressée au Réseau Empreintes.

- Réaliser un « mode d'emploi ». Des difficultés à « travailler ensemble » existent par méconnaissance entre acteurs de gestion et de sensibilisation. Il est important d'identifier les partenaires et de créer une culture partagée (corps de métiers cloisonnés).

Proposition adressée à la coordination départementale ou du réseau.

- Réaliser à partir de ce « mode d'emploi » une fiche pour chaque espace nature construite en concertation entre les acteurs de la sensibilisation et ceux de la gestion sur l'espace nature à destination des personnes qui souhaitent intervenir sur l'espace nature.

Proposition adressée aux gestionnaires des espaces nature.

- Construire un plan de sensibilisation (ou d'interprétation) en concertation avec les acteurs de l'espace nature simultanément et en complément du document de gestion. Constat : de la réalité d'une subordination des actions de sensibilisation à la mise en place de la gestion et de la conservation des espaces nature.

Proposition adressée aux gestionnaires et aux financeurs.

- 2 : Mieux identifier et valoriser les atouts pédagogiques des espaces nature.

Témoin éclairant : Pascal BOYRIES, Inspecteur Académique, Inspecteur Pédagogique Régional chargé de la coordination EDD, Rectorat de l'Académie de Grenoble.

Freins

- Contraintes logistiques :
 - financement, temps et déplacement ;
 - organisation à l'intérieur du planning scolaire ;
 - l'accès au site ;
 - nombre d'élèves ou de personnes dans les groupes.
- Cloisonnement disciplinaire (EN et tourisme...) :
 - des connaissances cloisonnées et des ENS pluridisciplinaires ;
 - arriver à mobiliser plusieurs enseignants (disciplines) dans un même établissement

- pour monter un projet transdisciplinaire ;
- les ENS uniquement comme objet d'étude ;
- attachements ou focalisation uniquement sur les savoirs, au dépend des savoir faire et savoir être.

- Difficultés d'identification des acteurs, besoins, spécificités de chacun :
 - objectifs différents entre école et association ;
 - méconnaissance des différents acteurs et de leurs exactes prérogatives ;
 - méconnaissance des partenaires potentiels, des financements et des possibilités organisationnelles ;
 - identifier et répondre aux besoins pédagogiques (sujets et objets possibles sur un site/une commune) ;
 - manque de formation des enseignants ;
 - difficulté de travailler en amont de l'animation et d'intégrer l'animation dans un projet ;
 - communication et concertation.
- Une entrée consumériste de l'EE :
 - vision limitée de l'espace naturel (faune et flore) ;
 - manque de suivi des actions de sensibilisation pour leur pérennisation (implication).

Leviers

- Intérêt très fort et curiosité du public.
- Le potentiel de rêve et d'imaginaire de l'ENS.
- La motivation, l'intérêt des élèves dynamisés par une approche plus pratique de l'enseignement.
- La multiplicité et la diversité des ENS à proximité des établissements scolaires.
- Intérêt suscité par le milieu naturel et la vision systémique.
- Interdisciplinarité :
 - ENS au service des apprentissages scolaires (fondamentaux et méthodologie) ;
 - diversité des compétences et des expériences comme enrichissement des projets ;
- Partenariat :
 - projet mis au point en commun, avec concertation-mise en réseau et partage d'expériences ;
 - expériences en place depuis de nombreuses années pour le partenariat entre enseignant et intervenant ;
 - concertation locale importante pour la genèse de projet d'EEDD à partir d'un site ;
 - aider les enseignants à partager en partenariat ;
 - richesse de la diversité des différentes personnes (écoles, associations).
- Prendre appui sur les projets d'établissement :
 - ENS comme porte d'entrée vers le DD.

Propositions

- Création d'un outil dressant un inventaire des milieux, des thématiques et des personnes ressources à proximité des structures d'accueil et des collectivités (ex : le muret, le bord de route, la mare... oiseaux des jardins, les insectes...).

- Organiser des rencontres croisées pour présenter cet outil, apprendre à travailler ensemble et initier du travail en commun (projet éducatif) durablement.
- Former les intervenants et les enseignants à l'approche inter et transdisciplinaire des ENS.
- 3 : Impliquer d'avantage les habitants dans les actions de sensibilisation liées aux espaces nature.

Intervenant : Eric DURR, Syndicat Mixte du Salève.

Freins

- Problème du moyen de communication.
- Peur de l'obligation et de l'interdit.
- Fainéantise et désintérêt.
- Communication.
- Chacun pour soi.
- Message «écolo ».
- Manque de moyens financiers.
- Propriété privée.
- Individualisme.
- Pas d'appartenance au territoire.
- Lieu de récréation.
- Culpabilisation, fuite des personnes.
- Manque de connaissance des milieux et fragilité.
- Difficulté à trouver les bons moyens de communication.
- Communication excessive, information contradictoire par rapport au Développement Durable, masse noyée.
- Manque de temps.
- Méconnaissance et croyance.
- Trop d'activités.
- Lenteur administrative pour la réglementation.
- Manque d'animateurs et de bénévoles.
- Respect des interdits par les locaux.
- Pression foncière.
- Rejet des gens du territoire vis-à-vis de nouveaux pour qui nous communiquons.
- Désintérêt des résidents permanents (ex : bénévoles dans associations).
- Autres obligations quotidiennes.
- Manques de ressources.
- Où est la priorité ?
- Définition des besoins et des attentes.
- Désengagement de l'Etat.
- Perception des devoirs envers l'environnement.
- Définition et sens des mots (ex : développement durable ou responsable).
- Evaluation de nos communications : moyens, vocabulaire, cible, ...
- Rapport de force entre locaux et nouveaux arrivants ou touristes.



Leviers

- Motivations.
- Porter à la connaissance.
- Bonne sensibilisation.
- Enfants.
- Acteurs locaux existants.
- Sensibiliser au quotidien.
- Ludique.
- Répétitif bien dosé.
- Faire que le public s'approprie.
- Etre proche des plus jeunes.
- Citoyenneté aux paysages.
- Avoir de la patience.
- Découverte, médiation et médiatisation.
- Sentiment d'appartenance à un territoire.
- Dispositifs et ressources existants.
- Médiatisation, presse locale, ...
- Identification de la nature, des interventions, ressources.
- Journée de découverte comme moyen d'accroche, événements pour porter à la connaissance.
- Entrée par une thématique forte (faune et flore).
- Discuter autour d'un problème.
- Faire circuler l'information.
- Passer par les parents comme vecteur d'éducation pour les enfants et non l'inverse (à débattre !)
- Agriculture bio et philosophie de consommation.

Pour en savoir +

Synthèse de l'atelier en ligne sur le site du GRAINE.

Propositions

- Journée événement « nature » à l'échelle du département sur chaque commune qui le souhaite : soutien et promotion . Elle s'adresse à tous les publics et est mise en œuvre par une coordination départementale (Réseau empreintes 74 ?) à travers les collectivités territoriales.
- Plateforme d'échange pour soutenir et rendre les actions cohérentes, accroître la diffusion Elle s'adresse à tous les publics et est mise en œuvre par une coordination départementale (Réseau empreintes 74 ?) par une banque de données informatiques et des rencontres, forum.
- Formation et sensibilisation des élus dans les conseils municipaux. Elle s'adresse aux Conseils municipaux et administrateurs associatifs et est mise en œuvre par une coordination départementale (Réseau empreintes 74 ?) à travers les collectivités territoriales.

f. Restitution publique de l'enquête régionale «L'EEDD dans les accueils collectifs de mineurs. Enjeux et perspectives en Rhône-Alpes»

Le mardi 26 mai 2009, de 9h30 à 16h00, au Technopole 42, Saint-Etienne (42).

Organisateur : la Jeunesse au Plein-Air (Union Régionale Rhône-Alpes).

72 participants parmi lesquels des représentants de :

- 5 collectivités locales du Rhône.
- 5 réseaux d'éducation populaire.
- 18 structures locales d'ACM.
- 6 réseaux spécialisés en EEDD.
- 7 associations locales d'EEDD.

Il s'agissait essentiellement de personnes en situation de responsabilité (chef de service, coordinateurs, responsables de secteurs), en charge d'éducation, d'environnement ou des loisirs. Quatre départements étaient représentés : Ardèche, Isère, Loire et Rhône. La plus forte participation était celle du Rhône, suivie par la Loire.



Cette journée fait suite à une enquête régionale réalisée pour connaître la place qu'occupe l'EEDD dans les accueils collectifs de mineurs (ACM).

Le rendu de ce travail d'enquête et les résultats des ateliers s'inscrivent, en tant que contribution, dans le cadre des 2^{es} Assises Régionales de l'Education à l'Environnement.

Programme

- Introduction par :
 - Françoise FAËS, Présidente de l'URJPA.
 - Hélène BLANCHARD, Vice-présidente du Conseil régional, déléguée à l'environnement et à la prévention des risques.
 - M. FEUTRIER, Directeur Départemental Jeunesse et Sports.
 - M. Guy GIROUD, Secrétaire Général de la Ligue de l'Enseignement de la Loire.
- Restitution de l'enquête «Les pratiques d'EEDD dans les ACM en Rhône-Alpes» par Dalila ZOUACHE et Noémie ROTHE, chargées de mission à la Ligue de l'enseignement de la Loire.
- Les ACM et l'EEDD par Jean-Yves L'HELGOUALC'H, délégué national de La JPA.
- Echanges débats.
- Ateliers.
- Restitution du travail en ateliers.
- Echanges et débats.
- Clôture par Albert SOUSBIE, délégué de la JPA.

Ateliers

• 1 : La formation

L'exemple du dispositif SRERR (Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement) de la région Bourgogne. Christine Coudurier Alterre Bourgogne.

Freins

- Manque de temps pour se former.
- Problème de motivation.
- Décalage entre le dire et le faire.
- Manque de connaissances systémiques des animateurs sur le Développement Durable.
- Fort turn-over des animateurs.
- Problème de financement.
- Problème de sens.

Leviers

- Ancrage dans le projet de la structure.
- Motivation et passion des animateurs.
- Beaucoup de structures compétentes.
- Permanence de personnes référentes dans la structure.
- Conscience et sensibilité par rapport aux enjeux.

Propositions

- Des méthodes formatives plus adaptées :
 - se former «en faisant avec» un animateur spécialisé et/ou «généraliste» ;
 - des formations d'animateurs sur la thématique et la pédagogie ;
 - des accompagnements de projets et de structures (ex : démarche type agenda 21) du diagnostic à l'évaluation, dans une démarche de formation-action ;
 - former les animateurs et relayer le projet ;
 - former (sensibiliser) les élus ;
 - mobiliser un lien dynamique avec le territoire pour participer à le transformer ;
 - valoriser et capitaliser les projets et les actions des animateurs et structures.

• 2 : Le partenariat

Freins

- Appel d'offre et mise en concurrence.
- Manque d'identification des acteurs (compétences, ressources, logiques).
- Complexité et parfois contradictions entre financement, stratégies et enjeux politiques.

Leviers

- Co-construction.
- Valeurs et objectif communs.

- Projet global et cohérence sur le territoire.

• 3 : L'alimentation

L'éducation à l'alimentation : entre la santé, le vivre ensemble et le DD des territoires. Intervention de Jean-Yves L'HELGOUALC'H.

Le cadre d'intervention a beaucoup d'importance : associations, municipalités, structures ouvertes toute l'année ou de manière ponctuelle, centres de vacances d'été, camps ...

Freins

- Les «normes» HACCP.
- Les difficultés pour proposer une solution réaliste qui puisse convenir à l'ensemble des familles tout en respectant leurs différences culturelles et l'importance qu'elles peuvent donner à l'alimentation.
- Les enjeux autour de l'alimentation ne sont pas suffisamment pris en compte par les décideurs pour que les pratiques puissent durablement évoluer.
- L'impact financier : rester dans un prix du repas abordable.
- Peu de fournisseurs « alternatifs » identifiés.

Leviers

- Faire évoluer les habitudes alimentaires.
- Changer les pratiques de la restauration collective : décideurs, intendants, cuisiniers et constituer un réseau de fournisseurs.
- Education au goût : il vaut mieux commencer par « plein de petites choses que vouloir faire la révolution d'un seul coup ».
- Intégrer les enjeux liés à l'alimentation en ACM dès la formation des animateurs et la construction d'un projet de structure, de vacances, au même titre que les autres dimensions éducatives du séjour.
- Se préoccuper de l'alimentation en ACM, ce n'est pas seulement se focaliser sur le temps du repas.

Propositions

Mise en relation des structures pour le partage d'expériences et la constitution de réseaux

Comment la JPA peut-elle mettre en place des journées de formation et de sensibilisation de l'ensemble des personnels ? La JPA peut-elle jouer un rôle de « lobby » pour que le changement de pratiques passe par le recours aux producteurs locaux et aux AMAP ?

• 4 : Quelle démarche de progrès ?

Comment rendre plus durables les pratiques d'EDD dans les ACM ?

Freins

- Le cloisonnement des activités et des compétences.
- La saisonnalité.
- Le « turn-over » des équipes.

- Le manque de compétences et de projet global.
- Vouloir faire trop, trop vite...ou se décourager!
- Le manque de temps, ensemble, en équipe.

Leviers

- Rentrer dans une démarche progrès : démarche engageante qui se co-construit dans un cadre avec des indicateurs et des critères partagés.
- Faire un état des lieux « diagnostic » de façon à dégager un angle d'attaque pour déclencher une action concrète.
- Développer une culture de projet.
- Favoriser l'expérimentation et la mise en réseau.
- Mobilisation des différentes parties prenantes de l'ACM (cuisinier, secrétaire, entretien...) autour du projet.
- Accepter le changement et les efforts à consentir.
- Permettre la transversalité des compétences (au service d'un projet) et les valoriser.
- Créer de la satisfaction en mesurant le chemin parcouru.
- Affirmation de valeurs fortes au niveau du projet global (politique, associatif...).



g. Contribution écrite des FRAPNA

Dans différents textes, dont sa Charte associative et ses 88 propositions pour l'environnement en Rhône-Alpes (2007), la FRAPNA souligne son engagement éducatif.

Elle retrouve ses différentes façons de s'impliquer dans la définition des objectifs de l'Education à l'Environnement en 1975 à Belgrade lors d'un colloque de l'UNESCO. « Incluant l'information et la sensibilisation, l'Education à l'Environnement cherche à motiver une population, la rendre consciente, susciter son intérêt, lui donner les moyens d'acquérir connaissances et compétences pour participer à la résolution des problèmes et pour éviter que d'autres ne surgissent. »

La FRAPNA présente cette contribution comme une affirmation culturelle.

1. La FRAPNA est persuadée de l'urgence environnementale et de la nécessité de changements radicaux de l'organisation de notre société et de nos modèles de développement, ce qui doit passer par des changements de paradigme et de comportements.

2. La FRAPNA affirme son ou ses points de vue en matière d'environnement et de nature, elle partage les valeurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (eedd) qui défend la multiplicité des points de vue et la culture des interrogations plutôt que des certitudes.

3. En matière d'eedd, la FRAPNA choisit une culture de dialogues, de complémentarités et de partenariat, que ce soit en interne entre adhérents, militants, administrateurs et salariés des différents métiers ; que ce soit en externe avec les collectivités, les entreprises et d'autres associations. L'eedd doit se comprendre comme du « faire ensemble » et comme lien entre l'action militante et l'implication associative de terrain et la sensibilisation. C'est aussi le sens de son engagement pour des actions partenariales en s'opposant à la logique de « prestations éducatives ».

4. En matière d'eedd « professionnelle », la FRAPNA se donne les moyens d'évaluer, améliorer, professionnaliser ses actions, ses outils et ses éducateurs, et ceux de ses associations fédérées, dans une culture d'évolution du métier d'éducateur à l'environnement.

5. En matière d'eedd, la FRAPNA insiste sur la signification du lien avec les actions militantes et les associations locales du terrain, et les enjeux locaux spécifiques de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, lien qui doit être créé ou recréé avec tous les publics. Ceci sous entend que les actions doivent être réalisées par des acteurs ayant des connaissances et une légitimité sur les territoires découverts et partagés avec les publics.

6. La FRAPNA souhaite que s'établisse un lien fort, sensoriel, affectif avec le milieu naturel. L'association pense que c'est la base indispensable d'une prise en compte différente de la vie sur terre, de la biodiversité et des besoins des autres êtres vivants et ainsi de l'avenir de l'humanité.

7. En matière d'eedd, le cœur de métier de la FRAPNA est bien la découverte de la nature, dans ses dimensions affectives, de connaissances et d'actions. Dans ses actions d'eedd, la FRAPNA s'engage également sur des thématiques complémentaires, gestion des déchets, eau, problématiques environnementales ...

Aimer, comprendre et protéger, constituent les verbes clés pour des changements de savoir, savoir-être, savoir faire et savoir devenir de tous les publics, à tous les âges de la vie.

h. Assises de la Maison Rhodanienne de l'Environnement

Le mercredi 3 juin 2009 de 18h à 22h, à la MRE, Lyon (69).

Organisateur : Maison Rhodanienne de l'Environnement (MRE).

18 participants parmi lesquels :

- 17 représentants associatifs membres de la MRE;
- 1 représentant des collectivités partenaires de la MRE.

Contexte

Destinées à l'ensemble des associations membres de la MRE et à ses trois collectivités partenaires, ces Assises avaient pour objectif de contribuer aux Assises Régionales et Nationales, mais aussi de créer un espace de réflexion sur l'EEDD entre les associations membres et permettre l'émergence de propositions pour mieux travailler ensemble et faciliter sa mise en oeuvre au sein du projet collectif de la MRE.

Programme de la soirée

- Faire le point sur les forces et les contraintes rencontrées dans la mise en oeuvre de nos activités d'EEDD (Freins et Leviers).
- Elaborer ensemble des propositions pour leur développement.

Freins

- Difficultés de communication interne et externe.
- Manque de lisibilité du projet MRE.
- Pas assez d'échanges et de mutualisation entre les associations membres.
- Manque d'implication des élus associatifs.
- Un lieu pas adapté (manque de place, peu exemplaire).

Leviers

- Lieux pour des projets concrets (CIN du Grand Moulin, réseau documentaire,...).
- Espace de projet collectifs et de partenariat (RDEEDD, mercredis de l'environnement,...).
- Soutien affirmé des collectivités.
- Diversité et complémentarité des acteurs (compétences, pluralité des approches,...).
- Valeurs partagées entre les associations membres.

Propositions

- Mobiliser les associations adhérentes sur le projet MRE en mettant en place quatre groupes de travail sur :
 - la concertation entre les associations membres et les collectivités partenaires,
 - le renforcement des liens et des échanges entre les associations membres (ex : organiser une fête de la MRE au Grand Moulin),
 - le projet de la nouvelle MRE,
 - les droits et devoirs des acteurs de la MRE : travail sur une Charte et un règlement intérieur.

i. 1^{es} Assises Ardéchoises de l'EEDD

Le samedi 3 octobre 2009, à l'hôtel du Département de Privas (07).

Organisateur : Collectif Pétale 07.

166 participants parmi lesquels :

- 69 représentants associatifs ;
- 23 représentants de collectivités ;
- 12 représentants d'entreprises ;
- 42 représentants d'établissements d'enseignement ;
- 2 représentants de syndicats ;
- 6 représentants de services de l'Etat ;
- 12 individuels sans structures d'appartenance.

Ateliers

- 1 : Les enjeux liés à l'alimentation dans les structures d'accueil collectif.

L'alimentation touche à la santé, à l'agriculture, à la production et à la gestion des déchets, à la convivialité et au lien social, au transport de marchandises, aux modes de production, aux rythmes de vie, au patrimoine culturel des peuples, aux conditions de travail des producteurs, à la gestion des ressources naturelles... La manière dont nous nous alimentons implique des choix permanents, tant sur le contenu de l'assiette que sur l'organisation des repas. L'éducation à l'alimentation est liée à l'éducation à la consommation, au goût, à la nutrition, à la santé, à l'hygiène, à la solidarité et bien sûr à l'environnement.

Nous sommes encore loin de voir se généraliser des démarches de recherche d'une certaine qualité « socio-environnementale » des modes d'alimentation mis en place dans les structures d'accueil collectifs.

Il est donc nécessaire d'analyser les moyens de mieux mutualiser les expériences des uns et des autres à ce sujet. Comment parvenir à sensibiliser les décideurs à ces enjeux fondamentaux ? Quels éléments permettraient que des initiatives isolées se généralisent ? Comment faire pour que l'ensemble des équipes des structures, les parents et les jeunes se mobilisent autour d'un projet partagé, élaboré dans la concertation, autour des enjeux éducatifs liés à l'alimentation ? Enfin, comment permettre l'installation en Ardèche de nouveaux producteurs en agriculture biologique, pour répondre à une demande croissante ?

Freins

- Insuffisance de l'offre en produits, liée en partie au problème d'accès au foncier.
- Freins psychologiques et culturels liés à l'éducation au goût et aux habitudes alimentaires.

Propositions

- Donner l'exemple dans chaque collectivité, lors des manifestations publiques en valorisant des produits locaux.

- Création d'une plate-forme départementale de ressources, d'échange d'expériences, de mutualisation de moyens et d'outils de sensibilisation.

• 2 : Le financement des projets d'EEDD en Ardèche

Les enjeux environnementaux sont de plus en plus pris en compte par les politiques publiques et par les entreprises. Cette intégration des thématiques «environnement et développement durable » se limite pourtant parfois à un volet très centré sur la communication. De nombreuses organisations publiques ou privées se cantonnent à afficher un discours. Les enjeux économiques étant encore largement considérés comme prioritaires, les actions concrètes en matière d'environnement se font attendre et les budgets alloués à l'EEDD restent faibles ...

Les défis environnementaux actuels sont pourtant bien réels et les transformations sociétales qui y répondront passent nécessairement par le développement de l'EEDD pour tous, à tous les âges de la vie. Ceci implique de multiplier les sources de financements, de manière à pouvoir mener des projets multiples, à différentes échelles et dans différents secteurs d'activités. Comment faire prendre conscience aux décideurs de l'importance de financer durablement les actions d'EEDD et les structures qui les portent ? Quelles stratégies permettraient que les collectivités allouent d'avantage de fonds sur leurs lignes EEDD ? Quelles sont les possibilités de partenariats à mettre en place entre les organisations publiques et les acteurs de l'EEDD ? Pourquoi l'appel d'offre est-il devenu un mode de relation quasi exclusif entre les collectivités et les associations et quelles sont les alternatives existantes ? Quelles entreprises, associations, administrations d'état, collectivités territoriales, fondations sont à même de financer des projets d'EEDD ? avec quelles valeurs éthiques ? Les associations souhaitent-elles être financées par des groupes privés ? Quel est l'intérêt des entreprises à financer des projets EEDD dans le cadre de leurs politiques de communication et de responsabilité sociale et environnementale ? Comment motiver leur intérêt pour des actions de mécénat ? Est-il envisageable de constituer une structure Ardéchoise chargée de rassembler des fonds pour le développement des projets d'EEDD ? La future plate-forme permanente de concertation ardéchoise sur l'EEDD pourrait-elle jouer ce rôle ?

Freins

- Inadéquation entre les politiques publiques et les enjeux EEDD (identification, communication, pérennisation des financements).
- Baisse des financements publics d'où autres financements (qui posent des problèmes d'éthique).

Propositions

- Construction d'un collectif ouvert pour mutualisation des savoir-faire, des informations et pour interpellation des décideurs.
- Co-construction partenariale des politiques publiques et sollicitation des autres acteurs de la société civile dans l'éthique EEDD (entreprises...).

• 3 : Education sur le thème de l'habitat dans une démarche de développement durable

L'homme occidental passe plus de 70% de son temps dans des espaces clos : habitat, bureau, école.... En France, la prise en compte du développement durable dans le domaine de l'habitat est récente. Elle constitue néanmoins aujourd'hui un vrai sujet d'actualité autour duquel existe une forte communication et pour lequel des dispositifs se mettent en place. De nombreuses initiatives individuelles ou collectives visant à développer l'écoconstruction voient aussi le jour et intéressent un public toujours plus large.

Parallèlement à ces évolutions, le développement urbain se poursuit et les Plans Locaux d'Urbanisme ont encore du mal à limiter le mitage des paysages et la destruction des milieux naturels ou agricoles. La maison individuelle « espacivore », « énergivore » et « ressourcivore » reste encore le modèle dominant en milieu rural. Les innovations en termes d'habitats groupés « de nouvelle génération » intégrant les enjeux du développement durable sont rares et peu portés à connaissance. La faible disponibilité de logements à l'année pour l'installation d'habitants permanents (lié à la forte demande saisonnière) contraint l'équilibre socio-économique et environnemental des territoires. Assurer la mixité sociale dans les villes, villages et quartiers reste difficile.

Quelle approche éducative pourrait répondre à ces questionnements individuels et collectifs ? A qui s'adresse t-on prioritairement lorsque l'on désire des changements sociétaux liés à nos modes d'habiter et à nos choix en termes d'aménagement et d'urbanisme ? Comment éduquer sans culpabiliser ? Qui sont les relais sur le terrain ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les personnes qui s'engagent dans une démarche d'amélioration de l'habitat ? Y a-t-il de nouvelles actions à mettre en place en Ardèche ? Par qui devraient-elles être portées ? Comment garder le sens critique par rapport aux diverses sources d'informations reçues ?

Freins

- Formatage, uniformisation, frein culturel/ complexité de l'information.
- Vision économique à court terme qui s'oppose à la vision sociale, choix de vie.

Propositions

- Groupes de travail sur « habiter » (habiter, c'est ensemble, un territoire).
- Formation et autoformation à l'approche globale.

• 4 : Le partenariat : travail en réseau, concertation et transversalité sur les territoires

L'EEDD est par essence un champ d'action transversal impliquant des acteurs variés. La plupart d'entre eux sont d'accord pour considérer qu'il est important de travailler en réseaux et de construire des partenariats basés sur des processus participatifs de concertation. Seule la perspective du « faire ensemble » nous renforce, ce lien social qui fonde notre humanité. La concertation permet de définir ce qui est juste selon le sens commun, au-delà des différences culturelles ou professionnelles de chacun.

Dans les faits, les pratiques de concertation sont peu répandues. Il existe une méconnaissance des acteurs entre eux qui engendre une méfiance réciproque, voire des phénomènes de concurrence ou d'instrumentalisation. Des incompréhensions naissent du fait d'un manque de lisibilité et de clarté des actions des uns et des autres. Qui fait quoi ? avec quels objectifs ? à quelle échelle de territoire ? pour quels publics ? Les structures prennent rarement le temps nécessaire à la concertation, pour permettre l'installation d'un climat de confiance, la création progressive d'un projet partagé, basé sur des intentions communes. Le turn-over des techniciens dans les structures ne facilite pas la création de relations durables qui prennent en compte les acquis du passé. Il existe un problème de transmission de la mémoire collective qui nuit à l'évolution des relations partenariales.

L'EEDD n'avancera en Ardèche que si la concertation et le travail en réseau se développent. Certains dispositifs existent déjà sur le territoire Ardéchois ou régional.... Comment consolider ces réseaux et ces processus de concertation ? Quels manques apparaissent ? Quelle forme peut prendre la plate-forme permanente de concertation sur l'EEDD qui va se constituer en Ardèche après les assises ? Quels seront ses objectifs et les acteurs impliqués ?

Freins

- Manque de connaissance et isolement des acteurs.
- Les pouvoirs (institutionnels, politiques, partenariaux, exclusifs, etc.) : une certaine forme de hiérarchie dans les pouvoirs (effet pyramidal).

Propositions

- Mutualisation, valorisation : mise en place d'une communication commune, transparente, objective, qui aboutirait à la création d'une plate forme de concertation.
- Développer des passerelles intergénérationnelles (langage commun).

• 5 : Intégration des enjeux de l'EEDD dans le secteur du tourisme

Le département de l'Ardèche dispose d'un fort potentiel touristique. La qualité environnementale exerce une attractivité importante dans ce domaine d'activité, avec des retombées économiques appréciables dans des bassins de vie situés majoritairement en zones rurales.

La fréquentation touristique implique des contraintes saisonnières qui ne sont pas forcément contradictoires avec le respect de l'environnement et des populations locales sauf quand elles deviennent massives ou mal anticipées. Comment concilier ces deux objectifs ? D'un côté les professionnels du tourisme développent leurs offres de produits et services, de l'autre, les pouvoirs publics tentent de réguler les activités qui peuvent impacter le milieu naturel. Au centre, la clientèle touristique détient une large part de responsabilité par ses comportements au quotidien. La gestion de l'eau dans le sud du département en est un exemple frappant, les modes de vie citadins n'éveillant pas à une gestion de sa rareté, surtout en vacances.

Cet atelier se propose d'échanger et de réfléchir ensemble à cette relation « tourisme/nature » qui peut s'avérer paradoxale. L'objectif principal consiste à dégager des idées, voire des ébauches de solution permettant d'intégrer les enjeux de l'EEDD dans ce secteur d'activité, avec

un souci d'équilibre entre la garantie des usages et la préservation du milieu naturel et de ses ressources.

Freins

- Stéréotype de l'image de l'Ardèche qui fait que les vacanciers ont des comportements consuméristes de l'environnement dans certaines zones.
- Régulation insuffisante du déséquilibre géographique de l'activité touristique en Ardèche.

Propositions

- Formation de toute la chaîne des acteurs, depuis les décideurs jusqu'aux professionnels du tourisme + sensibilisation des vacanciers.
- Coopération et coordination ...

• 6 : Favoriser l'éducation dehors, dans la nature, en contact avec le terrain

L'éducation dehors, en pleine nature, fût l'un des piliers de l'éducation populaire. L'EEDD est elle aussi issue du terrain. Le contact avec le réel, avec les éléments (eau, terre, air, feu) et avec les autres espèces vivantes constitue une source inestimable d'émerveillement, d'apprentissage, d'aventure, d'expérimentation et de bien-être. Eduquer dehors est une porte d'entrée rêvée pour nous tous. Elle offre la connaissance et le respect des cycles du vivant et permet d'humaniser et pacifier notre rapport au monde.

Alors que la découverte de l'environnement par les sports de nature et de loisirs se développe, la tendance actuelle dans le secteur de l'éducation est de délaisser ce potentiel fondamental qui permet à l'individu de se situer dans son environnement. On constate actuellement que les classes vertes et les séjours de vacances sont plus courts qu'auparavant. Le mythe du risque zéro pousse les enseignants, les animateurs et leurs organismes de tutelle, ainsi que les familles, à privilégier l'EEDD « en salle ». Les thèmes du développement durable liés aux déchets ou à l'énergie, en vogue actuellement, incitent peu les éducateurs à sortir avec les groupes. Les aléas liés à l'extérieur sont moins bien acceptés qu'auparavant par la société et la réglementation se durcit. Il devient de plus en plus difficile de se baigner dans une rivière, de faire du feu, de faire du camping avec un groupe de jeunes... Enfin, la gestion administrative pour organiser une sortie s'alourdit et les financements ne sont pas au rendez-vous.

Quels enjeux se cachent derrière les sorties natures ? Quels arguments nous poussent à les promouvoir ? Quels moyens avons-nous pour retrouver cet espace de liberté fondamental qu'est la vie au grand air et cette école de la débrouillardise qu'elle induit naturellement ? Comment pouvons nous influencer sur les politiques locales pour favoriser l'éducation dehors ? pour remettre les éducateurs, les institutions et les familles en confiance ? pour former les animateurs aux activités de pleine nature en toute sécurité et leur redonner l'envie de sortir avec leurs groupes ? Quels mécanismes financiers permettraient d'inciter à l'organisation de sorties sur le terrain ? Comment arriver à mieux faire reconnaître les valeurs éducatives de l'éducation nature ?...

Freins

- Accès à l'information.
- Réglementations et contraintes administratives.
- Financements.

Propositions

- Favoriser la découverte de l'environnement proche (pas uniquement le milieu naturel mais aussi les sites où l'on s'occupe de la gestion des problématiques environnementales).
- Développer et mettre en réseau : s'informer et se former avec des personnes ressources, des lieux, des sites, transformer les «com» en «coop» des sites internet.
- Mettre les enfants, les parents et le public au centre de ces problématiques pour donner du sens, pratiquer et s'impliquer.

Pour en savoir +
Actes du colloque en
ligne sur le site du
GRAINE.



Et, aussi, pendant les assises...

- des contes pour ponctuer la journée,
- une fresque historique de l'EEDD,
- un débat sur les perspectives de l'EEDD en Ardèche,
- un buffet avec des produits locaux et biologiques,
- l'implication d'étudiants pour la prise de note et la réalisation du buffet,
- une vidéo réalisée,
- une expositions des projets d'EEDD en Ardèche,
- un four à pain mobile pour les pauses,
- un système de tri sélectif et des toilettes sèches dans la cours de l'Hôtel du département.



Les six ateliers de réflexion, orientés sur des problématiques locales, ont soulevé différents obstacles au développement de l'EEDD en Ardèche. Les propositions ont ensuite permis l'émergence de perspectives partagées. La volonté de coopérer est importante. La création d'un espace départemental de concertation sur l'EEDD est en route, soutenue par les élus du territoire. Reste à en préciser les contours. Le passage des paroles aux actes est délicat mais une chose est certaine : les acteurs souhaitent que cette dynamique soit résolument tournée vers l'action concrète. Rendez-vous donc au prochain épisode.

4. 13 JUIN 2009 : PROGRAMME

9h00 - 9h30	Accueil des participants - Café de bienvenue par Artisans du Monde
9h30 - 10h30	Accueil par Hélène BLANCHARD, Vice-présidente de la Région Rhône-Alpes déléguée à l'environnement et la prévention des risques. Intervention de Bruno CHARLES, Vice-président du Grand Lyon en charge du Plan d'éducation au développement durable. Présentation : - de l'Espace Régional de Concertation EEDD par Emmanuel de GUILLEBON; Directeur de la DIREN Rhône-Alpes. - du GRAINE Rhône-Alpes par Frédéric MARTEIL, Président du GRAINE Rhône-Alpes. - de la dynamique nationale des Assises par Roland GERARD, Coprésident du CFEEDD.
10h30 - 11h30	Présentation: - du déroulement de la journée par Carole TARDY, Coordinatrice des Assises Régionales au GRAINE Rhône-Alpes. - des sens et méthode de construction des Assises Régionales par Renée-Paule BLOCHET, Présidente des Amis de Circée, membre du groupe d'organisation. - des principaux résultats de l'enquête régionale réalisée par Brigitte NARDIN, Etudiante-Stagiaire Master 2 Ethique et Développement Durable au GRAINE Rhône-Alpes. - des groupes d'ateliers par Carole TARDY.
11h30 - 13h00	Ateliers de réflexion/production
13h00 - 14h30	Buffet. Spectacle de l'association Dialogue sur Terre
14h30 - 16h00	Reprise des ateliers de réflexion/production
16h00 - 16h30	Pause. Café, rafraîchissement par Artisans du Monde
16h30 - 17h15	Restitution des neufs propositions
17h15 - 17h45	Perspectives : - en Haute-Savoie par Agnès DECOTTIGNIES, Directrice du CPIE Bugey Genevois. - dans le secteur des accueils collectifs de mineurs par Albert SOUSBIE, Délégué régional de la Jeunesse au Plein Air. - en Ardèche par Dimitri DE BOISSIEU, Animateur et formateur de l'Association Le Mât/Le Viel Audon. - pour le GRAINE Rhône-Alpes par Frédérique RESCHE-RIGON et Stéphane MILLET, Administrateurs du GRAINE Rhône-Alpes. Clôture de la journée par Roland GERARD.

5. 13 JUIN 2009 : DISCOURS ET PRÉSENTATIONS

a. Accueil par Hélène BLANCHARD

Vice-présidente déléguée à l'environnement et la prévention des risques de la Région Rhône-Alpes



« Je suis certes Vice-présidente déléguée à l'environnement et à la prévention des risques, mais je suis comme vous aussi très soucieuse du développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable, parce que c'est l'EEDD, même si j'ai beaucoup de mal à dire Développement Durable, je vais le dire aujourd'hui.

Monsieur de Guillebon, merci d'être là, Monsieur Bruno Charles, que je connais plus particulièrement, qui représente le Grand Lyon, merci. Mesdames et messieurs l'ensemble des partenaires qui sont à cette tribune aujourd'hui, mais aussi présents dans cette salle auprès de nous et mesdames et messieurs les élus, je sais qu'il y en a beaucoup, donc sachez que je suis ravie de vous accueillir dans cette salle des délibérations, c'est vrai comme vous l'avez-dit que c'est un lieu de citoyenneté, mais c'est un lieu

aussi où sont débattus l'ensemble des dispositifs, l'avenir et les ambitions de chaque Rhône-alpin. C'est vrai que c'est un lieu un peu emblématique mais il sert aussi à autre chose. On parle beaucoup d'élus de la région, mais il sert aussi à accueillir les débats du CESR qui a aussi un rôle à jouer dans les matières sur lesquelles vous allez aujourd'hui travailler.

Permettez-moi aussi de remercier plus particulièrement le GRAINE, mais aussi les associations qui ont constitué ce comité de pilotage qui fait qu'aujourd'hui nous sommes tous là, réunis avec une même volonté de travailler, pour donner un sens et pour harmoniser aussi, peut-être, tous nos dispositifs concernant l'éducation à l'environnement.

Je vous rappellerai simplement que ces assises s'inscrivent dans tout une série d'assises départementales qui ont eu lieu dans la Drôme, en Ardèche, en Isère, mais qu'également dans le cadre de ces assises -je m'en souviens très bien, j'ai été interviewée- avait été réalisé un état des lieux, une enquête visant à faire le point sur l'ensemble des dispositifs concernant l'éducation à l'environnement et je crois que cette enquête va vous être restituée aujourd'hui. Cela nous permettra de partir à un temps T, faire le bilan de tout ce qui a été fait et pour vous permettre de poser les bases d'un travail pour continuer, et bien continuer, puisque je crois que l'ensemble des partenaires mais aussi la sensibilité du citoyen aujourd'hui se prêtent à une imprégnation beaucoup plus forte des principes de l'éducation à l'environnement.

Alors cette journée du 13 juin, je vais le rappeler, aura pour objectif de construire une réflexion collective, j'aime ce mot "collectif", puisque vous avez pu constater à maintes reprises que lorsque nous avons, nous Région, l'ambition de construire quelque chose, nous réunissons l'ensemble des acteurs. Nous l'avons fait pour l'éducation à l'environnement, nous l'avons fait pour le patrimoine naturel, et pour bien d'autres dispositifs et en cela, je remercie ces acteurs

qui ont bien voulu construire avec nous. Car construire effectivement, on ne peut pas le faire simplement dans notre petit coin, et faire fi de toutes les demandes qui viendraient du terrain. Et surtout prendre en compte tout ce qui a été fait, on s'apercevra quand même à l'issue de cette journée, et peut-être même à l'issue de ce premier rendu de l'enquête, qu'il y a beaucoup de choses qui ont été faites. Enormément de choses. Il faut effectivement se mettre en synergie.

Qu'est qu'il faut faire aussi ? Favoriser de nouveaux partenariats. Effectivement le partenariat, la concertation sont des éléments essentiels pour l'imprégnation de toute la société de cette éducation à l'environnement. Et faire émerger des propositions concrètes, réalistes et concertées pour développer et générer une éducation à l'environnement pour tous les âges de la vie et dans tous les territoires. Cette solidarité entre générations et cette solidarité entre territoires est éminemment importante. La région Rhône-Alpes est une grande région avec huit départements, qui ont des caractéristiques très différentes les uns des autres, et donc il nous faut accéder à l'ensemble des territoires. Et surtout, et ça j'en avais fait un petit peu le point fort de notre action et Michèle Eballe qui est ici présente, qui prendra ma place tout à l'heure, est tout à fait consciente en même temps que les autres élus qui ont travaillé au sein de la commission environnement, qu'il faut absolument que cette éducation à l'environnement, que toute cette sensibilisation, et on verra que maintenant il faut plus aller sur de la sensibilisation mais sur le geste, il faut que cela imprègne toutes les générations et toutes les personnes, c'est-à-dire même les personnes à mobilité réduite, les personnes en déshérence. Et je vous dis très sincèrement que ce n'est pas facile d'avoir tous les acteurs qui nous permettent d'aller vers ces publics-là.

Alors vous comprendrez que ces assises sont un moment fort pour les structures qui œuvrent dans le champ, et là effectivement le GRAINE et tout le comité opérationnel a su les réunir, ce sont les deuxièmes organisées, vous l'avez rappelé, les premières vous l'avez rappelé ont été organisées à Firminy, ville que je connais bien, en 1999, et aujourd'hui effectivement on s'aperçoit que beaucoup de chemin a été parcouru au regard du nombre de personnes qui sont dans cette assemblée.

Alors vous comprenez que je suis éminemment ravie de vous accueillir au sein du Conseil régional. Vous le savez, certains d'entre vous ont déjà travaillé avec nous, la région a toujours porté un intérêt très particulier à cette éducation à l'environnement et donc par conséquent à cette manifestation qui est un moment relativement rare, même si nous vous avons réunis partiellement sur des thématiques, aujourd'hui, vous êtes tous là. Donc, c'est un moment fort et un moment rare qui va finalement aboutir à la fin de la journée, à l'élaboration de propositions. Des propositions qui seront comme je l'ai dit tout à l'heure faites de manière concertée, et qui ont pour finalité de permettre le développement et la généralisation de l'éducation à l'environnement. Développement, je ne suis pas sûre aujourd'hui que l'on ait encore beaucoup à faire, mais c'est surtout la généralisation. Elles serviront à alimenter la réflexion nationale au cours des assises nationales qui auront lieu en octobre à Caen. Ces propositions, alors là je m'y engage, devront avoir un écho en Rhône-Alpes et ne pas rester lettre morte afin que vous, les acteurs du terrain, vous sachiez que nous sommes là prêts à vous aider et qu'on vous a non seulement écouté mais aussi, entendu, ce qui n'est pas du tout la même

choses. Donc pour ce faire, il faudra une mise en œuvre concrète des propositions, qui devra être étudié avec l'ensemble des rhônalpins de l'Education à l'Environnement. Vous le savez la région Rhône-Alpes est mobilisée depuis des années sur l'Education à l'Environnement puisque les premiers dispositifs datent de l'année 1995. C'étaient des dispositifs qui ma foi étaient très ambitieux, très innovants, puisqu'à l'époque peu de collectivités allaient sur ce champ-là. On s'est aperçu, puisqu'il faut aller toujours de l'avant et c'est aussi le rôle de ces assises aujourd'hui, que nous devions faire "plus". Et c'est la raison pour laquelle en novembre 2008, nous avons voté une nouvelle politique en faveur de l'EE mais avec une notion un peu plus forte qu'est l'éco-responsabilité, qui met davantage l'accent sur le geste, sur le savoir-faire et sur le changement des comportements, face bien évidemment et on le sait très bien, à l'urgence écologique. Alors la Région continue toujours à soutenir de nombreux projets, sur l'éducation à l'environnement et l'éco-responsabilité et qui s'adressent –ça, c'était une volonté forte de nous tous- à tous les publics, et pas simplement au public d'âge scolaire, parce qu'on a un peu tendance à faire des raccourcis et dire l'éducation à l'environnement, c'est de l'éducation, c'est donc en âge scolaire qu'on doit intervenir.

Tout le monde est d'accord : les changements climatiques, les menaces sur la biodiversité, donc au-delà même de sensibiliser, d'éduquer, de former des citoyens, pour appréhender effectivement ces enjeux environnementaux ce qui est aussi le but de ces assises aujourd'hui, eh bien il faut pouvoir aussi leur donner le geste et le bon geste et le bon comportement.

Je vais compléter aussi sur le travail qui a été fait en commun avec la Région et l'ensemble des partenaires de l'éducation à l'environnement que sont les travaux de l'espace régional de concertation dont vous parlera monsieur de Guillebon tout à l'heure. C'est un travail qui a été long, difficile parfois, laborieux, mais monsieur de Guillebon nous en fera l'écho tout à l'heure, vous vous apercevrez que le travail et les résultats sont tout à fait probants et nous en sommes tout à fait ravis.

Avant de vous souhaiter une bonne journée productive, mais aussi conviviale, avec des riches moments de partage et de réflexion, je voudrais rendre un hommage appuyé à l'ensemble de ces partenaires, de ceux et de celles, d'habitude on dit de celles et de ceux, qui se sont mobilisés bien avant nous sur la thématique, et sans qui aujourd'hui on ne serait pas là. Donc ceux-là c'est, mais j'ai beaucoup l'habitude de le dire, mais je crois que sans les associations, sans les personnes au sein même d'institutions, au sein même de collectivités, qui se sont mobilisées, individuellement, on ne serait pas là aujourd'hui pour construire quelque chose de rationnel et de concerté. Donc c'est pour cela qu'aujourd'hui nous sommes là pour construire, consolider. Et consolider, alors là je vais faire une petite égratignure au Grenelle parce que j'ai lu quelque chose sur le rendu du COMOP du Grenelle sur l'Education à l'environnement, qui m'a fait beaucoup rire –vous savez que chaque politique au niveau du Grenelle a été visitée et il y a des comités opérationnels- alors c'était « sensibiliser, informer et former le public aux questions environnementales et au développement durable », donc nous sommes tous d'accord. Et « les voies et moyens pour que les citoyens et les consommateurs modifient leur comportement ». Nous sommes également tous d'accord. Là où je suis un peu moins d'accord, parce que ce qui prouve qu'à la limite on se serait tous trompés, c'est « construire une information fiable et des clés de compréhension et de confiance ». Je suis désolée, la confiance et le message étaient

fiables, et jusqu'à aujourd'hui on l'a prouvé. Et donc, si effectivement, au niveau du COMOP, on en est à ce stade-là, nous n'avons pas encore gagné. Aussi en région Rhône-Alpes, comme nous sommes très pertinents dans nos actions et que nous sommes très en avance, je vous souhaite une excellente journée de travail qui va montrer que notre discours a été fiable et de confiance.

Merci. »

b. Intervention de Bruno CHARLES

Vice-président du Grand Lyon en charge du Plan d'éducation au développement durable



« Merci. Merci Hélène Blanchard, évidemment que l'on connaît depuis longtemps, mais c'est surtout parce qu'elle a commencé très jeune, et merci aussi au GRAINE, pour sa qualité de travail habituelle que j'ai connue en tant que directeur de la Maison Rhodanienne de l'Environnement. Il y a toujours une qualité soutenue du travail, et merci à vous, parce que quand on occupe des fonctions électives, on a besoin que ça pousse derrière pour pouvoir porter nos projets, pour pouvoir avoir un véritable rôle de transformation et la mobilisation d'aujourd'hui, d'un samedi matin, forte, est un message extrêmement important et favorable pour qu'on puisse porter nous au sein des institutions le message du développement soutenable, du développement durable, de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable. Donc merci à tous d'être là.

Evidemment, le Grand Lyon est impliqué, je dirais essentiellement depuis deux mandats. Je pense que le mandat précédent a été un moment important à la fois d'augmentation en terme de qualité de structuration à travers la création d'un plan, à travers la création d'outils comme le passeport éco-citoyen, comme un certain nombre d'outils pédagogiques qui ont été créés. Cela a été aussi un moment de structuration budgétaire, avec un volant budgétaire qui a été multiplié par trois et demi au cours du mandat précédent. Nous sommes effectivement au Grand Lyon dans le processus de structuration de cette action.

Je voudrais rajouter à ce qu'a dit Hélène Blanchard, un élément simplement de réflexion, pour dire : est-ce que l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable est un supplément d'âme qu'on doit aujourd'hui à une certaine coloration politique ou alors est-ce que c'est vraiment un mouvement de fond ? Et un mouvement de fond qui nous interroge politiquement et qui interroge sur le paradigme politique qui soutient la manière dont nos concitoyens se conçoivent.

Je crois fondamentalement que ce que vous faites, ce que nous faisons, c'est aujourd'hui un mouvement du champ politique qui est extrêmement important. Notre nation s'est construite sur une élite du peuple qui le gouverne, c'est-à-dire un certain nombre de gens, technocrates, qui décident le bonheur du peuple pour lui. « Faut pas trop qu'il se manifeste, on change un peu mais faut pas trop non plus qu'il demande à participer. » Il y a une période, depuis les années 80 je dirais où on a dit qu'il fallait que les services publics aillent dans le faire-savoir. C'était la période où tous les services publics se sont mis à faire des journaux, il y a eu une grosse phase de communication : « Ils demandent à comprendre, il faut vraiment qu'on leur explique, mais il ne faut pas non plus trop qu'ils en demandent, mais on va leur expliquer »... Je crois qu'aujourd'hui par la découverte de la finitude de la planète, il faut revenir à la commission de Brundtland pour comprendre que ce n'est qu'une notion de compromis et que donc, ce n'est pas cette notion-là qui nous fait réellement avancer. Peu importe les mots, tout

dépend ce que l'on met dessous : Développement Durable, soutenable, certains disent décroissance. Toujours est-il qu'aujourd'hui on ne peut pas réussir une politique sans que tous les citoyens soient des partenaires de cette politique. On ne peut plus construire d'espace public, on ne peut plus construire d'espaces communs sans que chacun soit le porteur du projet collectif. Et ça, ça change tout. On est donc passé du faire pour, au faire savoir, au faire avec, au faire partager. Et ça c'est un mouvement politique de fond dont on n'a pas pris encore toutes les conséquences et, je ne dirai pas que vous êtes l'avant-garde, parce que je n'aime pas les théories des avant-gardes, mais vous êtes à la pointe de ce mouvement-là où, soit on amène tous nos concitoyens à partager le projet collectif dans lequel on veut se projeter (alors évidemment, il faut qu'il soit solidaire, écologique, qu'il porte un certain nombre de valeurs), soit nous échouons.

C'est pour ça que l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable, pour moi n'est pas seulement un ajout à des politiques qui existent déjà, c'est véritablement un renversement ou une remise en cause totale du mode d'inscription politique de tous les citoyens. Je crois que les débats que nous aurons aujourd'hui sont fondamentaux dans la capacité à formuler la politique d'aujourd'hui et de demain.

Je crois en plus puisque la période est favorable au mouvement, au message positif, que la demande qui s'est exprimée électoralement, est aussi celle-là, est aussi de partager. On a encore du travail pour faire de chacun un porteur de projet du territoire où nous sommes. Une fois qu'on a dit ça, on est tous porteur d'une mission importante qui n'est pas encore partagée, les assemblées d'élus sont les derniers lieux qui incorporent les évolutions sociétales et donc pour porter ce message dans les assemblées élues, on a besoin que vous poussiez très fort derrière.

Mais je vois le mouvement associatif qui était fondamental dans cette évolution, et j'ai aujourd'hui quelques inquiétudes. Je vois un mouvement associatif qui, fragilisé par la disparition des emplois jeunes, pour remonter plus haut, des objecteurs de conscience, des contrats aidés, se retourne vers les collectivités et s'inscrit dans les politiques des collectivités et nous demande, parfois anticipent même sur nous en disant : « Dites-nous ce que vous voulez qu'on fasse » Et ça m'inquiète beaucoup parce que dans l'association, fondamentalement, ce à quoi on tient, c'est son rôle sociétal, c'est sa capacité à rassembler les gens autour du projet associatif. Et donc la professionnalisation que vous avez acquise et qui vous donne une crédibilité énorme, elle ne doit pas se faire au détriment de cette capacité à rassembler, à réunir des gens autour d'un projet. C'est pour ça que, je l'ai déjà dit, je pense qu'on aura l'occasion avec les associations de se revoir en septembre, que nous souhaitons continuer dans cette politique et l'amplifier encore mais à condition de ne pas avoir en face de nous des partenaires qui deviennent des prestataires, mais des partenaires qui ont leur vie propre, leur vie associative et leur projet, et qu'on jugera autant à la qualité et la vie endogène interne de leur projet associatif qu'à leur capacité à répondre à nos demandes.

C'est un peu schizophrène comme message mais je vous avoue que je suis inquiet de la structure aujourd'hui et de la fragilité du mouvement associatif. Et je ne voudrais pas que paradoxalement par l'inscription des thématiques portées par l'association dans les politiques publiques, on arrive à une fragilisation encore plus grande.

Je vous remercie et j'espère que ce mouvement de réflexion se poursuivra. Bonne journée à tous. »

c. Présentation de l'Espace Régional de Concertation EEDD par Emmanuel de GUILLEBON

Directeur de la DIREN Rhône-Alpes



Quelques mots avant d'être plus explicite sur l'ERC, l'espace régional de concertation. Je crois que le travail que vous menez, que nous menons, s'inscrit dans la continuité d'une politique qui n'est pas partisane du tout mais qui est une politique vers plus de citoyenneté - cela a été très bien rappelé tout à l'heure - et que dans les derniers temps, on voit baliser d'un certain nombre de repères. L'Education à l'Environnement en vu d'un développement plus durable, avec toutes les difficultés de ce terme durable qui n'a pas de sens, puisque c'est une mauvaise traduction comme chacun le sait, s'est balisée par la charte de l'environnement, charte constitutionnelle quand même, de valeurs très fortes dans notre système, c'est le Grenelle.

Alors, je rassure Hélène Blanchard, le Grenelle n'a pas réinventé tout un tas de choses, mais je crois que dans ce qui était dit tout à l'heure sur le Grenelle, c'est de «rester» fiable, plus que «d'être» fiable, c'est un effort de tous les jours, vous le savez bien. Garantir la qualité de notre travail, c'est une obligation qui demande aussi beaucoup d'énergie. C'est aussi la stratégie nationale du Développement Durable. Et puis c'est aussi ce que nous demande l'Europe. C'est aussi ce que nous demandent nos concitoyens et je pense que le rappel, qui est plus qu'un rappel d'ailleurs, les enseignements de dimanche dernier nous montrent bien que petit à petit les citoyens, quelquefois au grand effroi de certains politiques, apprennent des choses, comprennent des choses et les traduisent dans leurs actes et dans leurs urnes. Ce n'est pas inintéressant pour nous, et c'est un motif quelle que soit la couleur de sa carte de politique, c'est vraiment un enseignement important et riche. Et c'est plus qu'une mode, c'est bien quelque chose qui s'ancre petit à petit, cette écocitoyenneté qui s'ancre petit à petit dans nos comportements. Et pour lesquels, vous êtes un peu des accoucheurs, des sages-hommes et des sages-femmes.

Alors c'est étonnant que malgré un beau temps pourtant annoncé, vous ne soyez pas en extérieur, qu'on soit un peu coincés il est vrai dans cette grande salle.

Ce que j'avais à vous dire ce matin, c'est de vous présenter l'Espace Régional de Concertation pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable. En fait, cette idée-là est partie d'un dispositif dont je signale qu'il est né en Rhône-Alpes, puisqu'il est né en Savoie, des 1000 défis pour la planète qui avait été mis en place par l'Etat, au milieu des années 90. Ce dispositif, toutes les institutions et associations régionales de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable ont commencé à partager, à travailler ensemble avec un grand succès. Le dispositif piloté par l'Etat s'est arrêté en 2005, mais pour autant on est resté dans cette dynamique, parce qu'on trouvait que c'était intéressant et l'arrêt de ce dispositif nous a encore motivés pour que nous poursuivions cette dynamique de concertation dans un esprit de partenariat qui animait tout le monde.

Cette conviction que nous n'irons pas vers le Développement Durable sans éducation est

aujourd'hui de plus en plus partagée. Vous savez bien, ce n'est guère qu'un rappel pour vous, mais c'est important de le dire surtout en début de ce genre de congrès, de réunion, l'Education à l'Environnement et au Développement Durable est en effet essentielle pour accompagner le processus de transformation de notre société, le changement de nos modes de vie. Bien sûr ce sont les jeunes, et l'on sait l'importance dans notre système qu'ont les rectorats et le travail que font les rectorats, mais c'est aussi l'ensemble de nos concitoyens et les adultes en formation dans leurs activités professionnelles, les familles et cela dépasse largement le seul milieu scolaire.

Le partenariat est au cœur de cette Education à l'Environnement et au Développement Durable. Au vu des enjeux à relever ensemble pour le développement de ces activités éducatives, il est nécessaire par la concertation et dans un esprit de gouvernance, le fameux esprit qui a présidé au Grenelle.

Dans cet esprit de gouvernance, il était important qu'on renforce le partenariat entre les acteurs de ces différentes sphères. Et donc l'espace régional est l'aboutissement de ce partenariat.

Qui y a-t-il dans ce partenariat ? Bien sûr, les services régionaux de l'Etat, la DIREN, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure puisqu'on a annoncé sa mort prochaine, le service régional de formation et développement de la Direction régionale de l'alimentation/de l'agriculture, tout le réseau de l'enseignement agricole, les rectorats, Lyon et Grenoble, la Région, les Agences de l'eau, l'ADEME, et puis les représentants des milieux associatifs regroupés au sein du GRAINE Rhône-Alpes. Nous collaborons déjà tous mais il était important de structurer cette collaboration au travers d'une convention. L'intérêt d'une convention est qu'elle permet de fixer les choses. Souvent, on se dit «ce n'est pas grave, on a l'habitude de travailler ensemble » Oui c'est vrai, mais si on n'a pas formalisé ce travail en commun, ce qui repose souvent sur des relations personnelles fortes finit par se diluer quand les personnes s'en vont ou quand les gens changent. Donc, c'est important d'avoir de temps en temps des choses qui soient écrites. Et donc, nous avons signé le 14 avril dernier une convention cadre qui vise à formaliser cette synergie afin de poursuivre le partenariat déjà engagé.

Les membres de l'ERC, dans le respect des champs de compétences de chacun, s'engagent à développer chez tous les citoyens de la région Rhône-Alpes, le souci de la prise en compte de l'environnement dans cette perspective de Développement Durable s'appuyant sur l'éducation, avec cinq objectifs :

Le 1^{er} objectif : Participer à l'information, la sensibilisation et l'éducation de tous les publics, notamment le public d'âge scolaire, pour favoriser la cohérence entre les dispositifs de niveau régional et encourager l'élargissement des publics.

2^e objectif : Contribuer à la formation des différents intervenants dans le domaine de l'Education à l'Environnement pour le Développement Durable - les enseignants, les personnels des associations, des administrations, des collectivités... - pour diffuser une culture commune de partenariat intégrant les valeurs de l'EEDD.

C'est donc de la formation de formateurs, c'est très important cette notion de relais, mais vous le savez bien.

3^e objectif : Favoriser l'innovation et l'expérimentation, en encourageant l'émergence de projets adaptés aux différents publics et le développement d'outils et de techniques innovantes, pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et transmettre les valeurs dans lesquelles s'inscrivent des changements de comportements durables.

Je crois beaucoup à cet aspect-là, la richesse de l'innovation, c'est souvent une idée géniale qui apparaît quelque part. Comment arriver à partager et à favoriser cette éclosion de choses nouvelles, je crois que c'est tout l'enjeu du travail mutualisé, du travail en commun. Et à ce titre-là, l'ERC fonctionne bien.

4^e objectif : Définir conjointement les programmes annuels de sensibilisation et de communication ancrés dans les ambitions du territoire et les partenariats locaux, pour mobiliser l'ensemble des acteurs.

Le travail d'aujourd'hui, pour lequel je voudrais vraiment remercier beaucoup le GRAINE, procède bien de cet objectif-là.

Et puis : Mutualiser les ressources et faciliter la circulation de l'information, pour avoir une vision partagée des initiatives dans le domaine de l'EEDD et les valoriser.

Nous avons mis en place un Comité de pilotage avec un comité technique qui peut associer à ses travaux d'autres partenaires et d'autres acteurs. L'ambition est effectivement à terme, de s'ouvrir notamment aux départements et probablement aussi à d'autres acteurs, puisque c'est bien l'ensemble du territoire qui est concerné. C'est pour le moment la DIREN Rhône-Alpes qui assure l'animation et le secrétariat, parce que nous alternons suivant un bon principe entre DIREN, services de l'Etat, Conseil régional et GRAINE tous les six mois.

A partir de juillet, la DIREN disparaît et la DREAL apparaît. La date officielle serait le 29 juin. Rassurez-vous, non seulement ça ne change rien au quotidien, encore que, je vais y revenir. Mais je pense que dans cette fusion de trois services régionaux que sont la Direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement - ne sont pas fusionnés les services économiques qui sont rattachés à une autre direction nouvelle au niveau régional - les services de la direction régionale de l'équipement, avec à la fois les questions des infrastructures, de l'aménagement du territoire et de logement.

Ceux d'entre vous qui ont des lettres ou des références religieuses se souviennent d'un texte où l'on parle du sel de la terre, il n'y a pas besoin d'avoir beaucoup de sel pour donner du goût. Je pense que dans la DREAL, le sel formé par les convictions environnementales donnera du goût à l'ensemble et dans la phase de fabrication de cette DREAL, je me rends compte que chaque jour nos collègues de la future ex-DRIRE ou de la future ex-DRE sentent bien tout l'intérêt et s'accrochent à cette question environnementale.

Je disais que cela n'aura pas beaucoup d'incidences pour vous, il y en aura quand même une petite. C'est que Annie DURDILLY, qui à la DIREN actuelle est en charge de ce dossier, a accepté de prendre un poste un petit peu différent, un poste de coordination de l'ensemble des administrations qui sont dans la sphère de la DREAL. DREAL, c'est Direction Régionale de l'Environnement, et vous noterez que ce mot est le premier dans le sigle ce qui n'est pas anodin, de l'Aménagement et du Logement. Donc, Annie Durdilly, vous ne l'aurez plus comme interlocutrice pour ceux d'entre vous qui la connaissent, et je voudrais la remercier de tout le

travail qu'elle a fait, à la fois au sein de l'ERC et avec l'ensemble de vos structures.

En conclusion, je voulais dire que l'EEDD en Rhône-Alpes, dont nous sommes tous les acteurs, n'a bien évidemment pas attendu l'ERC pour se développer. L'ERC n'a pas pour objectif de se substituer à ce qui se fait déjà sur le terrain mais bien, et vous l'avez compris au niveau des objectifs que je donnais tout à l'heure, de venir en appui au développement des activités et des projets éducatifs. D'ailleurs, notre comité de pilotage du 23 avril dernier, vous le voyez, c'est tout récent, s'est engagé :

- à s'élargir – je l'évoquais tout à l'heure- aux Conseils généraux et aux agglomérations de la région qui le souhaiteront.

- à se saisir dans son programme d'actions, des réflexions et propositions issues de cette journée et de l'ensemble de la démarche des assises régionales engagée depuis plusieurs mois.

Le partenariat, la gouvernance et la concertation - mots du Grenelle, sont les principaux mots-clés de la démarche qui nous anime à l'ERC-EEDD. Ce sont également ceux qui sont à l'œuvre dans la démarche des Assises Régionales. L'ERC pourra donc être parmi d'autres, et avec d'autres, un espace et un lieu où nous pourrions sans doute travailler à la mise en œuvre des solutions qui sont nécessaires aujourd'hui à un Développement Durable, d'une éducation à l'environnement pour tous et à tous les âges de la vie.

Je vous remercie. »

d. Présentation du GRAINE Rhône-Alpes par Frédéric MARTEIL

Président du GRAINE Rhône-Alpes



«Bonjour à tous.

Avant de vous parler du GRAINE, je voudrais d'abord faire quelques remerciements. Merci d'abord à vous d'être là aujourd'hui, de vous être mobilisés en ce début de week-end, c'est important pour l'EEDD d'avoir une telle mobilisation, jamais on a atteint cette mobilisation en Rhône-Alpes, je voulais le re-souligner. Merci également à nos partenaires : la Région Rhône-Alpes, la DIREN, le Grand Lyon et l'Agence de l'eau pour tous les soutiens qu'ils nous apportent à la fois au quotidien, mais aussi lorsqu'on organise ce genre d'événement. Et puis, un dernier remerciement à l'équipe du GRAINE qui s'est fortement mobilisée pour cette journée et au groupe d'organisation qui s'est mis en place il y a quelques mois et qui a avancé pour aboutir à l'organisation de cette journée qui, je le souhaite, nous permettra de contribuer de façon importante aux futures assises nationales qui se dérouleront à Caen fin octobre 2009.

L'EEDD est en mouvement, on en a la preuve aujourd'hui, vous êtes là, on est nombreux. D'une part, par rapport au nombre, mais aussi par rapport à la diversité des acteurs. On a remarqué dans la liste des inscrits qu'aujourd'hui, beaucoup de gens sont là et ne sont pas dans le réseau GRAINE. Ce qui est très encourageant et très intéressant pour toutes les discussions qu'on va pouvoir avoir aujourd'hui.

Le GRAINE, sans être le seul, est un des artisans de cette mobilisation et de cette prise de conscience autour de l'EEDD. Le GRAINE, c'est un lieu de rencontres, un lieu d'échanges, de mutualisation entre acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes. C'est près de cent structures qui forment ce réseau, dont dix collectivités locales et puis une trentaine d'individus, de personnes individuelles, qui par leur engagement et leur adhésion au GRAINE, montrent l'importance qu'ils accordent à l'EEDD.

Le GRAINE, c'est aussi un espace de projets collectifs où se rassemblent différents acteurs de la région, sur différents thèmes et sur différentes réflexions qui sont conduites. C'est un lieu très ouvert, j'espère qu'aujourd'hui parmi les participants qui n'avaient pas eu jusqu'à présent l'occasion d'être en relation forte avec le GRAINE, j'espère que vous nous rejoindrez dans ce réseau, nous avons besoin de tout le monde, parce vous savez tous que la diversité est source de richesses.

On a parlé d'EEDD. Un des leitmotiv des assises nationales, c'est "l'EEDD pour tous, à tous les âges de la vie" et la construction d'une véritable politique éducative dans ce sens-là. Moi, je voulais dire oui à l'EEDD auprès des scolaires parce que ce sont les citoyens de demain, mais je voulais aussi dire, oui, et là un très gros OUI à l'EEDD pour les adultes, notamment dans les entreprises mais aussi dans les manifestations grand public, parce que les adultes doivent être des modèles et des exemples pour leurs enfants. Ce n'est pas aux enfants d'expliquer comment on devient éco-citoyen, c'est bien à l'adulte d'être éco-citoyen, pour que son enfant

prenne modèle et le devienne.

Je voulais aussi rappeler qu'il y a dix ans, en 99 à Firminy, nous avons travaillé à l'élaboration d'un plan national d'actions. L'enjeu cette année, est de passer la vitesse supérieure, je l'ai dit en début d'allocation, l'EEDD est en mouvement, je crois qu'il faut passer à une vitesse un petit peu plus rapide pour toucher le plus grand nombre.

Il y a neuf ans à Johannesburg, un de nos présidents disait "la maison brûle, mais nous refusons de l'admettre, nous regardons ailleurs". Je crois que près de dix ans après, et pour faire une métaphore, on commence à admettre que la maison brûle et on sent l'urgence d'appeler les pompiers. Je pense que nous faisons partie des pompiers et qu'il est temps aujourd'hui de passer à l'action. Je vous souhaite une bonne journée de travail et je souhaite que toutes nos réflexions puissent contribuer de façon favorable et importante à l'élaboration d'une future politique éducative en matière d'environnement et d'écocitoyenneté. Merci.»

e. Présentation de la dynamique nationale des Assises par Roland GERARD

Coprésident du CFEEDD



Bonjour. Merci à tous pour votre invitation. Merci aux élus qui nous facilitent les choses.

Soixante-deux Assises territoriales au total. Avec celles de Caen, cela fera soixante-trois, mais il y aura peut-être encore de nouveaux engagés : Champagne-Ardenne, Bourgogne, Pays de Loire, Haute-Normandie viennent de s'engager. Les Assises se déroulent à l'échelle d'un pays, comme pour le pays d'Autun à Castres lundi prochain à la CCI, à l'échelle d'un département, à l'échelle d'une région, souvent dans l'hémicycle d'un Conseil régional, comme à Rennes, pour la Bretagne, à Lyon aujourd'hui, à Toulouse, à Bordeaux le 17 juin, dans une mairie, comme à la mairie de Paris, fin mars. C'est bien l'Education à l'Environnement qui vient au cœur de la cité.

Avec notre mouvement d'Assises, l'Education à l'Environnement vers le Développement Durable quitte sa place marginale, pour venir au centre des préoccupations de la société, là où les décisions se prennent dans les territoires pour le bien commun.

Je ne veux pas refaire toute l'histoire, remonter aux années soixante-dix. Pour cette dimension de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable qu'on peut qualifier de « politique », c'est en 1997, lors du premier forum francophone planétaire à Montréal que les choses commencent. C'était la première fois que les acteurs du Sud et les acteurs du Nord se réunissaient aussi nombreux et aussi longtemps. Un moment de réelle fraternité a alors été vécu par sept-cent personnes venant de trente-quatre pays. Nous étions 70 Français, c'était si intense que, comme une évidence, il fallait poursuivre l'action. Nous avons alors pris l'engagement d'organiser un deuxième forum en 2001, en France. Pour relever ce défi, à partir du groupe Planet'ERE France, nous avons démarré la construction du collectif français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable, dans le but de donner à la France une plateforme légitime et représentative de la société civile impliquée dans l'EEDD. Avec tout de suite l'ambition de rassembler très large et de devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics.

C'est dans l'action que nous nous reconnaissons et c'est dans l'action que nous sommes allés tout de suite.

Il fallait faire un point franco-français avant cette action internationale, d'où la volonté de faire les 1^{es} Assises Nationales de l'Education à l'Environnement en février 2000, à Lille.

Dans la même logique que celle que nous vivons aujourd'hui, nous avons commencé par les territoires. En 1999, douze groupes d'acteurs de l'EEDD en région ont fait leurs assises en lien avec le CFEEDD. Et en février 2000, Assises Nationales, deux ministres -celle de l'environnement,

Dominique Voynet et celui de l'éducation, Claude Allègre- Edgar Morin a fait la conférence, 1100 participants. Il en est ressorti le souvenir d'une très forte expérience sociale et un plan national d'actions qui est toujours le seul que possède la France à ce jour. Je ne serai pas plus long pour ce volet historique. 2001, Planet'ERE 2 à l'UNESCO à Paris, 1500 participants de quarante-deux pays, avec onze premières phases organisées en région. Un appel collectif a été fait en direction du sommet de Johannesburg.

En 2002, le CFEEDD dépose ses statuts et devient interlocuteur des pouvoirs publics. Le CFEEDD s'impliquera alors dans l'international, dans la commission nationale pour le DD, le comité de la décennie pour l'éducation au Développement Durable. Il se mettra au lobbying politique à partir des présidentielles et des législatives de 2007 et beaucoup d'entre vous y ont participé et je les en remercie.

Et nous voilà aujourd'hui.

Pourquoi des Assises Nationales ? Nous n'avons pas de politique nationale en faveur de l'EEDD en France, aujourd'hui. Pourquoi des Assises ? La première raison est une évidence. Au regard de la crise écologique et sociale, l'Education à l'Environnement n'est pas assez développée. Le peuple l'a clairement signifié aux partis politiques dimanche dernier, lors des élections européennes, l'environnement c'est important pour les Français. C'est la culture du pays que nous voulons faire avancer. Quand on dit « éducation », souvent on pense enfants, écoles. Mais notre projet, c'est bien de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable de tous, tout au long de la vie, donc d'avancer dans quatre canaux pour aller à cette transformation culturelle qui est de plus en plus nécessaire -Edgar Morin, dans un article du Monde d'aujourd'hui, parle de « métamorphose » : canal de la sensibilisation, canal de l'information, canal de la formation, canal de l'éducation. C'est pour cela que les Assises appellent les enseignants, les formateurs, les animateurs, les responsables associatifs et syndicaux, les élus, les techniciens de l'Etat et des collectivités, les entreprises, les journalistes et certainement beaucoup d'autres.

Le principe directeur des Assises Nationales est de permettre à chacun en France de s'exprimer sur la question de l'EEDD. Il s'agit d'élaborer collectivement des orientations stratégiques et la méthode qui nous garantiront une mise en œuvre effective, cohérente de l'EEDD à tous les échelons de territoire. Ces 2^{es} Assises Nationales reposent sur l'existant qu'elle valorise. Elles sont résolument tournées vers l'action concrète. En phase avec les dynamiques régionales et locales, elles garantissent la participation active et collaborative des acteurs de terrain, à l'effort général de développement de l'EEDD. L'Education à l'Environnement est avant tout un projet partenarial entre quatre sphères d'acteurs : l'Etat, les collectivités, la société civile –associations et syndicats- et les entreprises. Les participants aux Assises sont issus de ces quatre sphères.

Ce que nous voulons avec ces Assises, c'est montrer l'importance des initiatives comme moteur de changement. Ces Assises Nationales s'efforcent de mettre en avant les initiatives prises à tous les échelons de territoire pour le développement de l'EEDD. C'est :

- renforcer la culture de la gouvernance et la pratique du partenariat,
- mobiliser tous les acteurs sur le chantier commun de l'EEDD et les aider à se structurer,

- renforcer le dialogue entre les parties prenantes,
- c'est engager collectivement une mise en œuvre ambitieuse de l'EEDD.
- faire l'état des lieux de l'EEDD en France,
- passer d'une stratégie de propositions à une stratégie d'actions pour le développement de l'EEDD en France,
- produire des documents de référence utiles à tous les acteurs,
- offrir une visibilité à l'EEDD au niveau national et international.

Les 2^{es} Assises Nationales se dérouleront les 27, 28 et 29 octobre 2009 à Caen en région Basse-Normandie, elles réuniront de 500 à 1000 participants, mais je me demande si on ne sera pas 1200, co-pilotées et organisées par le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable et le collectif régional de Basse-Normandie, elles portent une attention constante à la méthode, diversité, qualité relationnelle, méthode d'animation, convivialité. Nous avons créé le comité national d'orientation des Assises. Il est constitué des ministères concernés, de représentants de la région d'accueil, du comité de pilotage du collectif français, des représentants des collectivités, à travers les grandes associations d'élus, des entreprises, de l'ADEME, des agences de l'eau. Le comité d'orientation s'est réuni cinq fois. Et je crois que je peux le dire ici aujourd'hui, il préfigure l'espace national de concertation que les territoires et votre région en particulier, suggèrent au pays depuis des années déjà. Cet espace national de concertation, nous ne pouvons plus nous en passer aujourd'hui. Nous voulons de la cohérence pour l'EEDD dans notre pays. Un groupe d'organisation des Assises est constitué de membres du collectif français et de représentants du collectif de Basse-Normandie.

Maintenant, deux faiblesses à signaler. Pour l'une au moins, chacun peut faire quelque chose. Nous avons vu au Grenelle de l'environnement la trop faible prise en compte de l'EEDD. Nos premiers alliés, à nous de la société civile, nos alliés naturels, ce sont les collectivités. Or, sur l'EEDD à l'échelon national, elles ne sont pas organisées sur notre sujet. Nous avons entamé le tour de toutes les associations nationales d'élus locaux, je ne vais pas les citer toutes, AMF, ARF, ADF, les plus connues, mais il y en a encore et encore : les élus de montagne, les élus ruraux, les grandes villes, les moyennes villes... Nous avons projeté de faire une réunion du cercle des collectivités pour l'EEDD avant les assises. Sans aide, nous n'y arriverons pas, ce n'est pas trop tard. Donc, je vous appelle à mobiliser tous les élus de votre connaissance pour qu'ils agissent dans les associations nationales d'élus, le cercle des collectivités en faveur de l'Education à l'Environnement vers le Développement Durable est à constituer. Il faudra aussi constituer le cercle des entreprises mais je n'ai pas le temps de développer là maintenant.

Pourquoi sommes-nous légitimes ? Parce qu'il y a la légitimité de l'action. Soixante-deux territoires, cent participants à Rennes le 4 février, cent cinquante à Lille le 19, quatre-vingts à Alès, cent trente à Florac, trois cent en Ile-de-France, cent soixante-dix à Tours, trois cent à Montpellier, cent à Orthez le 4 juin ; en Basse-Normandie, trois départements, huit assises dont quatre dans le simple département de la Manche, avec à chaque fois entre vingt et trente participants. Ils étaient avant-hier en Basse-Normandie, soixante comme nous dans l'hémicycle du Conseil régional pour faire la synthèse régionale.

L'EEDD ne s'est jamais discutée publiquement dans une telle proximité de l'habitant. Une réunion physique des organisateurs d'Assises en territoire a eu lieu en septembre 2008. Une réu-

nion téléphonique à dix-neuf a eu lieu en décembre. Une réunion des organisateurs d'Assises en territoire aura lieu le 2 juillet à Paris, en ressortira le document de travail du participant aux assises. Au minimum le 29 octobre au soir, nous serons 6000 à avoir participé aux Assises.

Pour conclure, vous dire encore que nous avons le haut patronage du Président de la République et le patronage de la commission nationale française pour l'UNESCO. Les ministères sont engagés. Dans son courrier le ministre de l'agriculture, Michel Barnier, qualifie notre projet « d'intérêt national ». Ce que nous faisons, personne ne nous a demandé de le faire. Nous le faisons parce que nous avons la conviction que cette culture que nous faisons avancer est nécessaire dans le contexte de crise que nous connaissons. L'EEDD c'est une nouvelle relation au monde, à la nature, à la participation. Nous sommes dans la complexité et la diversité. Les aspects de l'EEDD sont multiples. L'EEDD c'est un mille-pattes. S'il fallait désigner seulement deux pattes ce seraient : l'attention et la participation.

Ici nous sommes aux Assises Nationales, les Assises Nationales ont commencé depuis des mois, c'est un processus, il y a un point d'orgue à Caen, les 27, 28, 29 octobre et nous proposerons des Assises en 2013. Ce sont les Assises de ceux qui font. Ceux qui font sont invités à dire, c'est ça les Assises. Nous sommes dans un grand projet. Au XVIII^e siècle, l'objectif c'était une éducation laïque, gratuite et obligatoire. Aujourd'hui, elle doit en plus devenir écologique, locale et mondiale. Et n'oublions pas surtout, et je le dis aujourd'hui pour un petit garçon de six ans que j'ai rencontré hier, nous avons à transmettre le bonheur de passer sous un tilleul en fleurs qui bourdonne d'abeilles.

Merci.

f. Présentation des sens et méthode de construction des Assises Régionales par Renée-Paule BLOCHET

Présidente des Amis de Circée



Des Assises Régionales : pourquoi ?

- Pour participer à l'élaboration des orientations et stratégies d'une politique éducative nationale qui réponde aux enjeux des crises écologique, sociale et économique actuelles.
- Pour s'inscrire dans le processus collectif et participatif d'élaboration d'un état des lieux des forces et des faiblesses de l'EEDD.
- Pour répondre à l'appel aux régions lancé dans le cadre des Assises Nationales.

Des Assises Régionales : comment ?

- Avec l'engagement du GRAINE dans la mise en place et la coordination pour :
 - un accompagnement des acteurs ;
 - une démarche participative tout au long du processus ;
 - des recherches de solutions collectives et partagées.
- Avec la mobilisation d'une grande diversité d'acteurs pour imaginer et construire.
- Avec une méthode participative (principes fondamentaux) :
 - participation de la plus grande diversité d'acteurs tout au long du processus ;
 - principe de concertation ;
 - mise en œuvre d'assises territoriales par les acteurs locaux ;
 - mutualisation des informations à tous les échelons (locaux, régionaux).

La construction

- Le groupe de travail initial du 19 novembre 2008 a proposé et validé des principes d'organisation :
 - constitution d'un groupe d'organisation ;
 - adoption d'une démarche de construction collective ;
 - diffusion d'un appel à mobilisation dans les territoires ;
 - organisation d'une journée de synthèse régionale.
- Le collectif du 17 décembre 2008 a permis :
 - de rassembler 35 personnes issues de 22 structures ;
 - de définir la démarche générale ;
 - de constituer le groupe d'organisation avec des représentants des collectivités, entreprises, associations et syndicats.
- Le comité de pilotage : des membres du groupe d'organisation et les partenaires de l'ERC :
 - une coordination et un suivi assurés par le GRAINE ;
 - un travail sur le contenu et la logistique ;

- des rencontres (mars, avril et mai 2009) ;
- des temps de concertation téléphonique.

Les Assises en trois phases

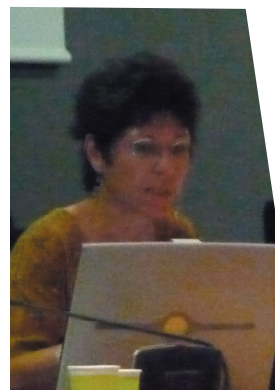
- Une phase consultative dans les territoires (de février à juin 2009) :
 - des Assises Locales à l'initiative des acteurs dans le respect du cahier des charges ;
 - une enquête auprès des structures (questionnaires et entretiens semi-directifs),
- Une phase de restitution des contributions et de co-construction des propositions régionales (13 juin 2009).
- Une phase de mise en œuvre des propositions.

Les Assises Locales en Rhône-Alpes :

Au 13 juin, 450 acteurs s'étaient mobilisés en territoires depuis décembre 2008.

g. Présentation des principaux résultats de l'enquête régionale par Brigitte NARDIN

Etudiante en Master Ethique et Développement Durable en charge de l'enquête pour les Assises dans le cadre d'un stage au GRAINE Rhône-Alpes.



Constats et enjeux. Mise en œuvre d'actions d'EEDD en Rhône-Alpes.

Méthodologie

- Objectifs
 - Identifier les freins et leviers dans la mise en œuvre d'actions d'EEDD.
 - Mieux comprendre la pratique du partenariat par les acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes.
- Méthodes
 - Un questionnaire en ligne.
 - Des entretiens semi-directifs (partenariat en actions d'EEDD).

61 questionnaires retournés, **53** personnes rencontrées (de **21** Collectivités, **10** Services de l'Etat, **16** Entreprises, **56** Associations), de toute la région Rhône-Alpes.

Constats et paradoxes partagés par les secteurs

- Partenariat
 - « Le partenariat, principe incontournable pour mener des actions »
 - Exclusivité, stigmatisation, repli sur son secteur pourtant volonté de tous de faire ensemble, se connaître.
 - Divergences institutionnelles, relations complexes pourtant coopération entre techniciens interprofessionnels.

- **Formation/professionnalisation**

- Manque de professionnalisme, de formation spécifique, néanmoins reconnaissance des compétences, des savoir-faire.

- EEDD : champ transversal, affaire de tous mais aussi EEDD-discipline, expertise, métier.

- **Politiques territoriales**

- Désengagement des institutions, manque de moyens en parallèle appui politique fort, proximité des services.

- Carence d'information sur la politique territoriale autant que prise en considération des acteurs dans la politique territoriale.

- Confusion des tâches, acteurs locaux non repérés pourtant diversité des acteurs d'un territoire, coopération.

- **Financements**

- Appel d'offre, nouveaux acteurs, concurrence mais aussi subventions, projets collectifs, appel à projets.

- Délégation pouvoirs publics, perte finalité de l'EEDD mais pourtant projets associatifs forts, objectifs pédagogiques clairs.

Ce que les acteurs attendent des :

- **Collectivités** : soutien financier, technique, matériel ; reconnaissance institutionnelle.

- **Entreprises** : financements, soutien matériel et technique ; intégrer l'environnement dans son fonctionnement.

- **Associations** : mutualisation (infos, savoir-faire) ; projets partagés.

- **Services de l'Etat** : soutien financier et technique ; reconnaissance des actions; respect des lois environnementales.

Enjeux émergés de l'enquête

- Modalités de partenariat.

- Formation/Professionnalisation.

- Relation avec les institutions.

- Place des nouveaux acteurs (professionnels et citoyens) dans le champ de l'EEDD.

- Place de l'EEDD en territoire.



6. 13 JUIN 2009 : LES ATELIERS

La synthèse de l'enquête régionale a permis d'identifier plusieurs enjeux majeurs relatifs à la réalité de mise en œuvre des actions d'EEDD en Rhône-Alpes : les modalités du partenariat, les financements, les politiques territoriales, le projet des réseaux, la reconnaissance du métier. Ces enjeux identifiés et complétés par les apports des Assises Locales ont permis d'élaborer neuf thèmes d'ateliers de réflexion/production :

• **Comment mieux travailler entre acteurs de terrain de l'EEDD en Rhône-Alpes?**

Atelier N°1

.....

• **Quelles modalités de concertation entre acteurs institutionnels et acteurs organisés de la société civile?**

Atelier N°2

.....

• **Comment éduquer à l'environnement et au développement durable tous les publics et à tous les âges de la vie?**

Atelier N°3

.....

• **Comment développer et renforcer l'EEDD dans le cadre scolaire?**

Atelier N°4

.....

• **Comment favoriser l'engagement et l'action éco-citoyenne de chacun?**

Atelier N°5

.....

• **Comment renforcer la formation des acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes?**

Atelier N°6

.....

• **Entre marchés publics et subventions, comment pérenniser et développer le financement de l'EEDD?**

Atelier N°7

.....

• **Comment sensibiliser à l'environnement et au DD dans et avec le monde de l'entreprise?**

Atelier N°8

.....

• **Comment inscrire l'EEDD dans les ambitions et les dispositifs des politiques territoriales?**

Atelier N°9

.....



a. Atelier n°1. Comment mieux travailler entre acteurs de terrain de l'EEDD en Rhône-Alpes ?

- Animateur : Emmanuel HYVERNAT, chargé de mission environnement de l'AGEK.
- Secrétaire : Albert SOUSBIE, délégué régional Jeunesse au Plein Air.
- Témoin : Jean-Paul BIESSY, éducateur à l'environnement, La Bise du Connest..

Dix participants parmi lesquels :

- cinq représentants associatifs ;
- deux représentants de services de l'Etat ;
- deux individuels ;
- un représentant d'entreprise.

La diversité des acteurs de l'EEDD sur le territoire rhônalpin pose la question du fonctionnement en réseau, de ce qui relie les différents réseaux entre eux, de ce qui entrave leur dynamique ou favorise le « faire ensemble ».

La méconnaissance des acteurs des différentes sphères et leur manque de confiance réciproque engendrent des résistances à une ouverture mutuelle.

Cependant, la volonté d'agir en coopération et les initiatives collectives sont bien affirmées. Certains acteurs se donnent les moyens de concrétiser des projets collectifs ou de partager leurs compétences. Cette volonté de partenariat et de travail en réseau, fortement revendiquée par les acteurs de terrain, se heurte malgré tout aujourd'hui à de nombreux obstacles : manque de temps et de moyens humains, confusion des tâches entre les acteurs, ...

Comment peut-on favoriser durablement le partenariat entre les acteurs des différentes sphères concernées ? Quelles solutions trouver pour accompagner le développement de la mise en réseau des acteurs de terrain ? Aujourd'hui, l'enjeu est de clarifier la place de chacun dans le champ de l'EEDD et de favoriser la mobilisation de tous ceux qui sont prêts à mettre leurs efforts en commun.

••••• Témoignage de Jean-Paul BIESSY.

La concertation dans le cadre du CDRA Alpes Sud Isère

Le Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) est un engagement contractuel passé entre la Région Rhône-Alpes et les représentants d'un territoire en vue de mobiliser une subvention régionale. Pour cela, la Région a souhaité que chaque territoire se dote d'un organe de concertation, le Conseil Local de Développement (CLD), associant la société civile et les citoyens, pour accompagner les élus dans la définition et la conduite du projet de développement de leur territoire.

Le territoire couvert par le CDRA d'Alpes Sud Isère est situé entre le Vercors, le Parc National des Écrins et l'agglomération grenobloise. Il compte cent-sept communes du département de l'Isère qui appartiennent, exceptée vingt-neuf isolées, à sept communautés de communes. En 2006, il comptait 65 030 habitants (RG INSEE).

Ses principales activités reposent sur des espaces agricoles et forestiers, des zones de plaines où se sont implantées les industries, des espaces en reconversion économique (chimie), un

espace de haute montagne tourné vers le tourisme.

Le CDRA a permis la mise en œuvre de la démocratie participative, en amenant différents acteurs à travailler ensemble. Dans le cadre du Conseil Local de Développement, les citoyens ont quatre voix délibératives au comité de pilotage – ce qui est rare ailleurs.

Suite à une première mobilisation des acteurs de l'EDD contre un projet de passerelles himalayennes au dessus du Drac, une fiche action « Education à l'environnement » est réalisée. L'EEDD, qui ne faisait pas partie des préoccupations des élus, représente actuellement 0,7% du budget du CDRA. Elle comprend notamment un objectif de formation des enseignants.

La première étape, un diagnostic de l'existant, a révélé que les bacs de tri, pourtant obligatoires depuis 1999, ont été mis en place seulement en 2009 dans l'Oisans. Par ailleurs, si un travail associatif existe en milieu scolaire, il y a encore très peu d'initiative de la part des collectivités. La seconde étape a débuté en octobre 2008. Le 8 avril s'est tenue une soirée de rencontre et d'échanges en direction des élus, enseignants, entreprises, sur le thème « Peut-on faire du développement durable sans éducation ? Quels partenariats entre collectivités, entreprises et acteurs de terrain ? ».

Organisée par La Bise du Connest dans le cadre des 2^{es} Assises Régionales de l'EEDD, cette soirée a permis d'esquisser des partenariats entre associations et élus locaux. Parmi les freins évoqués : la reconnaissance des acteurs de l'EEDD par les élus locaux, qui n'existe qu'à l'occasion d'actions bien visibles (ex : la semaine nationale du Développement Durable) ; le manque de temps et de moyens pour favoriser la mise en réseau des acteurs.

••••• Les freins

- La culture dominante :
 - Consumérisme.
 - Imaginaire, représentations négatives du DD : vision réductrice du DD (déchets) qui est une affaire de riches (coût des produits « bio »).
 - Ces représentations négatives sont influencées par la vogue médiatique : tout le monde croit savoir.
 - Les flux d'informations modernes aux effets non maîtrisés.
 - L'écart entre les nouveaux médias (Internet, face book) et leur méconnaissance par les élus.
 - Méconnaissance des autres secteurs induisant des représentations négatives et une méfiance réciproques.
 - L'individualisme, le manque d'écoute et de dialogue.
- Lobbying.
- La gestion pyramidale du pouvoir.
- La protection de l'existant.
- Elus non conscientisés, non formés.
- Turn-over des élus.
- Le manque temps et de moyens pour valoriser les ressources existantes et faire vivre un partenariat.
- Autres :

- Compétences.
- Intérêts contradictoires.
- Définitions floues (ex : dans l'Education Nationale).
- Le manque d'équipements (ex : bacs pour le tri).

••••• Les leviers

- La capacité de dialogue.
- La volonté d'apprendre à se connaître :
 - apprendre à faire avec « l'autre » ;
 - se donner les moyens de se comprendre dans une société individualiste ;
 - concertation au sein de chaque sphère ;
 - construire des objectifs communs, des valeurs partagées ;
 - passer d'une culture de conflit, de contestation, à une culture de construction ;
 - médiatisation des actions, notamment auprès des élus ;
 - éducation au choix de consommation ;
- Les espaces de rencontre (ils permettent de réfléchir ensemble, de connaître les autres, de partager du savoir) :
 - tisser des liens ;
 - importance des relations interpersonnelles ;
 - proposer des moyens financiers et techniques pour la période de l'écu ;
 - former à l'esprit d'équipe ;
 - aller au-delà de l'éco-geste (robotisé) : faire réfléchir sur des valeurs.
- Les espaces de mutualisation (faire mieux connaître les réalisations concrètes).



Témoignage intéressant, bonne ambiance au sein du groupe. Malgré quelques difficultés pour certains, à ne pas monopoliser la parole, chacun a pu s'exprimer dans un climat d'écoute. Précision des propos dans les échanges. Frustration de certains participants sur la méthode et le temps trop court pour pouvoir approfondir les échanges.

Proposition 1

Favoriser une culture d'approche positive des conflits, de travail en réseau, de travail en équipe hétérogène, par un apprentissage à tous les âges et dans toutes les sphères.

Répond au constat de :

Une culture dominante, de représentations négatives induisant une méfiance réciproque, d'une confrontation et de débat dramatisés, d'un individualisme, d'un manque d'écoute et de dialogue.

Mise en oeuvre par :

Les associations d'éducation populaire, Education nationale, etc.

Proposition 2

Favoriser les décroissements en développant des plateformes d'échange et de mutualisation, en dégagant des moyens en temps, en désignant des personnes sur des mandats clairs et légitimes.

Education populaire, Education Nationale, CNFPT sont cités pour mettre en oeuvre cette proposition.

Proposition 3

Favoriser l'approche locale, à l'échelle d'un territoire, en identifiant des intérêts communs.

Autres propositions

- Elargir la problématique EE à un champ transdisciplinaire.
- Favoriser les décroissements dans les services, etc.
- Favoriser l'approche pluridisciplinaire.
- Travail en équipe dès le plus jeune âge.
- Apprendre à coopérer et à gérer les conflits.
- Apprentissage de la culture de débat.
- En finir avec la stratégie du consensus mou.
- Adopter courageusement le risque du conflit.
- Dédramatiser le fait de penser différemment.
- Favoriser l'approche locale, à l'échelle d'un territoire (projets communs à plusieurs types acteurs).
- Echanges entre territoires.
- Forums sur le web et temps de rencontre.
- Sortir de l'idée du « tous ensemble ».

- Recherche pragmatique de relations « gagnant-gagnant ».
- Soutien à la vie des associations d'éducation populaire pour favoriser la culture de la coopération et du débat et celle de la responsabilité.
- Des moyens humains pour les réseaux (avec des personnes désintéressées).
- S'obliger à dégager du temps pour participer à des réseaux.

b. Atelier n°2. Quelles modalités de concertation entre acteurs institutionnels et acteurs organisés de la société civile ?

- Animateur : Dimitri DE BOISSIEU, animateur et formateur à l'association Le Mat.
- Secrétaire : Caroline LEININGER-FREZAL, enseignante.
- Témoin : Yann SOURBIER, Directeur de l'association Le Mat au Viel Audon, co-président du réseau ECORCE, administrateur du réseau Ecole et Nature, adjoint municipal à Balazuc et délégué à la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche chargé du développement touristique et de la politique jeunesse.

Quatorze participants parmi lesquels :

- quatre représentants associatifs ,
- une ONG ,
- quatre représentants de collectivités territoriales ,
- quatre représentants de services de l'Etat ,
- un individuel.

Si les acteurs institutionnels reconnaissent la valeur du partenariat avec les acteurs organisés de la société civile (associations, syndicats, entreprises), la concertation entre acteurs de l'EEDD est une pratique peu répandue sur les différents territoires de la région. Les représentations des uns envers les autres, la diversité des échelons administratifs, le manque de volonté des acteurs ne favorisent pas la mise en place d'une concertation sur la question de l'EEDD.

Une concertation exige au préalable une volonté d'avoir des intentions ou des projets en commun, de se rencontrer, de prendre le temps de mieux se connaître.

Les acteurs institutionnels, malgré leur proximité, sont souvent mal connus ou n'affichent pas clairement une politique d'EEDD. Ils ne clarifient pas toujours leur relation avec le monde associatif, oscillant entre partenariat et prestation voire instrumentalisation.

Les acteurs de la société civile manquent parfois de clarté dans leur volonté d'ouverture, ne sont pas suffisamment lisibles ou revendiquent un peu maladroitement leurs objectifs et leurs projets. Ils peinent souvent à clarifier un modèle économique qui ne soit pas toujours en dépendance.

Cependant tous souhaitent se rapprocher. Comment et dans quel cadre, chaque acteur peut-il contribuer, en concertation avec d'autres à l'émergence et à la mise en œuvre d'une politique d'éducation et de sensibilisation sur son territoire ? Il est peut-être temps aujourd'hui de clarifier son vocabulaire, d'explicitier ses actions, d'assumer ses engagements envers un acteur ou un autre et de renforcer le partenariat par la pratique de la concertation.

••••• Témoignage de Yann SOURBIER

Yann SOURBIER dirige l'association Le Mat, gère Le Viel Audon, hameau coopératif dans les gorges de l'Ardèche. L'association emploie quinze salariés et son budget bénéficie de 20% de subventions. Elle est membre des réseaux REPAS et ECORCE qui s'attache à la cohérence des pratiques dans les centres d'hébergement. Yann est également élu dans une Communauté de Communes qui compte plus de 10 000 habitants répartis sur quinze communes. Il témoigne

des freins et leviers rencontrés au cours de ses multiples expériences de partenariat.

Freins

- La « biodégradabilité » des élus et des techniciens des collectivités qui changent tout le temps. Une fois que les gens partent, les liens tissés n'existent plus. Les nouvelles personnes ne sont pas toujours favorables au partenariat. Il y a une perte de mémoire. Dans ma communauté de communes, on a demandé des comptes à une association alors que cela fait quinze ans qu'on travaille avec eux. L'institution n'a pas une ligne d'action claire et continue. Les cabinets d'étude qui interviennent pour définir ces plans d'action ne font souvent pas leur travail de manière correcte.
- La relation aux associations se gère surtout par le contrôle et le plan d'action. Dès qu'une action sort du cadre, l'institution a du mal à prendre en compte les choses. La thématique de l'EEDD ne rentre pas dans les cadres classiques.
- Il y a aussi de la méfiance vis-à-vis des associations. Les collectivités veulent maîtriser les choses en entrant dans le conseil d'administration des associations. Or, la collectivité ne peut agir sans l'appui des associations.
- La pratique du bilan et de l'évaluation ne sont pas des savoir-faire courants des collectivités. Les bilans actuels empêchent une véritable évaluation pour aboutir à une relation sur le court terme ou le moyen terme.
- La convention pluriannuelle n'est finalement pas un outil qui a permis de dépasser ce problème. L'appel d'offre est encore pire car des acteurs historiques sur certaines actions ont disparu au profit d'entreprises et de bureaux d'études qui ont pris leur place. Il y a alors une perte des réseaux d'acteurs et des savoir-faire locaux.
- Même entre associations, les relations ne sont pas claires. On voit sur mon territoire des associations d'éducation populaire qui arrivent avec de « gros » projets sans aucune concertation avec le milieu.

Leviers

- La diversité des acteurs est la source d'un faire ensemble positif. Dans l'entre soi, on ne va pas très loin. Les plus belles collaborations se sont mises en place grâce aux relations interpersonnelles. L'intégration, l'accueil et l'accompagnement des nouveaux est très important. Il est nécessaire de faire un travail positif des nouveaux venus dans les réseaux, des parrainages, de passer beaucoup de temps à parler, d'afficher ses intentions, ses volontés, le temps de dire, de se connaître et de se reconnaître. Ces notions ne sont pas encore assez ancrées dans les pratiques.
- L'évaluation dans les réseaux est également nécessaire.
- La transparence a un rôle très important. Qui fait quoi ? Comment les responsabilités, l'argent et le pouvoir sont-ils partagés ? Il est aussi important de savoir laisser mourir une action qui ne marche pas. Dans nos réseaux, il n'y a pas de permanents car les techniciens passent souvent leur temps à aller chercher le financement nécessaire à leurs postes. Le travail repose alors sur les acteurs du réseau qui sont missionnés mais ils n'ont pas toujours le temps et les savoir-faire.
- La création d'un réseau EEDD est en soi une source d'apprentissage.

••••• Les freins

- La « biodégradabilité » (le turn-over) des élus, techniciens et salariés pose le problème de la transmission de la mémoire.
- Pas de plan d'action clair en EEDD dans les collectivités.
- L'absence de concret et de mutualisation.
- Les objectifs ne sont pas définis en rapport au public ciblé.
- La méconnaissance mutuelle et réciproque des acteurs.
- Les représentations négatives de chacun.
- La méfiance.
- Le manque de langage commun.
- Le manque de dialogue.
- La difficulté à percevoir qui pilote et coordonne la concertation.
- Non reconnaissance du temps de travail nécessaire aux associations pour le pilotage, la préparation et les bilans.
- Le manque d'engagement des administrateurs des associations.
- Le manque d'évaluation de la part des associations.
- Le manque de pratique des collectivités et des institutions par rapport à l'évaluation.
- La transversalité de l'EEDD.
- Le manque de travail autour d'un projet politique commun.
- La difficulté à animer un réseau.
- Les conditions de travail des techniciens.
- Les motivations du partenaire et la nature de son engagement (personnel, structurel).
- Le manque d'intentions communes.
- Le manque de partage de compétence.
- L'illusion de la participation : confusion entre la discussion et la participation.
- Actions floues sans perspective clairement définies.
- Frilosité des collectivités et des associations sur l'innovation et les projets « hors cadre ».

••••• Les leviers

- La volonté de partage et l'envie d'agir ensemble pour développer l'EEDD en région.
- Les relations interpersonnelles qui facilitent les liens.
- L'intégration et l'accueil des nouveaux pour les initier et leur transmettre la mémoire.
- Parler de ce qu'on attend, développer le sens commun.
- Un dialogue franc et partagé.
- L'écoute.
- Réaliser des évaluations.
- La transparence et la visibilité.
- Laisser mourir une action non pertinente.
- S'appuyer sur les possibilités de concertation déjà existantes.
- Exigence de clarification de la répartition des pouvoirs.
- Rapports équilibrés entre partenaires.
- Mise en place d'actions collectives.
- Les motivations du partenaire et la nature de son engagement (personnel, structurel).
- Emergence de nouvelles compétences autour du dialogue entre les acteurs.

Proposition 1

A tous les niveaux et à toutes les échelles impulser et renforcer des lieux de concertations autour d'intentions ou d'un projet partagé, en prenant le temps du dialogue et en définissant des objectifs précis.

Répond au constat :

Il ne peut pas y avoir de projet sans concertation.

Mise en oeuvre par :

Les acteurs de l'Espace Régional de Concertation EEDD.

Proposition 2

Faire un état des lieux de concertation existant déjà en EEDD.

Proposition 3

Favoriser la formation sur la concertation, la coopération et le partenariat.

Autres propositions

- Dans les espaces de concertation, les concertants doivent être mandatés par des structures ayant un projet clairement défini.

- Création d'un comité d'éthique qui représenterait les cinq secteurs (collectivité, association, Etat, entreprise, syndicat) capable d'élaborer une charte de partenariat et de laisser une trace, être la mémoire et qui rassemble tous les partenaires.

- Vision globale, action concertée, partenaire éthique.

- Avoir le réflexe de travailler les projets en amont.

- Créer une notice de fonctionnement.

- Un espace temps mouvant où la transversalité et la transparence cadrent le dialogue d'un groupe d'acteurs différenciés engagés par des motivations partagées sous le regard bienveillant d'un animateur-acteur habité par des objectifs clairs et précis

- Faire un grenelle de la concertation, du partenariat. Sortir de l'esprit de compétition. Faire un processus d'apprentissage sur la concertation, la collaboration et le partenariat.

- Faire en sorte que les paroles deviennent plus compréhensibles.

- Nourrir les espaces de concertation avec des programmes d'actions, d'objectifs communs, clairs et compréhensibles du public.

- Construire le partenariat en amont d'un projet fondé sur un petit nombre d'objectifs adaptés aux publics visés.

- Ouverture à d'autres acteurs pour découvrir le proche par le lointain.

- Une gouvernance adaptée au territoire pour le partage et la diversité en prenant le temps nécessaire.

- S'appuyer sur les citoyens.

c. Atelier n°3. Comment éduquer à l'environnement et au développement durable tous les publics et à tous les âges de la vie ?

Animateur : Laurence PÉNELON, coordinatrice RENE FRAPNA Isère.

Secrétaire : Lucie PELOSSE, chargée de mission éducation FRAES.

Témoin : Julie WYSS, coordinatrice FRAPNA Rhône.

Dix-neuf participants parmi lesquels :

- huit représentants associatifs ,
- six individuels ,
- quatre représentants de collectivités territoriales ,
- un représentant de service de l'Etat.

Et si l'environnement et le développement durable étaient l'affaire de tous ?

Ce qui signifierait que tous les acteurs pourraient s'approprier l'EEDD sans en faire une question d'expert.

Chacun n'a-t-il pas son rôle, sa place à jouer dans son quotidien ? L'EEDD ne concerne pas que le champ de l'éducation formelle. Il faut envisager à présent l'éducation comme favorisant l'émergence d'une nouvelle culture environnementale et d'un nouveau rapport au monde.

Dans le contexte de crise sociale, économique et écologique actuel, chacun s'accorde sur la nécessité d'élargir les actions d'EEDD à de nouveaux publics et à l'ensemble de la société.

Cependant, les habitudes, les cadres d'intervention, la demande des financeurs, la concentration des activités principalement en milieu scolaire ne facilitent pas la mise en place d'une EEDD pour tous les publics et à tous les âges de la vie.

Certains acteurs essaient de toucher progressivement d'autres publics que le scolaire. Ce qui soulève la question des compétences, des connaissances spécifiques, du manque de temps pour développer de nouveaux projets et pour innover.

Quelles solutions pour favoriser à travers l'éducation, la sensibilisation, la formation et la diffusion d'une éducation à l'environnement vers un développement durable pour tous et à tous les âges de la vie ?

••••• Les freins

- Manque de connaissances sur les publics différents :
 - pas beaucoup d'expériences avec les petits ;
 - manque de connaissance du public adulte sensibilisé.
- Difficultés d'accès à certains publics :
 - toucher un public non demandeur ou non captif ;
 - l'accès aux publics en souffrance (prisonniers, hospitalisés,...) ;
 - réponse à des demandes, donc pas de marge de manœuvre totale sur les publics à sensibiliser ;
 - intervention sur des temps limités (vacances, week-end, temps entre midi et deux, le soir) pour les centres de loisirs, les familles, les entreprises ;
 - appels à projets, appels d'offres pas ouverts sur tous les publics ;

- problème de communication sur les messages à faire passer pour des publics difficiles ;
- gérer la diversité d'un groupe, des différentes demandes ;
- Difficultés individuelles à remettre en cause son système de références (ras-le bol de l'effet de mode, alarmisme) ;
- réticences au discours alarmiste, à l'effet de mode ;
- ignorance et préjugés (ex : la technique va nous sauver) ;
- ne pas vouloir remettre en cause le système de références ;
- pessimisme ;
- saturation sur le sujet ;
- rendre accessible un sujet complexe ;
- effet de mode ;
- opportunisme financier.
- Problème de cloisonnement, manque d'articulations entre les acteurs et les actions :
 - cloisonnement du système éducatif ;
 - manque de connaissance des actions ;
 - trop d'acteurs sur le même thème : qui fait quoi ? ;
 - manque d'articulation avec les autres champs d'action (ex : l'économie solidaire) ;
 - manque de coopération intergénérationnelle, inter-territoriale, inter-institutionnelle ;
 - langage par forcément partagé avec l'Education Nationale ;
 - absence de l'éducation populaire dans la problématique ;
 - manque d'échanges professionnels sur les publics spécifiques ;
 - pas de politique de l'Etat (décalage entre les exigences pour l'individu et les actions politiques) ;
 - problème de financement ;
 - sujet pas jugé prioritaire (économiquement et socialement) ;
 - manque de suivi des actions dans le temps.

••••• Les leviers

- Contexte actuel de prise de conscience citoyenne et collective :
 - intérêt fort pour la problématique ;
 - montée d'intérêt et prise de conscience individuelle et collective ;
 - le public se sent de plus en plus concerné ;
 - public handicapé très demandeur ;
 - le tout jeune public : moyen de sensibiliser tôt et rapidement (en peu de séances, la sensibilisation peut avoir des effets) ;
 - communication sur les bonnes pratiques ;
 - tout le monde fait de l'EDD sans le savoir.
- Effet de mode :
 - volonté du public d'être acteur ;
 - volonté de chacun de faire passer un message de sensibilisation ;
 - aventure unique de l'humanité.
- Partenariats existants et réseaux :

- implication de nombreux acteurs ;
- multitude, diversité des acteurs mobilisés et mobilisables ;
- la fluidité des réseaux ;
- la capacité à fédérer de multiples compétences, de travailler en réseaux en fonction des besoins ;
- échanges de pratique ;
- travail avec les entreprises ;
- les valeurs : l'ouverture, l'humilité, le droit à l'erreur, la conscience de l'échange.
- Cadre commun favorable : ensemble de réglementations, jurisprudences, chartes, conventions internationales :
 - cadre existant (programme de l'Education Nationale) ;
 - aspects structurants juridiquement ;
 - appui de l'Europe ;
 - avoir une bonne connaissance du public ;
 - transférabilité possible des acquis d'un public à un autre.

Proposition 1

Favoriser l'échange d'expérience et décroïsonner des pratiques professionnelles et citoyennes.

Répond au constat :

Manque de connaissance des publics, manque d'échanges.

Mise en oeuvre par :

Incitation à la transversalité des acteurs déjà en place.

Proposition 2

Développer au niveau local les appels à projet éco-citoyen.

Mise en oeuvre par :

L'échelon local le plus petit (commune ou communauté de communes).

Autres propositions

- Formations adaptées aux publics.
- Logique de formations mutuelles et réciproques (sortir de la relation sachant/apprenant).
- Former à l'animation de groupe, à la pédagogie.
- Faire connaître les formations existantes (pour répondre au problème de reconnaissance).
- Former les animateurs et éducateurs spécialisés qui sont en demande.
- Prévoir des temps de travail non fléchés pour permettre des projets spontanés, de répondre à des demandes.
- Groupe d'échanges pour les animateurs de centres de loisirs.
- Favoriser l'échange d'expérience et décroïsonner des pratiques professionnelles et citoyennes.
- Implication du champ de l'EEDD dans les Assises Régionales de la jeunesse.
- Convergence des structures sur un objet ciblé, une action concrète.
- Faciliter la convergence des champs d'actions voisins : économie sociale et solidaire ; promotion de la santé.
- Valoriser les missions du GRAINE pour qu'il puisse davantage fédérer.
- Développer au niveau local (commune) des appels à projet éco-citoyens en donnant des moyens techniques et financiers.
- Donner plus de moyens.
- Favoriser des discours non militants, la diffusion de masse.
- Favoriser les éco-gestes par une diversification des moyens d'action et de communication.
- Faire de chacun un émetteur en EEDD en facilitant la prise d'initiative.

d. Atelier n°4. Comment développer et renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre scolaire ?

Animatrice : Jacqueline CHARRON, secrétaire du conseil d'administration de l'association Les Amis de Circée .

Secrétaire : Laurent JIMENEZ, membre du conseil d'administration de l'association Les Amis de Circée.

Témoin : Pascal BOYRIES, Inspecteur Académique-Inspecteur Pédagogique Régional, chargé de la coordination EDD, Rectorat de l'Académie de Grenoble.

Vingt-un participants parmi lesquels :

- dix représentants associatifs ;
- huit représentants de services de l'Etat ;
- un représentant d'un établissement public de l'Etat ;
- un représentant de collectivité territoriale ;
- un représentant syndical

Les textes officiels de l'Education Nationale ont depuis quelques années renforcé la prise en compte de l'EEDD dans le système scolaire. Une première circulaire de généralisation de l'EEDD en 2004 a été suivie en 2007 par une deuxième circulaire instituant l'Education au Développement Durable (EDD) dans une perspective pluridisciplinaire et favorisant les dispositifs et projets d'établissements en démarche de développement durable.

Ces textes réaffirment tous la nécessité du partenariat dans les actions pédagogiques.

Si les interventions d'associations EEDD dans le milieu scolaire sont régulières et sollicitées par l'Ecole, les intervenants ont parfois du mal à faire reconnaître leurs compétences pédagogiques et à inscrire leurs actions dans une réelle complémentarité avec les enseignants.

L'éducation étant le cœur de métier de l'école, il n'est pas toujours évident pour les associations de se revendiquer comme faisant de « l'éducation » à l'environnement.

En effet, les enseignants sont porteurs de leurs projets, garants de la démarche et attendent souvent des intervenants une expertise associée à leur discipline plus qu'une intervention d'ordre purement éducatif.

Au-delà des textes, et sans remettre en question la bonne volonté de l'institution et l'engagement de la communauté éducative dans les démarches écoresponsables (éco-école, démarche E3D), la généralisation de l'EDD au sein de l'Ecole se heurte donc à de nombreux freins identifiés par les acteurs de l'école et leurs partenaires : le manque de temps, les contraintes des programmes, l'organisation scolaire ne favorisant pas la mise en œuvre des projets, la complexité des relations avec l'institution, le manque de financements, le manque de préparation collective...

Comment construire et partager un temps éducatif entre l'intervenant et l'enseignant ?

Comment l'intervenant peut-il appuyer ce qui se fait dans les écoles sans perdre sa spécificité ni le soutien des collectivités ?

Comment développer et renforcer les démarches de projet ? Les interventions ponctuelles de sensibilisation ont-elles encore un sens ?

Comment avancer ensemble entre enseignants, membres de l'administration scolaire, et par-

tenaires de l'école ?

L'Ecole, dans notre société, reste le lieu central de l'éducation et de la formation des citoyens. Développer et renforcer l'EDD dans le cadre scolaire reste, sans être le seul, un enjeu essentiel dans l'émergence d'une nouvelle culture du développement durable.

.....Témoignage de Pascal BOYRIES

Le cadre « Education nationale ».

Pour l'Education nationale, il n'y a plus d'Education à l'Environnement (EE) depuis la parution de la circulaire (BO n°14 d'avril 2007) sur l'Education au Développement Durable (EDD). Bien qu'existant depuis 1977, l'EE était entrée en sommeil entre le milieu des années 80 et 2004 avec la circulaire sur l'EEDD.

Par contre, rien n'empêche de travailler sur l'environnement en l'utilisant comme objet ou support d'étude dans différentes disciplines ou dans le cadre d'approches transdisciplinaires.

La place de l'environnement dans les enseignements scolaires

Il y a dans l'Education nationale, deux approches de l'environnement :

- une approche naturaliste (celle des SVT) : l'Homme est un des éléments, des composantes de l'environnement et impacte sur lui. On s'attache à y étudier les différentes composantes de cet environnement, les interactions entre elles (plantes, animaux, biotopes, écosystèmes) puis la façon dont l'Homme les modifie.

- une approche anthropocentrée (celle des géographes et des économistes) : l'Homme est au centre et l'acteur principal de son environnement. On s'attache à y étudier les différentes façons dont l'Homme organise son environnement, en exploite les ressources afin de pouvoir y vivre, s'y déplace, mais aussi les conflits qui émergent entre acteurs en raison des différentes conceptions de cette gestion (notion d'Habiter des nouveaux programmes d'Histoire Géographie de Sixième).

Dans les deux cas, l'approche est assez large : il s'agit bien « d'environnement » et non « d'environnement naturel ». D'autres disciplines permettent cette compréhension de l'environnement : les Sciences Physiques et Chimiques, la technologie, les langues et, d'une certaine manière, les mathématiques.

Le cadre de ces études est défini par deux supports sur lesquels le professeur a obligation de s'appuyer :

- le socle commun des connaissances et des compétences qui définit sept piliers transversaux mais ne concerne actuellement que l'école primaire et le collège ;
- les programmes scolaires d'enseignement qui définissent des contenus scientifiques (notions, vocabulaires, articulations), des capacités et, parfois des attitudes.

Les nouvelles moutures des programmes de collège ont intégré le socle commun.

Par ailleurs, le professeur se doit de respecter la circulaire de 2007 sur l'EDD

Il n'existe pas de cours d'Education au Développement Durable car celle-ci s'appuie sur les disciplines (axe 1 de la circulaire). C'est dans le cadre des disciplines que les professeurs sont

invités à apporter aux élèves des savoirs scientifiques, des compétences, à développer des attitudes. Mais ils sont aussi fortement incités à travailler en co-disciplinarité (exemple : visite d'un Espace Naturel Sensible).

Le croisement disciplinaire marchera d'autant mieux que l'établissement est en démarche de développement durable (axe 3 de la circulaire) : notion de projet, à l'échelle de l'établissement, approche systémique.

La circulaire insiste sur la pertinence de l'espace local comme sujet d'étude (proximité, richesse).

Quelle articulation entre les intervenants ?

Le professeur est le tuteur principal des élèves. S'il maîtrise les notions et concepts scientifiques, s'il a réfléchi et a été formé sur les compétences qu'il doit faire acquérir aux élèves, il ne maîtrise pas toujours de façon fine :

- les espaces et territoires qui peuvent servir de supports à l'étude ;
- certaines entrées (énergie, biodiversité, etc.) ;
- les politiques des collectivités territoriales.

Il a donc parfois besoin d'avoir recours à des spécialistes, d'où la mise en place d'un partenariat. Ce partenariat, qui est aussi un moyen de confronter l'élève à d'autres acteurs, est fortement incité dans la circulaire de 2007.

Ils peuvent agir ensemble : le professeur contacte le partenaire, ou inversement, dès lors que l'activité conduite répond aux programmes d'enseignement. C'est le professeur qui définit les objectifs en termes de savoirs et de savoir-faire. Le partenaire croise ces attentes avec sa maîtrise du terrain et ses propres objectifs. Un dialogue est donc indispensable. Il doit permettre à chacun d'exprimer ses attentes et objectifs, de s'assurer que les objectifs des deux parties sont conciliables. S'ils ne le sont pas, le travail en commun semble impossible.

Enfin, toute action doit faire l'objet d'une évaluation afin de savoir si elle a répondu aux objectifs initiaux.

La principale dérive d'un partenariat en EDD est de n'avoir qu'une entrée environnementale, sans croisement avec une approche sociale et économique. Si cela peut être concevable par les acteurs de terrain (l'association est militante par définition, la collectivité territoriale fait la promotion de sa politique), elle ne peut l'être par les acteurs de l'Education nationale. Le professeur doit conduire les élèves à réfléchir au discours qu'ils ont entendu, en les aidant à le mettre en perspective. Pour cela, il doit apprendre à connaître les acteurs avec lesquels il travaille. Il doit s'être constitué une culture sur la question, culture indispensable pour prendre la distance nécessaire à la construction d'un discours éducatif. La rencontre des partenaires lors d'actions de formation (axe 2 de la circulaire) ou de temps de rencontres, est un moyen d'acquérir cette culture.

Aujourd'hui, on peut quasiment dire que tout élève de l'Académie de Grenoble a abordé le concept de Développement Durable lors d'une année scolaire. Pour l'Education Nationale, la question n'est donc pas de sensibiliser ou de généraliser, mais de mener une réelle éducation, une réelle formation citoyenne, de façon à conduire à une évolution librement choisie des comportements. Ceci ne peut se faire que via un partenariat éducatif.

••••• Les freins

- Insuffisance quantitative et qualitative de la formation :
 - initiale et continue ;
 - articulée et concertée avec et entre les partenaires.
- Inégalités financières.
- Qualité de la gestion du budget.
- Rigidité de fonctionnement (réelle ou perçue) :
 - des structures et des personnes (compartimentation, temps, individualisme) ;
 - apprentissage de la culture partenariale.
- Cadre institutionnel et matériel, représentation du cadre légal :
 - pas d'inscription de l'EEDD dans les projets d'établissements ;
 - emplois du temps.
- Manque d'information sur les dispositifs existants.
- Des entrées ponctuelles sur les savoirs, les gestes et les actions alors que la finalité est d'éduquer.

••••• Les leviers

- Une culture partagée et de co-construction entre partenaires :
 - pluridisciplinarité ;
 - partenariats ;
 - co-construire ensemble, partager une culture, partager et adapter une démarche.
- Volonté, motivation et dynamisme des équipes.
- Pédagogie de projet.
- Attitudes exemplaires.
- Le contexte actuel favorable :
 - pressions de l'actualité ;
 - agir local ;
 - légitimité des programmes.

Proposition 1

Formation en partenariat, sans tutelle, afin de mettre en réseau des établissements scolaires à l'échelle locale avec des partenaires.

Répond au constat :

Permet de partir de problématiques locales

Mise en oeuvre par :

GRAINE Rhône-Alpes, Centres de Formation des Apprentis, Maisons Familiales Rurales, IFFO-RME, éducateurs de tous milieux (Education Nationale, enseignement agricole, éducation populaire, éducation à la santé, publics spécifiques, ...)

Proposition 2

Transposer l'expérience de l'enseignement agricole vers l'Éducation Nationale (sous forme de stages ?)

Répond au constat :

les réseaux qui existent dans l'enseignement agricole ne sont pas exploités par l'Education Nationale.

Mise en oeuvre par :

l'Education Nationale et l'Enseignement Agricole.

Autres propositions

Création d'un poste de référent E(E)DD.

- Créer un poste de médiateur, formé en pédagogie et en concertation.

- Créer un poste institutionnel « EDD », un référent pour faire le lien avec le cadre scolaire.

Formation initiale.

- Formation initiale obligatoire en E(E)DD.

- Placer l'E(E)DD dans la formation initiale des enseignants sous forme transversale (et pas seulement en module).

- Y inclure une formation aux risques majeurs et au Plan Particulier de Mise en Sécurité, pour acquérir des connaissances, compétences et attitudes.

Espaces de rencontres co-formation.

- Animations départementales avec des partenaires du réseau pour qu'ils se fassent connaître et puisse accompagner un établissement dans une démarche.

- Lieu de rencontre qui permette à tout enseignant

qui le désire de se faire expliquer les différentes démarches existantes.

- Pouvoir accompagner des collègues sur le terrain pour éveiller la motivation.

- Temps de rencontre et de formation en vue de partager.

- Transposer ce qui se fait dans l'enseignement agricole dans l'enseignement général (respect des métiers agricoles et techniques).

- Développer des espaces de formation concertés entre partenaires en mettant des établissements en réseau sur des territoires.

- Tisser des liens avec l'éducation à la santé.

Renforcer l'E(E)DD dans les projets d'établissement.

- Inscrire l'E(E)DD dans le projet d'établissement (en termes de politique et de moyens).

- Laisser l'enseignement de l'E(E)DD à l'initiative de l'établissement, avec des plages horaires mo-

dulables, pour permettre la pluridisciplinarité

Mise en réseau.

- Mutualiser les moyens à travers un réseau fédératif, indépendant des institutions (l'Education Nationale, les syndicats ou les entreprises), tout en gardant la spécificité des partenaires.

- Mettre en réseau les écoles, à tous les niveaux possibles, pour s'insérer dans les projets existants et non pas travailler seul.

- Former à la connaissance du réseau via un cahier des partenaires possibles (EEDD, réseau du territoire).

Partenariat.

- Rédaction d'une charte ou d'un cahier des char-

ges pour codifier ce partenariat (poser un cadre éthique) et casser l'influence trop forte d'un des partenaire.

- Engagement des partenaires.

- Les partenaires doivent se connaître.

- Définir les objectifs dès le départ, au niveau des enseignants, c'est à dire localement.

- Partir des demandes des élèves (éco-délégués) pour ensuite mettre en place les partenariats.

- Alléger le cadre légal et juridique.

- Mise en place d'un label (identifiable par les consommateurs).

- L'élève est au milieu des différents groupes de pression = éducation au choix.



« Nous ne pouvons pas résoudre des problèmes en utilisant le même mode de pensée que celui que nous avons lorsque nous les avons créés »

EINSTEIN

Compte tenu du temps imparti et du nombre de participants dans l'atelier, les animateurs ont choisi de travailler selon une construction progressive autour de trois freins et de trois leviers. Tout d'abord par une réflexion individuelle, puis des échanges par binôme, puis par quatre et enfin par huit. Nous avons recueilli cinq propositions co-construites et avons ensemble pu réaliser une synthèse prenant en compte toutes les propositions émises.

Certains participants ont été frustrés car les temps d'échanges étaient nécessairement courts mais productifs.

Compte tenu de ces quelques frustrations, les animateurs ont décidé de faire une courte régulation en début d'après-midi qui a montré que le travail de binôme aurait pu être évité et passer directement au groupe de quatre.

L'ambiance chaleureuse, des rires et des échanges nombreux ont étayés la journée. Le travail a été riche et demande à être concrétisé

e. Atelier n°5. Comment favoriser l'engagement et l'action éco-citoyenne de chacun ?

Animateur : Dominique CARLIEZ, coordinateur, Réseau Empreintes 74.

Secrétaire : Christine BLARY, coordinatrice régionale, URCPIE.

Témoin : Agnès DECOTTIGNIES, administratrice de l'URCPIE et directrice du CPIE Bugey Genevois.

Dix-sept participants parmi lesquels :

- onze représentants associatifs ;
- trois représentants de collectivités territoriales ;
- deux individuels ;
- un représentant de service de l'Etat.

Le contexte actuel dans lequel évoluent les acteurs de l'EEDD est en pleine mutation. Si le changement des comportements a toujours été inscrit comme un objectif prioritaire des actions d'EEDD, l'éducation à l'environnement ne semble pas avoir toujours réussi à atteindre cet objectif.

De nombreux travaux de chercheurs en sciences sociales et en sciences de l'éducation le montrent : ce n'est pas parce qu'on sait, qu'on fait.

Sur cette question, les acteurs des différents secteurs se mobilisent et réfléchissent à de nouvelles stratégies pédagogiques pour inscrire durablement dans le quotidien, de nouveaux gestes écocitoyens.

D'une collectivité qui organise un temps de rencontre avec ses administrés à l'association qui pointe les urgences à changer de comportements, chacun s'accorde à dire que l'habitant et le citoyen ont une place et un rôle à assumer.

Au-delà de ce constat partagé, face à la faible implication des individus, à la perte du « faire ensemble », comment favoriser l'engagement écocitoyen à long terme de chacun ?

Quels sont les nouveaux modes collectifs d'organisation favorisant l'engagement et les changements de comportements individuels ?

C'est à cet enjeu que les acteurs de l'EEDD doivent répondre aujourd'hui en essayant d'identifier de nouvelles modalités de mobilisation.

..... Témoignage d'Agnès DECOTTIGNIES.

Agnès DECOTTIGNIES a débuté son témoignage en invitant les participants à visiter rapidement les concepts d'actions éco-citoyennes, d'engagement et ce qui les relie, pour ensuite se centrer sur le « chacun ». Pour éclairer cette question, elle a recueilli des avis à partager tout au long de l'atelier sur des exemples rencontrés sur son territoire qui relatent les difficultés à mettre en phase des actions. Comment passe-t-on de l'action possible d'un individu à la difficulté de l'entreprendre collectivement ?

1. Le témoignage du président de la commission « Démarche qualité » de la cave de Chautagne (pratiques respectueuses et coût des produits de qualité, prise de conscience des coopérateurs, levier utilisé, élargissement à la vie personnelle ?).

2. L'expérience de mise en place d'un diagnostic énergétique par Agnès en tant que co-propriétaire dans un collectif de logement.

3. Le témoignage d'un enseignant dans un collège (Agenda 21 d'établissement et interdisciplinarité).

4. Le témoignage de deux éducatrices au tri des déchets dans une collectivité territoriale (demande de stand d'éducation au tri pour des manifestations).

5. Le témoignage d'un agent de collectivité territoriale sur la mise en lien entre des élus en charge des bâtiments publics, des enseignants et leurs élèves, usagers de ces mêmes bâtiments (exemple des bilans énergétiques et programme de sensibilisation).

L'action éco-citoyenne

L'action éco-citoyenne peut être considérée comme une série de gestes au quotidien identifiés et à acquérir dans une posture comportementale. L'enjeu de l'éducation est la généralisation d'un comportement individuel.

L'action éco-citoyenne peut aussi être considérée comme une façon de réfléchir ses actes en lien avec les enjeux relatifs à l'environnement. C'est alors une posture de responsabilité partagée, individuelle et collective qui amène à des actes. À cet effet, il y a toute une série de questions qui permet d'établir nos choix.

Par exemple : « Faut-il consommer des fraises du producteur local ou des litchis en conserve issus du marché équitable ? »

Il faut replacer le choix de l'acte dans son contexte. Et replacer celui qui se questionne dans sa réalité : est-ce un citoyen du Sud (bien différent de celui du Nord), est-ce un élu qui a en charge des décisions ou un citoyen lambda, est-ce un adulte ou un enfant... ?

L'enjeu de l'EEDD est d'éduquer à la complexité, une compréhension des enjeux contextualisés de l'environnement et un questionnement personnel et permanent.

Dans tous les cas, que ce soit « apprendre des gestes », ou « apprendre à agir » en conséquence de notre impact sur l'environnement », il nous faut acquérir des nouveaux comportements.

L'enjeu du changement de comportement est au cœur de toute politique d'éducation à l'environnement et au développement durable.

De la pédagogie informante à la pédagogie engageante, chaque éducateur trouve sa palette d'outils...

Nous utilisons l'information pour changer les savoirs... mais nous savons qu'il ne suffit pas de savoir pour changer de comportement.

L'engagement

Depuis quelques années, s'est vulgarisée chez les éducateurs à l'environnement la théorie de l'engagement issue des sciences du comportement (Université des sciences en psychologie sociale de Dijon), et dont la déclinaison la plus courante est le « pied dans la porte ».

L'engagement est le lien qui unit l'individu à ses actes. Avec la théorie de l'engagement est apparue le fait que les comportements pouvaient tout aussi bien modifier les idées. Et du coup, il ne s'agissait plus de peser sur les seules idées pour faire changer les comportements (selon les approches classiques de la persuasion et de l'argumentation), mais d'engager des actions qui feraient changer les idées. C'est donc tout naturellement que l'engagement est juxtaposé avec l'action dans la question de cet atelier.

Chacun

Comment faciliter les processus du changement individuel ? Comment chacun met en place l'action relative à ce changement ?...

L'engagement suppose que nous soyons prêts à agir. Mais que dire de toutes les personnes qui n'ont aucune envie de changer ? Et de celles qui ne peuvent pas financièrement et/ou culturellement... ?

Agnès propose de s'arrêter sur trois points :

1. Un modèle des changements proposé par James Prochaska et Carlo Diclemente qui travaillent avec des patients alcooliques et des victimes d'autres addictions.
2. Le besoin d'impulser et d'entretenir les changements par la mise en place d'un processus de motivation.
3. Une réflexion sur les réalités économiques de chacun.

« CHACUN » peut se réfléchir par rapport à « TOUS ».

Il s'agit donc d'envisager à la fois :

- la nécessité de généraliser les changements. Cette question rejoint la réalité d'un changement individuel sans intérêt et bien en dessous des problèmes s'il n'est pas généralisé à tous. C'est par le nombre de personnes amenées à changer que ce changement prend du sens. ;
- l'obligation de coordonner nos changements.

••••• Freins

- Au niveau de la posture de l'individu :
 - résistance au changement et contraintes culturelles ;
 - manque de volonté et d'implication, manque de prise de conscience individuelle et collective ;
 - manque de prise de conscience et de compréhension ;
 - contraintes liées à l'humain ;
 - mauvaise perception ;
 - se sentir seul convaincu.
- Au niveau des savoir-faire et de l'information des publics et des acteurs :
 - l'absence, le manque de lisibilité, d'accessibilité, de clarté... ;
 - manque de méthode adaptée pour la sensibilisation et besoin de les faire à évoluer et pour créer du changement ;
 - définir les publics ;
 - information contradictoire ;
 - manque d'exemplarité et d'information.
- Au niveau extérieur de l'individu.
- Le manque de moyens financiers, techniques et décisionnels :
 - contraintes extérieures à l'individu ;
 - manque de moyens financiers ;
 - retrait des élus au moment de l'opérationnel, faute de moyens financiers ;
 - changement de programme dans l'Education Nationale.

••••• Leviers

- De nombreuses expériences réussies :
 - une première expérience permet d'engager d'autres projets ;
 - valoriser les succès, prouver que cela marche.
- Un public sensibilisé sur lequel s'appuyer :
 - prise de conscience collective ;
 - partir des publics sensibilisés ou sensibilisables ;
 - prioriser le public.
- L'existence d'un réseau d'acteurs compétents :
 - l'existence de savoir-faire, de potentiel ;
 - cohérence et exemplarité ;
 - appropriation des outils du marketing.
- Une volonté politique forte.
- L'émergence d'une conscience collective :
 - urgence de faire des économies d'où avancement des projets ;
 - moyens financiers ;
 - volonté politique.



Atelier richement préparé et documenté.

Les acteurs associatifs de l'EEDD y étaient très majoritaires. Mais la présence dans le groupe d'éducateurs, d'artistes, de militant, de partenaire financier et de collectivités a permis d'enrichir le débat. Toutes les personnes présentes étaient motivées. Le fait de prendre un temps en sous groupe le matin a permis aux participants de mieux se connaître.

L'ambiance était plutôt studieuse même si le groupe a décroché dans l'après-midi, probablement parce que le temps de réflexion collective n'avait pas été suffisant. Les propositions ont été soumises au vote. L'objectif étant de « produire », cela a créé des frustrations.

Proposition 1

Donner les moyens à des actions collectives phares et pérennes, sur une thématique définie, à destination du public ciblé, en partenariat avec des acteurs des quatre sphères.

Mise en oeuvre par :

L'Education Nationale et l'Enseignement Agricole.

Autres propositions

- Mener des actions collectives exemplaires sur un territoire pour mettre en valeur la plus value du collectif.
- Des actions collectives exemplaires avec une cohérence entre les différents acteurs, partenariat avec élus, associations...
- Créer à plus grande échelle des actions éco-citoyennes en lien avec les territoires.
- Mobiliser les structures dédiées à la citoyenneté pour des actions éco-citoyennes en partenariat avec des acteurs spécialisés.
- En milieu scolaire.
- Accentuer au niveau d'établissements scolaires des activités et toucher ainsi les familles en réalisant une communication.
- Valoriser les bonnes pratiques en ciblant les établissements scolaires.
- Créer une chaîne d'implication entre chaque établissement scolaire (tout niveau, du CM à l'université) au niveau de projets environnementaux avec une vraie gestion de projet (suivi de terrain...) pour impliquer chaque élève.
- Donner les moyens aux citoyens d'avoir des comportements cohérents quelle que soit leur sphère d'activité (loisirs, bureau..) en généralisant les plans de déplacement, poubelle de tri...
- Rendre obligatoire un service public sur le thème de l'environnement, service civique écocitoyen.
- Développer des actions autour des grandes

surfaces, qui permettent la réflexion sur la consommation.

- Généralisation de stations de déemballage.
- Dans les média/ la communication.
- Utiliser des moyens marketing pour toucher une plus grande partie de la population, avec des supports connus (magazines mode, TV, ...).
- Relayer les bonnes nouvelles dans les informations nationales, mettre en place un terreau de confiance.
- Eduquer en priorité les publics qui ont un maximum d'impact et de pouvoir.
- Sensibiliser en intergénération (sans conception compartimentée), à la sortie des grandes surfaces ou d'autres lieux existants.
- Sensibiliser de manière interculturelle.
- Dans le secteur du loisir.
- Investir le secteur du jeu de société ou du jeu en général.
- Créer un éco-loisir land : un lieu dédié aux loisirs et à l'éducation à l'environnement.
- Investir le secteur de la console de jeu.
- Créer un espace convivial où on puisse échanger de manière plus informelle, aider des maisons de quartier à être plus exemplaires par exemple.
- Formation.
- Créer ou développer une filière professionnelle.
- Identifier et former le relais.

f. Atelier n°6. Comment renforcer la formation des acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes ?

Animateur : Sophie Covacho, administratrice du GRAINE Rhône-Alpes.

Secrétaire : Stéphane Millet, directeur du Centre La Traverse, Ligue de l'enseignement 42.

Témoin : Michel Besset, chargé de mission Accompagnement et Professionnalisation du GRAINE Rhône-Alpes.

Treize participants parmi lesquels :

- quatre représentants associatifs ;
- quatre représentants de services de l'Etat ;
- deux représentants d'entreprises ;
- un représentant de collectivité territoriale ;
- un représentant syndical ;
- un individuel.

Agir en éducation à l'environnement et au développement durable passe par des compétences et un cadre d'apprentissage pour se faire repérer comme « éducateur à l'environnement ». L'EEDD est-elle donc un métier ou des compétences multiples adaptées aux besoins d'un projet ?

Si l'EEDD est un métier, quelles compétences requiert-elle ?

Quel acteur peut légitimement se présenter comme éducateur à l'environnement et au développement durable face à un autre acteur qui n'en « fait » pas son métier ?

Quelles sont les critères de reconnaissance entre les éducateurs EEDD ?

L'enseignant, dont l'éducation est le cœur de métier, est-il un éducateur à l'environnement et au développement durable ?

Si l'EEDD n'est pas un métier, sa pratique reste pourtant possible par ceux qui l'intègrent dans leur activité professionnelle.

La diversité des acteurs de l'EEDD est donc à prendre en compte. Il semble également nécessaire de distinguer la place que chacun donne à la pratique de l'EEDD dans son domaine professionnel déclinée alors comme outil, métier, ou moyen à son action.

Néanmoins quelle que soit la place ou la pratique de l'EEDD, les acteurs soulèvent la question de l'acquisition des compétences.

Quels sont les besoins de formation des acteurs éducatifs que sont les enseignants, les animateurs socioculturels et les éducateurs à l'environnement ?

L'EEDD se caractérise en effet par une certaine polyvalence entre connaissances scientifiques et compétences pédagogiques. Les intervenants sollicités ont à répondre de leur professionnalisme face à leur commanditaire. Terrain de formations multiples, l'EEDD peut donc aussi se prévaloir des compétences d'animation de projet, d'animation de réseau, de formation des habitants, d'animation de concertation, ...

Pour acquérir ces compétences, la formation des acteurs de l'EEDD doit-elle intégrer un cursus de professionnalisation ?

Renforcer la formation des acteurs EEDD peut-il se limiter à un partenariat entre les différentes sphères d'acteurs : les Rectorats, les collectivités, les associations d'EEDD, les associations

d'éducation populaire, les entreprises, les OPCA, etc. ?

..... Témoignage de Michel BESSET

Michel BESSET est à la fois formateur en insertion, formateur d'animateur et de directeur, responsable de formation de formateurs et d'animateurs professionnels, expert et membre de jury BP JEPS, BTS GPN et VAE. Par ailleurs, il participe à la rénovation des diplômes et à l'ingénierie de formation.

Bref historique de la formation des adultes

Si la formation des adultes trouve ses origines aux lendemains de la Révolution française, c'est seulement depuis la révolution de 1968 que celle-ci s'est vraiment répandue.

En 1971, l'Etat reconnaît par la loi le droit à la formation tout au long de la vie dans le cadre de l'éducation permanente.

En 1970, la création du BASE, premier brevet d'animateur, marque l'apparition d'un nouveau métier qui n'a cessé au fil des années de se structurer et de s'organiser.

En 1979, la création du DEFA traduit la reconnaissance de l'engagement militant et salarié des permanents des associations d'éducation populaire.

En 1986, la création du BEATEP marque la professionnalisation et la reconnaissance de la fonction d'animateur.

1993 voit la création des diplômes de niveau V au niveau II (BAPAAT) de la filière Animation.

Avec la création du BAPAAT et du DED PAD on assiste à une mutation des logiques de formation. On passe des Unités de Formation aux Unités de Compétence. Il s'agit désormais de rénover les autres diplômes de la filière, en particulier le BEATEP. Des expérimentations auront lieu, des mises en Unités de Compétence Capitalisable (UCC), pour aboutir finalement à la création du BP JEPS en 2001 en lieu et place du BEATEP.

La formation se distingue de l'enseignement qui se charge essentiellement de l'acquisition de savoirs par un processus de transformation. Se former, c'est se transformer.

Derrière ce terme de « formation » apparaît au moins deux aspects :

1. La formation professionnelle des salariés, relevant de l'acquisition de compétences professionnelles. On considère les compétences professionnelles comme une addition de « capacités à ». On assiste ainsi à un risque de dérive techniciste. Les professionnels sont des individus « capable de » et c'est à travers ces « capacités à » que la société caractérise le professionnalisme de ses salariés.

Si tout cela apparaît tout à fait cohérent, des problèmes implicites, des non-dits apparaissent en particulier lorsque nous abordons le champ sémantique particulier du sens et des valeurs. C'est d'ailleurs un des problèmes que nous avons rencontré pour négocier une filière professionnelle avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

D'autre part, la filière elle-même est remise en question par le rapport Bertsch publié le 6 mai 2008 qui préconise en particulier de valoriser les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) en lieu et place des diplômes d'Etat (cf. le positionnement du CNAJEP sur le sujet). En ef-

fet, avec les Certificats de Qualification Professionnelle, on assiste à une forme de privatisation de la reconnaissance professionnelle.

2. La formation des personnes (développement personnel, éducation citoyenne en particulier). Ce deuxième aspect, éminemment politique, concerne tout autant l'ensemble des éducateurs mais à un niveau différent d'intervention.

Notre mission est-elle de former des citoyens à des bons gestes dans une perspective écocitoyenne ? Est-elle d'exercer une vigilance, des formes de contre-pouvoir aux dérives d'une société qui mettrait notre cadre de vie en péril ?

Dans ce cas précis, la formation techniciste (« être capable de ») est-elle la plus adaptée à la fonction de « poil à gratter » qu'exercent les associations ?

Je considère que les salariés des structures associatives vivent souvent dans une contrainte paradoxale. Entre cette fonction contestataire et vigilante portée par l'objet social de l'association qui les emploie et la première fonction d'éducation aux bons gestes, parfois instituant de nos pratiques et dont la réussite serait l'indicateur principal de notre professionnalisme, les salariés professionnels doivent faire preuve d'une forme d'insolence maîtrisée, sans dépassement des limites de l'acceptable.

En conclusion, la formation pose deux questions à deux niveaux différents :

1. La formation des formateurs, éducateurs, animateurs, pédagogues.
2. La formation des personnes, leur développement personnel, leur écocitoyenneté.

Au final, la question première c'est : quelle société souhaitons-nous pour l'avenir ? De fait, cela pose les questions suivantes : Quels professionnels ? Quelles postures ? Quelles compétences ?

Pour moi, derrière les contradictions apparentes des résultats des enquêtes émergent en filigrane des perspectives politiques contradictoires et des points de vue différents. Faire obéir, conscientiser, sensibiliser, produire, communiquer, résister.

••••• Freins

- Manque d'information claire sur l'offre même de formation et les financements possibles.
- Manque de diffusion.
- Aucune information sur le sujet dans le cursus scolaire.
- Manque d'information des professionnels sur le dispositif de formation.
- Des financements méconnus.
- Absence de reconnaissance institutionnelle du métier d'éducateur à l'environnement, et d'une réelle filière professionnelle cohérente.
- Manque de compétences dans le champs de « l'éducation à la complexité ».
- Difficulté à identifier un projet politique commun.
- La diversité trop grande des visées, des orientations, des champs, etc.
- Ambiguïté des termes à multiples sens, on ne met pas le même sens derrière le même mot.
- Manque de formations de courte durée pour les parents/adultes (quand on parle d'EE, on pense surtout aux enfants).
- La résultante d'une culture, d'un parcours de formation.
- Difficulté à intégrer l'ensemble des formations (économiques, sociales, environnementales).

••••• Leviers

- Existence de financements mobilisables.
- Former en lien étroit avec la pratique de terrain.
- Former les chefs d'Etablissement, les ATOS etc.
- Avoir des terrains d'expérimentation.
- Le lien étroit avec le terrain d'expérimentation.
- S'appuyer sur les compétences existantes dans l'ingénierie des formations des organismes de formation.
- Concertation.
- Dynamisme des organismes de formation.
- Informer sur nos métiers.
- Identifier les besoins.
- Trouver ce qui nous rassemble (le projet politique même du DD).
- Les changements, les prises de conscience en cours.
- S'appuyer sur le fait de la crise (obligation du changement, l'opportunité du changement).

Proposition 1

Faire reconnaître les stratégies de co-formation, inter-transdisciplinaire et multi-partenaire dans des démarches de formation action.

Mise en oeuvre par :

L'ensemble des acteurs éducatifs

Autres propositions

- Inventorier, informer et faire reconnaître les métiers des acteurs de l'EEDD.
- Faire reconnaître la filière professionnelle et ses différentes composantes (métiers, code ROME, filières de formation cohérentes...).
- Identifier les besoins de compétences, d'outils et de métiers et mettre les moyens pour y répondre.
- Créer des événements en synergie pour construire une culture commune.
- Développer l'inter-pluridisciplinarité et le pluri-partenariat.
- Co-construire des formations avec des partenai-

res diversifiés.

- Favoriser la co-construction et la co-formation.
- Intégrer l'EEDD dans les formations générales, disciplinaires, ou professionnelles, en proposant une démarche pédagogique innovante.
- Définir plus précisément les objectifs de l'EDD pour construire les formations.
- Favoriser l'auto formation.
- Inventer le métier de médiateur (en EEDD, en EDD ou en DD ?).
- Trouver un statut au bénévole intervenant dans les écoles.

g. Atelier n°7. Entre marchés publics et subventions, comment pérenniser et développer le financement de l'EEDD ?

Animatrice : Florence Martin, CRESS.

Secrétaire : Aurélie Alvado, chargée de communication au GRAINE Rhône-Alpes.

Témoin : Frédérique Resche-Rigon, directrice de la FRAPNA Rhône.

Douze participants parmi lesquels :

- neuf représentants associatifs ;
- trois représentants de collectivités territoriales.

Si la subvention régit encore aujourd'hui majoritairement les relations entre les associations et les personnes publiques, nous constatons une nette tendance au recul des conventions de partenariat (régime de la subvention) et le développement de procédures relevant de la commande publique (marchés publics de prestations de service). L'aspect le plus visible de cette évolution est l'apparition récente d'appels d'offre dans le domaine de l'éducation à l'environnement aux différents niveaux de territoires de la région Rhône-Alpes, et les exemples se multiplient...

Or aujourd'hui, certaines collectivités l'annoncent clairement : l'ère du « guichet » (subventions sous condition) est révolue. Tout en confirmant leur soutien à l'EEDD, elles appliquent une politique d'appel d'offres. Il en découle de fait une mise en concurrence des associations.

Cette mise en concurrence est-elle néfaste à la dynamique des territoires ? Le sens même du projet éducatif des éducateurs à l'environnement est-il menacé ? Les associations doivent-elles être considérées comme des prestataires ou des partenaires ? L'EEDD est-elle une marchandise ?

Au-delà de ces préoccupations portées par le secteur associatif et leurs collectivités partenaires, la question du financement de l'EEDD reste posée.

De nouveaux acteurs apparaissent : associations, entreprises, bureaux d'études, professionnels, intervenants indépendants, auprès des mêmes partenaires, sur les mêmes thèmes. Ceux-ci restent globalement fragiles financièrement.

Quelles réponses construire aujourd'hui dans un contexte ambigu de soutien politique affirmé mais sans dispositifs suffisamment pérennes ?

••••• Témoignage de Frédérique RESCHE-RIGON

Depuis sa création, la FRAPNA Rhône mène des actions de sensibilisation relevant de l'EEDD. C'est devenu un objectif plus identifié en 1990, puis en 1992 avec l'embauche de deux salariées dédiées, pour arriver aujourd'hui à un secteur occupant huit CDI sur les treize que compte l'association.

Les premières années de collaboration avec les collectivités de différentes échelles (Grand Lyon, Conseil général, communes, communautés de communes ...) se sont déroulées dans le cadre de subventions, de conventions. On « apprenait en marchant », en matière de formulation et d'administratif, en même temps que de pédagogie et de territoire ...

En juin 2005, « quelque chose de nouveau » est apparu.

Cela concernait un projet nature pour lequel nous étions partenaires depuis plus de dix ans. Par le biais d'un courrier, et sans information ou discussion préalable, fin juillet, notre offre était

pré-sélectionnée, et l'objet du courrier s'appelait « cahier des charges pour la conduite d'animations pédagogiques/mise en concurrence ». Nous n'avons pas vu ou compris « à l'époque » que cette pratique allait se généraliser, et que beaucoup de communautés de communes ou de communes anciennement partenaires allaient opter pour ces modalités, souvent poussées par les services juridiques et comptables persuadés qu'il « fallait » procéder ainsi.

C'est ainsi que, réglementations et Europe à l'appui, de plus en plus de collectivités s'engagent dans des dispositifs de mise en concurrence, de marché intellectuel, de demande de prestations, voire de véritables appels d'offres avec formulaires à télécharger.

La majorité des structures proposant des activités d'EEDD sont mal à l'aise dans cette orientation, pour des raisons éthiques, culturelles, professionnelles, économiques.

Il est cependant possible (et certaines collectivités continuent à le faire, voire à le développer) de concevoir et signer des subventions, des conventions d'objectifs, des fonds de concours, des appels à projets. Des structures ont pris position ou ont fait de l'information, comme le GRAINE Rhône-Alpes ou France Nature Environnement dans sa plaquette « Le code des marchés publics et les associations de protection de la nature et de l'environnement ».

Le contexte actuel est donc un mélange d'éléments favorables (prise de conscience, vote récent, textes de référence de l'Education Nationale...) et défavorables (crise économique et financière, fin des aides à l'emploi, contexte juridico-réglementaire).

L'un des enjeux majeurs des Assises sera celui de la maturité collective que nous aurons pour porter ensemble ces enjeux. Comment faire pour que des structures anciennes et importantes comme la FRAPNA pérennisent ses emplois et ses actions ? Comment faire pour que d'autres structures se développent aussi ou se créent sans entrer dans une logique de concurrence ? Comment faire pour reconnaître les différences et les complémentarités, les légitimités, et donc par conséquent, les potentiels manques de légitimités ? Comment inventer le « faire ensemble et mieux » de façon librement convenue ? Il va juste falloir travailler ensemble en mettant en oeuvre les valeurs que nous sommes sensées transmettre (solidarité, respect, tolérance, collectif, complémentarité ...). Cela ne sera pas chose facile de ne pas penser d'abord à son travail à soi, à sa structure, de livrer de l'information....

C'est ainsi que trouver ensemble l'alternative à la marchandisation de l'EEDD peut aussi donner une nouvelle dimension aux projets des structures, aux projets associatifs, aux projets des réseaux et des personnes.

La fin des aides à l'emploi a changé la donne ; leur retour pourrait la changer à nouveau. Mais en attendant, ce sont bien les collectivités territoriales qui rendent possibles la continuité et la pérennisation des activités d'EEDD, ainsi qu'elles donnent tout leur sens aux engagements associatifs sur leur territoire. C'est donc aussi le projet politique et technique de nos partenaires collectivités qui est fondamental ! Nous sommes persuadés que le code des marchés publics n'est pas adapté à l'EEDD et qu'on peut faire autrement. Il faut faire ensemble un travail de concertation, de formation pour mettre en oeuvre des dispositifs équitables, évaluables, sur

tous les territoires et aux différentes échelles.

••••• Les freins

- Méconnaissance réciproque des obligations et du cadre juridico-réglementaire.
- Méconnaissance de ce qu'est véritablement une association et de la notion d'entreprendre.
- Perte d'indépendance liée aux financements publics qui questionne l'évolution du projet de la structure en créant des paradoxes.
- Le cadre réglementaire/législatif du système d'appels d'offre dénature, déforme peu à peu le projet associatif :



- L'appel d'offre va à l'encontre du projet associatif.
- Répondre à un appel d'offre restreint l'imaginaire associatif dans des cadres contraignants.
- Démarches non concertées entre les acteurs de l'EEDD sur un territoire.
- Les appels d'offre :
 - génèrent un sentiment de concurrence entre associations,
 - sont contraires à la culture du «faire-ensemble»,
 - questionnent le partenariat.
- Les appels d'offre ont une incidence négative sur la pérennisation des postes.
- Une frange d'acteurs éducateurs n'a pas de postes suffisants et corrects pour rester.
- Les financements des associations sont insuffisants.
- Ils risquent de remettre en cause annuellement les subventions ou les marchés.
- Les appels d'offre induisent un retour sur financement (des résultats immédiats) que l'EEDD ne peut pas, par définition, fournir. Qu'est-ce qu'on contractualise : un résultat ou une démarche ?
- Prestation déguisée dans un cadre de subvention.
- L'évaluation de l'action financée devient sanction.

••••• Les leviers

- Existence de conventions d'objectifs pluriannuelles qui renforcent le partenariat.
- Durée des engagements des financements publics quels que soient les modes de contractualisation (2/5 ans).
- La durabilité des marchés : facteur de pérennisation (2/5 ans).
- Disponibilité de ressources (humaines, structurelles, documentaires).
- L'engagement des personnes, des structures pour défendre les subventions.
- Une autre forme d'évaluation serait de remettre le sujet au centre de l'action.

Atelier le plus « technique » des Assises qui a réuni des personnes aux attentes et niveaux de connaissance hétérogènes, ce qui a pu créer une certaine frustration. Si le débat s'est surtout déroulé entre six ou sept personnes déjà informées, la méthode des post-it a néanmoins permis à tous de s'exprimer.

L'après-midi, les participants ont manqué de temps pour pouvoir approfondir les trois propositions demandées. L'ambiance était bonne et les échanges constructifs, notamment autour de l'Espace Régional de Concertation. L'animatrice a introduit l'atelier, par trois citations extraites des discours en plénière du matin.

Hélène Blanchard : « On n'est plus sur un développement mais sur une généralisation de l'EEDD ».

Bruno Charles : « Jusqu'à maintenant, on avait des associations qui demandaient et proposaient des choses, nous poussaient. Maintenant, des associations viennent nous demander quoi faire ».

Emmanuel de Guillebon : « La convention cadre permet de fixer les choses. Dans les appels d'offre, il n'y a pas de suivi ».

Proposition 1

Conception collective d'un guide/livret de ressources (sur les cadres juridiques, les modes de financement, des critères qualitatifs) pour permettre à tous les acteurs (acteurs EEDD et financeurs) de disposer des clés de lecture et se positionner en connaissance de cause entre marchés publics et subventions.

Répond au constat :

Méconnaissance réciproque des cadres juridico-réglementaires.

Mise en oeuvre par :

acteurs de l'EEDD et financeurs publics, appuyés par des personnes ressources extérieures indépendantes et reconnues (juristes,...).

Proposition 2

La mise en réseau

Proposition 3

Renforcer les fonctions d'observation et d'évaluation des modes de financements des projets et actions. partenariat.

Autres propositions

Regroupées dans la proposition 1

- Rédaction d'un document « compromis » entre conventionnement classique et appels d'offre (pour que toutes les exigences soient respectées).
- Edition d'un livret « L'EEDD pour les nuls ».
- Elaboration d'un guide méthodologique présentant des clés de lecture, de décryptage, décliné par type d'activités de l'EEDD, par type de publics.
- Un annuaire des ressources documentaires.
- Créer un pôle « ressources documentaires ».

Regroupées dans la proposition 2

- Co-formations/formations : mise en réseau et déclinaison de l'outil/guide.
- Mise en réseau pour une veille axée en particulier sur les territoires.
- Faciliter et continuer à développer et renforcer la mise en réseau.
- Mise en réseau pour faciliter les démarches des

associations.

- Mise en réseau pour mutualiser une réflexion, une connaissance et de la prise de décision.
- Mise en réseau pour échanger et communiquer entre associations sur un même territoire.
- Etre présent et force de propositions dans les espaces locaux de concertation.
- Introduire des critères plus qualitatifs (y compris le projet structure) dans la commande publique.
- Engager la réflexion sur le statut juridique des acteurs EEDD qui répondent aux marchés publics afin d'identifier le plus pertinent.
- Modes opératoires de montage de projet.
- Observation des actions financées par appels d'offre et subventions.
- Evaluation des financements publics.
- Observatoire des projets et actions en lien avec la commission ERC du GRAINE Rhône-Alpes.

h. Atelier n°8. Comment sensibiliser à l'environnement et au développement durable dans et avec le monde de l'entreprise ?

Animatrice : Elise LADEVÈZE, coordinatrice de projets en réseau au GRAINE Rhône-Alpes.

Secrétaire : Chrystèle BOIVIN, animatrice EEDD et référente Bilan Carbone auprès du réseau des lycées agricoles, DRAAF Rhône-Alpes.

Témoin : Guillaume DORVAUX, animateur DD à Dalkia.

Dix-neuf participants parmi lesquels :

- huit représentants associatifs ;
- trois représentants d'entreprises ;
- trois représentants de collectivités territoriales ;
- trois représentants de services de l'Etat ;
- deux individuels.

De plus en plus, les entreprises de l'économie marchande comme celles de l'économie sociale et solidaire, répondent aux directives et à l'urgence d'intégrer l'environnement et le développement durable dans leurs activités.

L'Entreprise, en tant qu'acteur de la société, souhaite se faire mieux comprendre et revendiquer un rôle dans la participation aux changements de comportements des individus.

Concrètement, les entreprises peuvent favoriser la formation de leurs salariés par des actions de sensibilisation au sein de leurs services. Elles peuvent également accompagner techniquement et financièrement la mise en œuvre d'actions d'EEDD sur leur territoire.

Quelle place peuvent prendre aujourd'hui les entreprises aux côtés des associations et des collectivités dans une perspective d'objectifs partagés et de partenariat réussi ? Quelles nouvelles formes de partenariat pouvons-nous imaginer ensemble ?

Les objectifs et les modalités de mise en œuvre de ce partenariat restent en effet les grandes questions. La réponse à la complexité de ces formes de partenariat exige du temps ; la réponse aux besoins de sensibilisation fait appel à des expertises complémentaires, portées souvent par des associations et des bureaux d'études

La relation actuelle entre les associations, certaines institutions et les entreprises marchandes, se heurte encore à des représentations mutuelles parfois caricaturales et dépassées.

Le manque de volonté de se rapprocher reste le frein majeur.

L'économie sociale et solidaire est aujourd'hui fortement implantée en Rhône-Alpes mais peu sollicitée dans le champ de l'EEDD. Comment s'appuyer sur ses compétences, comme passerelles dans une perspective de coopération dans des actions de sensibilisation ?

Quels sont les enjeux de l'entreprise à s'engager dans les activités d'EEDD en interne et sur son territoire ? Comment partager une éthique commune ? Comment travailler avec ou dans une entreprise dans un partenariat équilibré ?

..... Le témoignage par Guillaume DORVAUX

Une action de sensibilisation en interne : le Défi environnement DALKIA

L'entreprise Dalkia représente le pôle Energie du groupe Veolia Environnement (leader mondial des services à l'environnement : énergie, eau, propreté, transport). Leader des services énergétiques, Dalkia est né en 1998 du rapprochement entre les sociétés Compagnie Générale de Chauffe et Esys Montenay, toutes deux alors filiales du groupe Générale des Eaux. Dalkia compte aujourd'hui cinq établissements en France dont Dalkia Centre-Méditerranée. Présent dans vingt-trois départements, il emploie 2500 personnes dont 1500 techniciens et 1000 personnes en encadrement et dans les bureaux.

L'entreprise optimise les performances techniques, économiques et environnementales des installations dont ses clients lui confient la charge (logements, bâtiments publics, immeubles de bureaux, plates-formes industrielles, ensembles hospitaliers).

Dalkia possède un système de management environnemental (SME) visant à l'amélioration permanente de ses activités dans ce domaine.

C'est dans ce cadre qu'elle a mis en place une action de sensibilisation de son personnel en interne : le Défi Environnement Dalkia.

A l'origine du dispositif : la volonté de la direction d'améliorer les performances commerciales de l'entreprise dans le cadre de l'objectif 2010, alliée à la volonté de la part de nombreux salariés d'être plus cohérents d'un point de vue environnemental.

Principe : il s'agit d'inciter les salariés à agir au quotidien au sein de l'entreprise en proposant des bonnes idées applicables au quotidien dans leurs activités professionnelles en matière de transports, d'énergie, de fournitures, de déchets. Pour participer, les salariés doivent s'engager à effectuer des petits gestes et/ou une demande d'aide à projet avec l'un des deux cents ambassadeurs volontaires. Ils décrivent pour cela les actions qu'ils souhaitent réaliser ainsi que leurs besoins. Tous ces engagements participatifs sont ensuite centralisés dans un blog où ils sont quantifiés et incrémentent un compteur de CO2 économisés.

Les projets sont étudiés puis mis en place en fonction de leur pertinence et des possibilités techniques. L'animateur Développement Durable leur fournit également des documents de sensibilisation pour donner envie d'aller plus loin et faire rayonner l'initiative sur d'autres collaborateurs.

Quelques exemples :

Sur les transports : en optimisant ses déplacements et réduisant sa consommation de carburant.

Définir quelques données de l'établissement : nombre de véhicules, litres de carburant consommés, km parcourus, tonnes de CO2 émis, soit plus de «x» tonnes/conducteur/an.

Actions possibles :

- Optimiser le parc de véhicules : test véhicules propres (GNV) ; choix de véhicules moins énergivores ; adaptation des véhicules à l'utilisation réelle.

- Limiter les déplacements en voiture : en favorisant les déplacements en transport en commun ; en développant le covoiturage ; en optimisant les tournées des techniciens ; en utilisant

la visioconférence.

- Conduire plus souple : stages de conduite souple ; diffusion des bonnes pratiques.

Sur l'énergie : en maîtrisant et diminuant les consommations d'énergie dans les locaux (secteurs, centres, établissement).

Sur les fournitures : en limitant leur utilisation quotidienne, notamment le papier et les cartouches d'encre.

Sur les déchets : en organisant le tri des déchets.

Freins

- L'animateur peut consacrer seulement 10% de son temps de travail à la sensibilisation au DD en interne.

- Le temps consacré à la mise en place d'un éco-geste qui entraîne une baisse de motivation régulière ; les habitudes, qui sont difficiles à changer ; les idées reçues.

- L'intérêt de la société qui est d'abord de dégager des profits pour assurer sa pérennité.

- Le fait que le court terme prime sur le long terme.

- Le fait que les salariés doivent s'engager sur la base du volontariat en l'absence de politique d'encouragement, d'incitation de la part de l'entreprise.

Levers

- La proximité avec les salariés et la personnalisation de la réponse à un engagement personnel.

- Les différents relais à différents niveaux pour véhiculer des idées communes.

- Le fait de faire passer des idées simples et quantifiées pour ne pas noyer le message avec des ordres de grandeur sur les impacts.

- Faire émerger de la part de la direction des projets concrets.

- La mise en place d'une formation test d'éco conduite automobile appliquée à tous les collaborateurs ; la convergence des intérêts économiques et environnementaux.

••••• Les freins

• Communication.

• Manque d'information et de connaissance mutuelle des acteurs, de ce qu'est le DD dans sa transversalité, des besoins et attentes des publics, des apports mutuels possibles :

- Méconnaissance, ignorance, manque d'information, mauvaise information.

- Méconnaissance de ce qu'est le DD.

- Beaucoup d'initiatives en Rhône-Alpes mais pas de lisibilité.

- Manque de recul/de conscience sur les retombées réelles des actions EEDD.

- Peu de retours, de valorisation de l'existant.

• Représentations :

- Manque de connaissance du monde économique par les acteurs de l'EEDD.

- Diversité des entreprises méconnue.

- Les a-priori.

- Un blocage du monde associatif à travailler avec l'entreprise.

- Image des acteurs de l'EEDD et des écologistes.

- Problème d'éthique (acteurs prêts à travailler avec EDF ? TOTAL ?).

• Considérer l'EEDD comme une contrainte, un effort.

• Résistances individuelles et collectives aux habitudes, au changement :

- Poids des habitudes.

- Comment changer de comportement ?

- Changer de perception, méthodes de travail, référence.

- Les idées reçues (discours écolo, retour en arrière, comparaison avec des pays autres comme la Chine).

- Le refus.

- La contrainte, les efforts.

• Notion de temps : court terme/long terme (comment faire converger les intérêts ?)

- Temps, temps à prendre par chacun

- Divergence entre court terme (objectifs de l'entreprise) et long terme (objectifs de l'EEDD)

- Comment inscrire une démarche dans la durée ?

- Manque une approche globale

- Manque de vision à long terme

- Implique une démarche

- Motivation sur la durée

- Politique d'entreprise : palier l'urgence, ...

• Absence de volonté, manque d'impulsion de la direction de l'entreprise

• Objectifs pour l'entreprise

• Divergence des objectifs entre le monde économique et celui de l'environnement

• Collectif/individuel

• Diversité des entreprises qui n'ont pas les mêmes objectifs. Quel lien faire ?

• Coût, financement

• Une démarche de projet coûte cher

• Absence de gain direct

• Problème de financement

• Nuire à la productivité des entreprises

• Lobbying financier par rapport à certains développements

• Manque de compétences de la part des entreprises pour valoriser les bonnes pratiques

• Manque de compétences des associations pour accompagner les entreprises (peu de connaissance spécifique des enjeux du secteur privé, peu d'empathie...)

• Green-attitude

• Image

• Désengagement personnel

• Désintérêt des acteurs de la société civile, des entreprises pour les enjeux

• Chacun a une petite marge de manœuvre, un « pré carré » dans le management de l'entreprise

• Inscription dans une démarche collective limitée

• Remise en cause de la place des cadres

• Nécessité de s'investir individuellement

• Tout attendre de la collectivité

• Absence d'intérêt individuel

• Collectivité : intérêt général

• Entreprise : intérêt individuel

••••• Les leviers

• La Communication autour du DD et la valorisation comme porte d'entrée vers l'engagement.

• Image :

- Meilleure image, image positive, image que souhaite véhiculer l'entreprise.
- Valoriser les atouts.

• Communication :

- Pertinence de la communication.
- Label, marketing.
- Mécénat (échanges de services entre associations, entreprises...) plus que sponsoring.

• Exemplarité :

- Responsabiliser, donner la parole, donner l'exemple, animer, motiver.
- Actions concrètes, exemplaires, initiatives qui font envie.
- Montrer que les acteurs en ressortent « mieux ».
- Exemplarité et engagement des collectivités.
- Pédagogie positive, exemplarité.

• Les contraintes externes comme levier du changement.

• Nécessité pour l'entreprise d'intégrer les attentes des parties prenantes (demande des salariés, des consommateurs, des collectivités, des marchés publics, exigence réglementaire, normative) :

- Prise de conscience.
- Demande des consommateurs (ex : Agri Bio).
- Réglementation.
- Cahier des charges, chartes, normes ISO.

• La participation, la mise en réseau : source de motivation pour les salariés

- Projet partagé.
- Créer un sentiment d'appartenance.
- La force de mobilisation des salariés.
- Les ambassadeurs.
- Les réseaux (ex : syndicats d'entreprises professionnelles).
- La motivation des personnes au sein de l'entreprise.
- Part humaine.
- Créer des espaces de rencontre, d'accès à l'information.
- Valoriser les économies effectuées sur le long terme.
- Convergence des intérêts économiques et environnementaux.
- L'implication des dirigeants sur des projets concrets de terrain (ex : l'éco-conduite).
- La sensibilisation.
- La formation.
- Meilleure information, plus judicieuse et plus positive.
- Faire passer des idées simples et quantifiées, pas d'« usine à gaz ».
- Donner un ordre de grandeur des impacts.

• La proximité :

- Poste d'animateur DD en interne.
- Apporter une réponse de proche en proche.

- Les relais à différents niveaux.

- Un intérêt, des moteurs.

- Part humaine.

• Valoriser la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

• L'entreprise : vivier pour l'EEDD et pour le futur.

• Partir des préoccupations du monde économique.

• Utiliser le mode gagnant-gagnant.



Atelier particulièrement réussi de par la diversité des participants, la variété des points de vue, l'écoute et la richesse des échanges, l'animation rigoureuse, et l'ambiance conviviale.

Globalement, tous les participants se sont exprimés même si certains l'ont fait plus que d'autres.

Le témoignage, qui abordait uniquement l'aspect « dans l'entreprise » a été très apprécié.

Les quatre entreprises présentes ont pu éclairer les participants sur les réalités de leur fonctionnement, faisant apparaître une différence culturelle entre elles et les associations.

Il a été plus difficile l'après-midi de faire émerger des propositions claires et consensuelles.

Proposition 1

Mettre en place une fonction d'animation régionale des « acteurs de l'économie et des acteurs de l'EEDD ».

Répond au constat :

Manque de connaissances mutuelles des acteurs et de contact, alors qu'il y a une grande complémentarité à imaginer.

Mise en oeuvre par :

Création d'une plate-forme EEDD-entreprise regroupant collectivités, associations, CCI, syndicats d'entreprises, organismes de formation.

Financement du poste :

Solliciter les branches professionnelles, les collectivités, la CCI.

Importance du cofinancement pour une implication partagée et représentative des différentes sphères : publique et privée.

Fonctions

- Diagnostic de l'existant (initiatives, expériences existantes), valorisation et communication

- Mettre en relation les acteurs (collectivités, entreprises, associations) : événement, rencontre, formations (co-formation), plate-forme, portail, recueil de bonnes pratiques...

Méthode

- Concertation, mise en place d'un comité de pilotage de cette plate-forme sur la région

- Document d'engagement éthique, avec un suivi : élaborer une charte ou une éthique partagée avec des conventions de partenariat, une démarche progrès, via du mécénat ou d'autres formes de contractualisation entre entreprises et associations.

- Evaluation

Faire une évaluation partagée, se sentir co-responsables de l'EEDD sur le territoire.

Autres propositions

• Créer un répertoire des bonnes pratiques pour chaque « canal » (branche professionnelle, collectivité,...) :

- Sur le thème du partenariat, de la formation, du territoire.

- Mis à jour en ligne en temps réel.

- Intérêt : essaimer, sans montrer du doigt ni être moraliste.

- Pédagogie, démarche de progrès.

• Créer des lieux de rencontres et d'échanges :

- Favorables pour créer des partenariats dans lequel les animateurs peuvent travailler en partenariat avec les entreprises déjà engagées, réfléchir et développer de nouvelles actions, ces actions, les faire connaître, les faire essaimer.

- Faire connaître l'EEDD, le monde de l'entreprise et les expériences existantes, échanger...

• Connecter les différents acteurs de l'EEDD :

- Par l'animation de réseau.

- Outil : une charte éthique pour que les parties se

retrouvent dans ce partenariat.

• Organiser des rencontres interdisciplinaires, favoriser les échanges pour :

- Valoriser les entreprises.

- Faire connaître les acteurs.

- Favoriser les partenariats.

• Valoriser les partenariats DD à l'échelle locale par des manifestations, forum...

• Valoriser les entreprises sur un territoire qui met- tent en place des actions de DD.

• Organiser un événement territorial avec les col- lectivités, les entreprises et les associations, avec :

- un cahier des charges structuré ;

- un co pilotage tripartite ;

- une animation en interne à chaque structure ;

- une animation grand public ;

- une animation commune ;

- des intérêts communs : territoire, argent...

Ex : un challenge interentreprises sur le déplace- ment en vélo.

• Mise en réseaux d'entreprises ayant mis en place des actions :

- Sur la base du volontariat.

- Mutualisation des outils.

- Organisation de rencontres.

- Création de chartes (type qualité/Agenda 21 voire qualification qualité/environnement).

- Organiser un moment privilégié entre entrepri- ses co-organisé par les acteurs locaux.

• Approche par le jeu, le théâtre :

En amont d'une formation sur le DD, intervention via un outil tel que le théâtre d'entreprise. Les col- lectivités sont à l'interface des autres acteurs.

• Utiliser les Marchés publics comme outil pour faire évoluer les pratiques à travers les cahiers des charges pour provoquer l'exemplarité au sein des collectivités.

Inscrire l'EEDD ou les changements de pratiques dans les appels d'offres...

• Inventer de nouveaux partenariats entreprises/ associations fondés sur le principe du « gagnant- gagnant ».

Pour la plupart des entreprises, le DD est une contrainte (coûteux et demande du temps). Elles doivent y trouver un intérêt. Elles ont des moyens financiers mais manquent de compétences en interne. Les associations compétentes peuvent les aider à réfléchir, à mettre en place des actions de sensibilisation. De son côté, l'entreprise peut ainsi communiquer sur son engagement environne-

mental, par exemple à travers le mécénat (sous le forme d'aide financière ou d'actions de communi- cation sur l'association et ses actions).

• Encourager la réflexion et les opérations collecti- ves par branches professionnelles :

- Regroupement par secteur d'activité.

- Créer des commissions sur des aspects transver- saux et connexes.

• Créer des contraintes et incitations financières dans les entreprises.

Une taxe d'Etat (ex : sur le modèle de la taxe handicap) ou des incitations financières pour encourager le changement de comportements, la sensibilisation. L'argent serait redistribué pour financer des actions collectives.

• Proposer une formation adaptée.

Intégrer l'ensemble des acteurs dans la réflexion : chambres consulaires, organismes professionnels (syndicats,...)

i. Atelier n°9. Comment inscrire l'EEDD dans les ambitions et les dispositifs des politiques territoriales ?

Animateur : Jérôme BARBAROUX, chef de service Ecoresponsabilité/risques, Direction de l'environnement et de l'énergie, Région Rhône-Alpes.

Secrétaire : Benoît VINCENT, co-président du Réseau Drômois d'Education à l'Environnement.

Témoin : Frédéric MARTEIL, président du GRAINE Rhône-Alpes, éducateur à l'environnement au CILDEA.

Vingt participants parmi lesquels :

- neuf représentants associatifs ;
- sept représentants de collectivités ;
- trois individuels ;
- un représentant d'un établissement public de l'Etat.

Habiter et investir son territoire, c'est le connaître, comprendre ses rouages, les missions de chaque acteur et leurs interactions. Or, Etat, collectivités, associations, entreprises, citoyens partagent un même territoire, parfois sans le mutualiser.

Il n'est pas toujours aisé pour les acteurs de l'EEDD d'identifier le bon interlocuteur : qui fait quoi ? A qui s'adresser ? Comment comprendre et s'approprier les dispositifs conçus en faveur de l'EEDD mais parfois inadaptés aux besoins des secteurs ou très contextualisés ? De leur côté, les collectivités sont en attente d'identifier les acteurs de l'EEDD avec lesquels bâtir une politique territoriale de l'EEDD.

Les politiques publiques de l'eau, des déchets, des transports, de l'air, de l'énergie, des paysages... devraient être porteuses d'un volet éducatif.

Comment construire ensemble les méthodes et les outils pour intégrer systématiquement une démarche éducative dans la diversité des politiques territoriales ?

Comment travailler à la convergence, ou la mise en cohérence, des politiques et donc des moyens, pour le développement de l'EEDD ?

Comment articuler la place et les compétences de chacun dans le millefeuille territorial auquel est confrontée la mise en œuvre de l'EEDD aujourd'hui ?

••••• Témoignage de Fred MARTEIL

Fred Marteil dirige le CILDEA, association de développement local située au centre du département de la Loire, dont l'un des objectifs statutaires est la promotion et le développement des actions d'éducation à l'environnement. Il mobilise pour cela un réseau d'acteurs locaux sur différents projets. Il possède une structure d'insertion et d'animation environnement (le jardin d'Astrée), qui produit des légumes biologiques et propose des animations pédagogiques autour du jardinage. Le CILDEA a été un précurseur dans le développement des réseaux de fermes pédagogiques et anime, aujourd'hui encore, un réseau de vingt exploitations visitables avec un éducateur à l'environnement. Le CILDEA travaille en conventions avec plusieurs collectivités locales : communautés de communes, syndicat de rivière, Conseil Général de la Loire.

L'exemple du Contrat de rivière Lignon du Forez.

Le contrat de rivière est un outil de gestion contractuel, d'initiative locale, qui réunit les « acteurs d'une rivière » (élus locaux, usagers, riverains, associations, etc.) autour d'un projet de gestion collective et cohérente de la ressource et des écosystèmes associés. La circulaire du 30 janvier 2004 fixe largement les domaines couverts par le contrat de rivière ainsi que les actions pouvant être mises en œuvre dans ce cadre.

Signé en 2000 pour une durée de sept ans, le Contrat de rivière Lignon du Forez couvre cinquante-trois communes, soit 50 000 habitants. La structure porteuse est le Syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizezy. Ses enjeux sont la qualité des eaux ; la restauration du lit et des berges ; les crues ; la valorisation paysagère et touristique.

Dans le cadre du volet éducatif du contrat ; le syndicat de rivière et le CILDEA mènent des actions de sensibilisation. Au départ, volonté de sensibiliser le plus grand nombre mais avec des moyens limités (une intervention par classe et par an). Dès la deuxième année : choix de toucher moins de scolaires mais de façon plus efficace.

Le prochain contrat de rivière va évoluer vers deux nouveaux publics :

1. Les élus, qui sont demandeurs de formation et d'information sur le DD.
2. Les agriculteurs, également demandeurs et souhaitant collaborer à la restauration de la bonne qualité des eaux.

Le contrat de rivière s'inscrit dans un territoire « à géométrie variable », où se superposent plusieurs politiques territoriales.

A l'échelle de la Communauté de communes (dix-huit communes adhérentes au syndicat de rivière, soit 18 000 habitants) : un partenariat est né autour de la problématique des déchets. Après dix ans, il a évolué vers une politique de sensibilisation à l'écocitoyenneté et l'écoresponsabilité destinée à l'ensemble des publics. Celle-ci s'est traduite par des subventions et des conventions d'objectifs pour un certain nombre de journées d'animation.

A l'échelle du Syndicat mixte d'environnement de traitement des eaux usées (bassin de vie de 15 000 habitants). Il s'agit d'un partenariat entre associations, collectivités locales et une entreprise (La Lyonnaise des Eaux) lié dans le temps par une Convention d'objectifs. Le financement est bipartite.

Créé fin 2004, le Syndicat mixte des Pays du Forez sert de support administratif à la procédure « Contrat de Développement de Pays Rhône-Alpes » (CDPRA) et au label « Pays d'art et d'histoire ». Il regroupe toutes les collectivités adhérentes, assure le déroulement des opérations globales du contrat et supervise l'ensemble des autres opérations.

Ses objectifs sont de :

- conduire des réflexions prospectives pour le développement du territoire,
- piloter le Contrat de Développement de Pays Rhône-Alpes,
- animer et développer le label Pays d'art et d'histoire.

Le Contrat de Développement de Pays Rhône-Alpes comprend un important volet éducatif

permettant de développer des actions concrètes (150 journées sur le territoire). Afin de créer du lien entre ces dispositifs, un annuaire a été mis en place sur extranet et intranet du Pays. Cet outil peut facilement s'exporter.

Le fait que ces différents projets de territoire soient maintenant bien ancrés localement et dans le temps, reflète une prise de conscience des élus.

••••• Les freins

• Lisibilité des dispositifs territoriaux :

- Problème d'identification des structures et du qui fait quoi ?
- Manque de document-cadre.
- Difficulté à faire le lien entre plusieurs structures et dispositifs.
- Difficulté pour un enseignant ou un élu de s'y retrouver dans le « millefeuille » des dispositifs.
- Travail de fourmi.

• Manque de (re)connaissance des acteurs

- Eloignement et méconnaissance des acteurs.
- Représentations a priori.
- Manque de lisibilité et d'organisation des acteurs pour être représentés dans les instances.

• Sous-appréciation des enjeux de l'EEDD

- Malgré l'existence de postes de chargés de mission (ex : Agenda 21), difficulté pour les petites communes de mettre en œuvre une politique de DD.
- Les sous vont d'abord à l'essentiel.
- Localement, les financements portent sur des actions très concrètes.
- Manque de financement.
- Manque de formation des équipes.
- Pas de moyens pour sensibiliser les élus notamment des petites communes.
- Actuellement aucun moyen pour sensibiliser mon équipe municipale, condition pourtant nécessaire à la mise en œuvre d'une politique de sensibilisation.
- La sensibilisation/formation des élus existe mais part souvent de l'associatif.
- Cloisonnement.
- Cloisonnement des différentes échelles : difficulté à globaliser pour ensuite pouvoir agir localement. Chacun pense seulement à son échelon politique.
- Transversalité des services difficile.
- Existence de territoires plus difficiles à cibler que d'autres.
- Définir les territoires et les populations qui restent à éduquer.

••••• Les leviers

• Surf sur la vague verte.

• Formation/information (des élus comme des associations) :

- Les associations d'élus : un bon vecteur de formation des élus.

- Institutionnaliser les formations d'élus pour les faire perdurer.

Dynamique des réseaux :

- Importance de s'appuyer sur ce que l'on fait les uns les autres.

- Importance de la rencontre directe, de la communication.

- Rencontre et participation des acteurs de l'EEDD et des élus.

- Beaucoup de Contrats de Rivière dans la région. Les nombreux contrats de rivière que nous avons et l'Association Rivière Rhône Alpes sont une opportunité. Ce sont des portes d'entrée concrètes pour la sensibilisation aux milieux et aux problématiques aquatiques.

- Prise de conscience des élus.

- Une personne consacrée au DD, employée par la ville permet un travail de fond sur plusieurs années, une mobilisation des élus et cadres de la collectivité et favorise le changement d'organisation.

- CDRA, PNR, associations : bonnes structures pour décroisonner.

- Projets de territoire.

- Territoire à géométrie variable.



Atelier intéressant de par la présence à la fois d'associations, de collectivités dont deux élues et de l'Agence de l'Eau RMC.

Les temps de discussion à trois personnes ont été très enrichissants.

Bien que la gestion du temps ait été plus difficile l'après-midi, une proposition « amendée » a été mise en avant. Il ne s'agit pas d'une proposition de synthèse, qui aurait tenté de regrouper toutes les propositions.

Le travail fourni n'a pas empêché une certaine convivialité et même des moments de rire.

Proposition 1

Faire (re)connaître la pertinence de l'EEDD et son utilité sociale auprès des élus.

Répond au constat :

Vague verte, formation, information.

Mise en oeuvre par :

Les réseaux (structuration et coopération, consolidation).

Autres propositions

- Communiquer auprès de tous les publics sur les enjeux de l'EEDD
- Campagne de communication départementale et régionale
- Un argumentaire pour expliquer la valeur ajoutée de l'EEDD
- Mise en valeur/communication sur les expériences réussies
- Favoriser la maîtrise d'ouvrage des acteurs de l'EEDD de l'accompagnement des politiques territoriales (partenariat entre politique territoriale et un acteur de l'EEDD)
- Mise en place d'indicateurs d'évaluation de l'EEDD
- Réaliser le « qui fait quoi » de l'EDD
- Mettre en place un dispositif de formations diplômantes à l'EEDD
- Formation : techniciens, décideurs (CNFPT), élus associatifs, maires, professionnels de formation EEDD
- Formation pour agents territoriaux (CNFPT)
- Eduquer les partis politiques
- Planification territoriale de l'EEDD
- Prioriser l'EEDD dans les politiques territoriales
- Associer une démarche EEDD à tout projet concret de DD
- Inscrire systématiquement un volet EEDD dans les politiques territoriales
- Vulgariser l'EEDD (formation...)
- Former les politiques publiques à l'éducation à l'EEDD
- Mise en place d'ERC territoriaux
- Consolider et développer une dynamique de réseaux
- Favoriser le GRAINE comme tête de réseau.

7. LES **NEUF** PROPOSITIONS PRINCIPALES

1 Favoriser une culture d'approche positive des conflits, de travail en réseau et en équipe hétérogène par un apprentissage à tous les âges et dans toutes les sphères.

2 A tous les niveaux et à toutes les échelles impulser et renforcer des lieux de concertations autour d'intentions ou d'un projet partagé, en prenant le temps du dialogue et en définissant des objectifs précis.

3 Favoriser l'échange d'expérience et décroiser des pratiques professionnelles et citoyennes.

4 Formation en partenariat, sans tutelle, afin de mettre en réseau des établissements scolaires à l'échelle locale avec des partenaires.

5 Donner les moyens à des actions collectives phares et pérennes, sur une thématique définie, à destination du public ciblé, en partenariat avec des acteurs des quatre sphères.



6 Faire reconnaître les stratégies de co-formation, inter-transdisciplinaire et multi-partenaire dans des démarches de formation action.

7 Conception collective d'un guide/livret de ressources (sur les cadres juridiques, les modes de financement, des critères qualitatifs) pour permettre à tous les acteurs (acteurs EDD et financeurs) de disposer des clés de lecture et se positionner en connaissance de cause entre marchés publics et subventions.

8 Mettre en place une fonction d'animation régionale des « acteurs de l'économie et des acteurs de l'EDD ».

9 Faire (re)connaître la pertinence de l'EDD et son utilité sociétale auprès des élus.

8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES PAR LE GROUPE D'ORGANISATION DES ASSISES RÉGIONALES

a. Par Frédérique RESCHE-RIGON et Stéphane MILLET, Administrateurs du GRAINE Rhône-Alpes

«Plus que véritablement des perspectives puisque ces perspectives, nous allons de toutes façons les bâtir ensemble, c'est plutôt un petit discours de clôture et un petit au revoir. En tant que membres du conseil d'administration et puis tous les deux en tant que membres du groupe d'organisation des Assises. Ce que nous avons vécu aujourd'hui depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour certains d'entre nous, c'est une invitation non pas à s'arrêter, mais à poursuivre. Nous sommes donc bien dans la poursuite d'une démarche engagée. Cette journée ne vient pas boucler un processus, elle est au contraire un début de quelque-chose qui est peut-être une étape importante dans le développement de l'EEDD, que dis-je «peut-être», sûrement, certainement, QUI EST une étape importante. Il y a quand même une petite condition c'est que chacun, véritablement chacun individuellement, mais aussi pour sa propre structure, dans sa pratique professionnelle, se sente engagé par justement les propositions que nous avons construites et partagées. A condition aussi qu'ensemble collectivement, on soit en capacité de travailler à cette mise en œuvre, à tous les échelons. On a dit plusieurs fois, tous les âges de la vie, et là, ce sont toutes les échelles, à l'échelon local comme à l'échelon régional.

Et au niveau régional, le GRAINE dans son projet se sent bien sûr interpellé et engagé dans cette mise en œuvre. L'espace régional de concertation dont on a eu la présentation ce matin est un des lieux où nous pourrions y travailler ensemble dans une démarche et un esprit de partenariat. En tant que membre de l'ERC, tout particulièrement nous serons attentifs à ce que les propositions issues de ces Assises puissent si possible rapidement se concrétiser.

Les Assises Régionales continuent. Le groupe d'organisation va continuer son travail en particulier pour transmettre les propositions des acteurs en Rhône-Alpes aux organisateurs des Assises Nationales, il est ouvert à toutes celles et ceux qui veulent encore le rejoindre. Le 3 octobre auront lieu les Assises Départementales en Ardèche, il est donc encore possible de se mobiliser. Nous vous proposons aussi de nous organiser pour participer aux Assises Nationales de Caen qui auront lieu les 27, 28, 29 octobre 2009 s'il fallait encore rappeler les dates, à l'issue desquelles sans doute nous aurons l'occasion d'organiser une rencontre. Et enfin, un compte-rendu de la journée que nous avons vécu aujourd'hui sera réalisé et vous sera très rapidement communiqué.

Nous allons remercier sincèrement la DIREN, l'éducation nationale représentée par ses deux rectorats ainsi que les autres services de l'Etat qui se sont engagés dans la réflexion, la Région Rhône-Alpes qui nous accueille et qui soutient les Assises, le Grand Lyon, l'Agence de l'eau, et bien évidemment tous ceux qu'on aurait oublié, sans qui ...

Et donc évidemment, chacun des participants, quelle que soit sa sphère d'origine et plus par-

ticulièrement, tous ceux qui se sont mobilisés dans les étapes de concertation intermédiaires, et on en a vu quelques-unes tout à l'heure dans leur territoire ou dans leur réseau, tous ceux du groupe d'organisation, et évidemment, l'équipe salariée du GRAINE, et tout particulièrement Carole et Brigitte.

Et en la personne de Roland Gérard, nos amicales salutations et remerciements au CFEEDD qui a initié la démarche au niveau national et qui consolide aujourd'hui la journée par sa présence. Merci.

Et rendez-vous à Caen. A quand ? En octobre ! »

b. Par Albert SOUSBIE, Délégué régional Jeunesse au Plein Air

«Je vais donc parler du secteur de l'éducation populaire et plus particulièrement de ce qu'on appelle maintenant les accueils collectifs de mineurs, et qui sont plus connus sous le nom de colonies de vacances et les centres de loisirs.

Entre ce secteur des loisirs collectifs de mineurs et l'Education à l'Environnement, c'est une vieille histoire. C'est une histoire, je dirai presque naturelle qu'on pense à... l'image la plus forte, c'est celle du scoutisme et du lien avec la nature. Globalement c'est un secteur qui travaille sur l'éveil aux autres, qui travaille à l'éveil de chacun sur ce qui l'entoure et puis qui travaille à l'éveil à la responsabilité. Et donc, la nature d'abord, puis l'environnement, puis le DD, c'est une sorte de continuité dans une action éducative qui se veut globale. La Jeunesse au Plein Air (JPA) et ses réseaux, a conduit des actions au niveau national au travers d'une enquête et de colloques dès 2000, en partenariat notamment avec le ministère de Jeunesse et Sports. En Rhône-Alpes, on est particulièrement mobilisés depuis 2004, en collaboration avec le Grand Lyon, communauté urbaine, sur laquelle on a conduit une enquête, organisé deux colloques et du travail en ateliers qui réunissaient les partenaires. Et dans ce cadre, on est en train d'élaborer un guide à l'usage des directeurs de centres de loisirs, d'accueils collectifs de mineurs et des collectivités territoriales qui ressemble un peu à l'une des propositions qui ont été faites tout à l'heure. Et puis on a récemment établi un partenariat avec le Conseil régional et engagé fin 2008 une enquête sur les pratiques d'EEDD dans l'ensemble des accueils collectifs de mineurs de la région Rhône-Alpes, qui a abouti à des rencontres de rendu le 26 mai à Saint-Etienne. On a tenu à conduire ces actions en coordination et en lien avec les assises régionales, parce qu'on estimait que ça s'inscrivait parfaitement dans la dynamique des assises. Les propositions qui en ont émané sont assez en phase avec celles qu'on a entendues aujourd'hui : mise en réseau des acteurs et mutualisation des expériences, développement du partenariat entre les accueils collectifs de mineurs, les associations spécialisées, les collectivités territoriales... L'étude a donné lieu à un rapport assez important et puis à un diaporama, un peu plus court, qui vont éminemment être mis en ligne sur le site national www.jpa.asso.fr»

c. Par Agnès DECOTTIGNIES, Directrice du CPIE Bugey Genevois

Les assises locales de Haute-Savoie ont été organisées par le réseau Empreintes 74, réseau de trente-cinq structures d'Education à l'Environnement et de pédagogie sur le patrimoine et la culture de la Haute-Savoie. La thématique retenue pour nos assises a été celle des espaces naturels – tous les espaces naturels (au sens de non-bâti) et pas seulement les espaces naturels sensibles ou protégés. Les débats ont été conduits pour dégager des perspectives de développement des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à partir de ces « espaces naturels » et la manière dont les acteurs du département (associations, collectivités, individuels, enseignants, ...) peuvent s'y associer. A partir de cette problématique, il s'agissait également de préfigurer une coordination départementale de l'action d'éducation à l'environnement qui dépasserait les structures de notre seul réseau et qui serait ouverte à l'ensemble des professionnels, donc des quatre sphères de l'Education à l'Environnement.

Ce premier thème des «Espaces naturels» retenu en 2009 devrait être élargi dans le futur, car le projet est bien d'aller au-delà et d'arriver à avoir une plateforme départementale/coordination départementale de l'ensemble des actions de l'Education à l'Environnement vers le Développement Durable.

Ce moment a été fort pour nous, car il a permis de poser des perspectives de travail dans le temps et a confirmé le soutien d'un département qui est soucieux de ses espaces naturels de plus en plus fragmentés et fragilisés.

d. Par Dimitri DE BOISSIEU, Animateur et formateur à l'association Le Mât

«Je vais simplement vous dire que vous pouvez encore organiser des Assises dans la région Rhône-Alpes, parce qu'en Ardèche, nous avons prévu de faire des Assises le 3 octobre, donc juste avant la date limite des Assises de Caen. Le timing proposé au niveau régional ne convenait pas bien aux acteurs ardéchois. Nous nous sommes donc mis en mouvement un peu plus tard que les autres. Mais en tout cas, le processus est en route. Un groupe d'organisation s'est créé, très varié, très motivé. Nous nous retrouvons une fois par mois et on est parti sur des thématiques d'ateliers liées à des problématiques assez locales, qui parlent aux gens de l'Ardèche, sur le tourisme, l'habitat, l'alimentation, le travail en réseau et l'éducation sur le terrain. Tout ça se déroulera le samedi 3 octobre à Privas. Nous avons le soutien du Conseil général et donc cela se passera à l'hôtel du département. Ceux que ça intéresse, vous êtes les bienvenus.»

9. CLÔTURE PAR ROLAND GERARD

Co-Président du CFEEDD

Amin Maalouf dans « Le désordre du monde » se demande si “notre espèce n'a pas atteint son seuil d'incompétence morale”. J'ai pu observer ici que l'EE est une potion excellente pour entretenir les feux de la pensée : pas de croyance là-dedans, pas de pensée unique, juste l'expansion collective de l'esprit critique. J'ai observé des attitudes, entendu des mots. Je retiens six choses :

Nous sommes impliqués dans la construction d'une culture commune :

Est-ce que la personne qui a écrit le post-it peut-elle expliquer par ce qu'elle entend par “public captif” ?

Par « contrainte extérieure », qu'est-ce que vous entendez ?

Deux, nous n'avons pas peur de faire des affirmations :

« On enfoncera le clou chez les élus par la formation. »

« Le code des marchés publics n'est pas adapté à l'EEDD. Nous sommes persuadés qu'on peut faire autrement. »

« Je me définis comme un commercial et je cherche à vendre des valeurs. »

Des affirmations y compris iconoclastes :

« Un riche ça peut économiser beaucoup plus qu'un autre. »

« Il y a des publics qui sont plus nocifs que d'autres. »

« On peut aussi dire que les entreprises sont des acteurs de l'EE. »

« De plus en plus, on utilise des méthodes qu'on dénonce par ailleurs. »

Affirmations drôles :

« J'attends pas d'avoir une maladie cardio-vasculaire pour arrêter de manger n'importe quoi. »

« La notion de DD est très tendance, en termes marketing. »

Trois, absences :

« Dommage, pas d'acteurs de l'entreprise. »

« Absence des acteurs de l'éducation populaire .»

Quatre, du temps :

« Diversité, richesse, temps. Oui, mais c'est qu'il faut du temps. »

« L'entreprise, elle est dans le court terme. On a pas la même notion du temps. »

Cinq, cohérence :

« Toute la journée, je garde le même gobelet. Sinon, à 200 participants, à la fin de la journée ça en fera 1000. »

Six, changement :

« Les changements se font à la marge. En fait ce sont les marginaux qui innovent. »

Voilà des choses que j'ai entendues. Dans nos métiers, nous disons souvent : “mais la difficulté,

c'est la résistance au changement". Mais là aujourd'hui, dans soixante-deux assises en territoire, dans vingt assises en région, nous sommes le contraire d'une résistance au changement. Nous vivons le changement. Nous allons vers le changement, peut-être même, que nous sommes le changement.

Une place prioritaire doit être donnée à ce travail de transformation culturelle. Nous n'avons pas à enfermer ces actions dans une définition. Mais nous avons à explorer ce concept. L'EEDD, c'est une éducation attentive. Elle met en présence, elle écoute, elle observe, elle scrute, elle projette, elle inclut, elle amène la participation. Nous sommes dans un combat, un vieux combat « armer l'esprit pour désarmer la main ». Nous sommes dans un combat éthique. Préciser son langage, c'est affûter sa lame. J'arrive d'ailleurs et je voudrais vous dire merci trois fois, avant de retrouver beaucoup d'entre vous à Caen, j'espère. J'ai passé hier une excellente soirée en Rhône-Alpes, aujourd'hui une excellente journée et je repars un peu plus confiant. Merci. En fait, le monde cherche des humains qui savent se conduire. Merci. Je ne résiste pas au plaisir de finir en alexandrin : Prenez soin de votre beauté, elle est bonne à consommer. Merci.

Ci-contre :

Affiche de présentation des Assises de l'EEDD en Rhône-Alpes exposée lors des Assises Nationales de l'EEDD en octobre 2009.

Plus d'infos sur les Assises Nationales : <http://assises-eedd-2009.fr>

10. LES ASSISES RÉGIONALES : L'AFFICHE



Actes en téléchargement sur le site du GRAINE Rhône-Alpes

